

Délibération au Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg du jeudi 28 mars 2024

Renouvellement des partenariats avec les associations : subventions 2024.

Numéro E-2024-169

Dans un contexte d'urgence à atténuer le dérèglement climatique, à préserver le vivant, à encourager la résilience et la sobriété, les actions de sensibilisation et d'accompagnement au changement profond des comportements sont plébiscitées et indispensables à conduire le plus en amont possible vers une diversité d'acteurs. Elles ouvrent souvent la voie à la conduite d'autres actions complémentaires pour agir face à ces défis.

Renforcer cet axe est un objectif aujourd'hui partagé par l'ensemble des acteurs tant au niveau national, au travers de la planification écologique, qu'international depuis la Charte de Belgrade de l'UNESCO aux ODD de l'ONU.

Le tissu associatif local est fortement mobilisé, que ce soit des acteurs historiques de l'éducation à l'environnement, de l'éducation populaire ou des structures de création plus récente. Leurs projets participent pleinement à la réussite des politiques publiques portées par la collectivité et à l'atteinte des objectifs de mobilisation inscrits dans son Plan Climat. De nombreux domaines sont concernés : alimentation saine et durable, enjeux autour de l'eau, des déchets, des mobilités, des énergies, de la préservation du vivant et du bien-être animal etc.

Les acteurs associatifs locaux sensibilisent, forment, accompagnent, soutiennent l'engagement dans l'action de tout·es les citoyen·nes jeunes et adultes. Ils agissent en proximité, s'adaptent à leurs attentes au quotidien, à l'école, dans les communes et dans les quartiers. Interlocuteurs privilégiés de la collectivité pour mobiliser et accompagner les changements de comportements, ils sont ainsi des acteurs importants des transitions avec qui il convient plus que jamais de renforcer nos coopérations.

La dynamique qui s'est créée depuis 2021, avec la création d'un réseau d'éducation à la nature et à l'environnement (ENE), le rapprochement de structures issues de l'éducation populaire, du milieu naturaliste, de l'économie sociale et solidaire pour aborder la question des transitions, doit continuer à être soutenue.

Leurs différentes actions menées dans le cadre de projets associatifs convergeant avec les objectifs de la collectivité justifient d'accéder favorablement aux demandes de subvention

de ces structures et de renouveler pour cette année l'aide de la collectivité dans la continuité des années précédentes.

Deux dispositifs de soutien existent : les conventions d'objectifs et les appels à projets.

I. CONVENTIONS D'OBJECTIFS

Il est proposé de renouveler les conventions des sept associations mentionnées ci-dessous pour permettre la poursuite des actions.

Les conventions sont la traduction d'un dialogue partenarial, une coopération qui illustre la convergence des objectifs associatifs avec les politiques portées par la collectivité en vue d'exercer un effet levier sur un temps long profitable aux changements de comportement.

Les comités annuels de suivi se sont réunis entre décembre et janvier, le groupe technique subvention a émis un avis favorable, les bilans annuels d'activités, étudiés par le service 'coopération et animation des transitions', sont joints à la présente délibération.

Le versement de la subvention annuelle se fera en 2 temps : un acompte de 60% à la réception de la convention financière signée, le solde au 3ème trimestre sur présentation des pièces justificatives démontrant notamment le bon avancement dans la réalisation des objectifs établis dans la convention.

1) Alter Alsace Energies (AAE)

L'association Alter Alsace Énergies est une association dont l'objectif est de promouvoir l'utilisation rationnelle de l'énergie et des énergies renouvelables. Elle assure de nombreuses interventions à l'intention de différentes typologies de publics : particuliers, entreprises, collectivités mais également de la sensibilisation aux éco-gestes auprès du grand public et des scolaires.

La présente convention sera établie pour l'année 2024 seule, en raison d'une réflexion en cours sur la refonte du partenariat pluriannuel notamment sur le volet énergétique (accompagnement des professionnels sur les énergies renouvelables et auto-rénovation accompagnée par les professionnels dans le cadre du Pôle territorial de coopération économique - PTCE).

Bilan 2023 (cf. détails dans le rapport annexé)

Le bilan révèle une situation contrastée entre, d'une part, des missions de sensibilisation (scolaire ou grand public) et d'éducation à l'environnement pour lesquelles les ateliers sont menés avec rythme et conformes aux prévisions et, d'autre part, l'activité d'auto-rénovation accompagnée par les professionnels qui peine à se mettre en place.

Pour l'ensemble des actions prévues, **il est proposé d'attribuer à l'association la somme de 93 000 € pour l'exercice 2024.**

2) Association pour la Prévention de la pollution atmosphérique (APPA)

L'association pour la Prévention de la pollution atmosphérique Grand Est, est une association scientifique et technique qui œuvre depuis plus de 60 ans pour une meilleure connaissance et une prévention plus efficace des phénomènes de pollution atmosphérique et de leurs effets sur la santé et l'environnement. Membre du réseau ARIENA, elle est un acteur dynamique dans ce domaine.

La mise en place d'une convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2026 s'est construite autour des axes de travail suivants :

- sensibiliser et mobiliser les professionnels et le grand public vers des changements de comportements plus respectueux de la qualité de l'air et les aider à être acteur de leur santé,
- assurer une meilleure information sur les dangers de la pollution atmosphérique et promouvoir les bons gestes notamment auprès des publics les plus fragiles (femmes enceintes, enfants etc.).

Bilan 2023 (cf. détails dans le rapport annexé)

Les objectifs ont été atteints. Deux conférences grand public se sont tenues à Lingolsheim et Strasbourg sur les liens entre qualité de l'air intérieur et santé et sur les nouvelles mobilités, rassemblant près de 50 participants. Seize ateliers sur la qualité de l'air intérieur ont permis de sensibiliser 368 personnes sur Strasbourg, Lingolsheim, Schiltigheim et Achenheim. Quatre sessions spécifiques ont permis de toucher 72 professionnels de santé et les publics les plus sensibles (femmes enceintes, personnes fragiles). Enfin à l'attention du public scolaire de cycle 3, treize séances ont permis à 375 enfants et accompagnateurs·trices issus de trois communes de découvrir la pollution de l'air extérieur et ses effets.

Dans le cadre du renouvellement à la convention d'objectifs 2023-2026, **il est proposé d'attribuer à l'association la somme de 15 000 € pour l'exercice 2024.**

3) FACE-Alsace

L'association FACE Alsace travaille en partenariat avec toutes les parties prenantes au bénéfice du territoire, des populations en risque d'exclusion, de discrimination et de toutes formes de précarité. L'association assure de nombreuses actions de sensibilisation au sein des appartements pédagogiques dont elle assure la gestion ou encore à l'occasion de projets spécifiques menés en partenariat avec des acteurs sociaux ou associatifs du territoire.

La mise en place d'une convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2026 s'est construite autour des axes de travail suivants :

- assurer une meilleure information et promouvoir la consommation et la protection de nos ressources en eau,
- promouvoir la sobriété énergétique et les éco-gestes afférents en accompagnant les publics vers des changements de comportement plus respectueux de l'environnement,
- assurer une meilleure information sur les déchets, le gaspillage alimentaire et promouvoir la réduction quantitative des déchets des particuliers,

- coconstruire les réflexions stratégiques sur les thématiques de tri et réduction des déchets, gaspillage alimentaire, consommation et protection de la ressource en eau et sobriété énergétique.

Trois cibles principales sont touchées : le grand public, le public scolaire et les relais (service civique, CSC, associations etc.).

Bilan 2023 (cf. détails dans le rapport annexé)

Les tendances 2022 se sont confirmées en 2023, les activités sont assez similaires (jeux Dilemne, bar à eau, écocestes, lecture de factures). La typologie des publics reste majoritairement des locataires pour les 2/3 vivant principalement en logements sociaux. 2/3 des sensibilisations concernent le public strasbourgeois et le tiers restant sur les autres communes. 2196 personnes ont été sensibilisées grâce à la reprise des événements extérieurs, le renfort des liens avec des partenaires comme les centres socio-culturels (CSC) et les visites en appartement pédagogique in situ ou en virtuel. L'association a prévu de poursuivre ses animations habituelles visant à sensibiliser tous les publics à la sobriété énergétique, la préservation de la ressource eau, la réduction des déchets et aux écocestes associés. Les supports utilisés sont diversifiés, ludiques et innovants. Des postes de médiateur socio-énergétique seront créés (profil mixte type adulte-relais/ambassadeur du tri) pour un accompagnement plus poussé dans la durée. La création d'un appartement pédagogique mobile déplaçable en vélo cargo avec un ciblage territorial permettra d'aller vers les populations.

Dans le cadre du renouvellement à la convention d'objectifs 2023-2026, **il est proposé d'attribuer à l'association la somme de 25 300 € pour l'exercice 2024.**

4) La Maison du compost

L'association La Maison du compost est agréée organisme de formation selon la charte de l'Ademe et dispose d'une expertise reconnue sur le territoire depuis plus de dix ans. Elle a pour objet de promouvoir, de sensibiliser et/ou d'accompagner les citoyen·nes désireux·ses de pratiquer du compostage individuellement ou collectivement (compostage de jardin, lombri-compostage, compostage en bas d'immeuble...). Elle favorise le compostage de proximité sous toutes ses formes. Elle incite à la valorisation du compost et son utilisation notamment dans l'activité de jardinage.

La mise en place d'une convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2026 s'est construite autour des axes de travail suivants :

- sensibiliser, mobiliser et accompagner les différents publics vers des changements de comportements plus respectueux de l'environnement,
- participer grâce au compostage à la réduction des déchets ménagers et assimilés produits sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg,
- assurer une meilleure information sur le compostage et plus largement promouvoir la réduction des déchets,

Les publics ciblés sont les habitants de l'Eurométropole, les associations gestionnaires de sites de compostage, les copropriétés, les bailleurs sociaux, les établissements scolaires, et toute autre structure et public concernés par le compostage (associations, CSC etc.).

Bilan 2023 (cf. détails dans le rapport annexé)

Pour cette première année de la convention, il convient de noter une baisse de fréquentation sur les événements grand public avec toutefois plus de 300 personnes touchées sur des stands. Vingt-sept ateliers spécifiques ont permis de sensibiliser plus de 500 participants dont 427 enfants. L'accompagnement pratique des habitants au compostage et vermi-compostage a conduit à la création de 13 nouveaux sites partagés dont 3 au sein d'établissements scolaires. Treize autres sites sont en projet pour l'année à venir. Trente-quatre visites de suivi de sites existant ont été conduites pour répondre aux exigences sanitaires. La dynamique est toutefois moins forte sur les communes périphériques de Strasbourg hormis sur Illkirch-Graffenstaden. Le déploiement de la collecte des déchets alimentaires induit une confusion entre compostage et collecte en bornes malgré la communication renforcée sur la complémentarité des dispositifs. La structuration du réseau d'acteurs-trices locaux s'est renforcée en permettant les échanges d'expérience et d'entraide pour 57 structures représentant au total 104 sites et 137 référents. Un partenariat avec Sykle permet de répondre aux enjeux de circularité des ressources sur le territoire et de répondre aux besoins des sites. Il est évalué un potentiel de 200 tonnes de déchets valorisés en proximité sur l'année écoulée.

Dans le cadre du renouvellement à la convention d'objectifs 2023-2026, **il est proposé d'attribuer à l'association la somme de 120 000 € pour l'exercice 2024.**

5) Strasbourg initiation nature environnement (SINE)

Créée en 2000, l'association SINE a pour vocation d'organiser, coordonner et de promouvoir des actions d'éducation à la nature et à l'environnement de tout public sur le territoire de l'Eurométropole et ses environs, d'apporter sa compétence pédagogique au service de projets de sensibilisation du citoyen sur l'ensemble du territoire eurométropolitain. Elle fédère des associations dont l'un au moins des objets est l'éducation à la nature et à l'environnement et qui œuvrent notamment sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg. Elle anime le Centre d'initiation à la nature et à l'environnement (CINE).

La mise en place d'une convention pluriannuelle d'objectifs 2022-2025 s'est construite autour des axes de travail suivants :

- faire du CINE de Bussierre un lieu de référence et de formation en matière d'éducation à la nature et à l'environnement qui rayonne sur le territoire métropolitain,
- renforcer l'éducation à la nature et à l'environnement sur le territoire de l'Eurométropole,
- coordonner les associations œuvrant sur le territoire de l'Eurométropole pour faire vivre un réseau dynamique et acteur de la stratégie eurométropolitaine d'éducation à l'environnement et à l'éco-citoyenneté (ENE). Ce rôle de coordination vise à assurer une cohérence territoriale des actions d'éducation à l'environnement.

Bilan 2023 (cf. détails dans le rapport annexé)

L'association a bénéficié d'un diagnostic local d'accompagnement qui lui a permis de redéfinir son organisation interne en vue de répondre au mieux aux enjeux de déploiement

à venir. Ainsi, 2023 a vu la fin des accueils à la journée en faveur des parcours en trois séances, la mise en place de formations de relais et d'ambassadeurs, la consolidation du réseau nature et environnement représentant désormais près de 80 structures du territoire. Les sujets de travail portent sur la formation, le partage logistique et d'expériences.

Sur temps scolaire, 6 740 enfants, issus de 31 écoles, ont été sensibilisés dont 5 000 sur le site du CINE de Bussierre et près de 2000 en dehors dont la moitié est originaire de 11 Quartiers prioritaires de la ville (QPV).

Hors temps scolaires un accueil collectif de mineurs permet d'optimiser l'occupation du site lors des petites vacances et de la période estivale. En 2023, l'activité « vacances en plein air » pour les 4-6 ans a été renforcée.

Le centre accueille également du grand public : ainsi plus de 6000 personnes l'ont fréquenté à l'occasion d'une soixantaine d'événements ou d'ateliers thématiques. Depuis 2023, l'inscription sur le site « sortienature.org » permet de toucher de nouveaux publics. Un nouveau partenariat a été noué en 2023 avec la Maison de l'eau et de la rivière (MER) au sein Parc naturel régional des Vosges du Nord (PNRVN) en lien avec l'Association strasbourgeoise Antenne, située au Neuhof ; ainsi, vingt enfants réfugiés ont bénéficié de l'action.

Un travail important a été conduit en amont sur les besoins des enfants et des familles et cinq animations « nature » ont été réalisées en préalable pour rassurer les adultes tant sur le volet logistique que pédagogique.

Une classe est désormais identifiée au niveau PNRVN pour organiser une correspondance toute l'année scolaire entre deux classes pour casser les biais de représentation ville / campagne.

Pour 2024 la poursuite des pistes amorcées en 2023 mérite d'être approfondie comme le partenariat avec le CNFPT afin de former les agents territoriaux, la coopération avec le Conseil de l'ESS sur la question des transitions, la mobilisation de moyens spécifiques pour aller dans les quartiers prioritaires et l'expérimentation d'un nouveau parcours thématique sur les déchets.

A noter que l'Eurométropole de Strasbourg, par la mise à disposition du Centre d'initiation à l'environnement, situé 155 rue Kempf, soutient l'association par un avantage en nature estimé à 19 500 €.

Dans le cadre de l'avenant à la convention d'objectifs 2022-2025, **il est proposé d'attribuer à l'association la somme de 169 000 € pour l'exercice 2024.**

6) TRION

TRION-Climate est une association de droit allemand dont l'objet est la promotion de la protection de l'environnement à travers la création de synergies transfrontalières dans le domaine du climat et de l'énergie dans la Région métropolitaine tri nationale du Rhin supérieur.

L'activité de l'association porte sur une offre complète de manifestations, de formations, de visites et autres activités similaires dans le domaine du climat et de l'énergie promouvant le transfert de savoirs et d'expériences de façon transfrontalière.

Bilan 2023 (cf. détails dans le rapport annexé)

L'association a de nouveau fourni un travail de qualité en co-organisant de nombreuses manifestations dont le forum « adaptation au changement climatique » (en octobre 2023 à Strasbourg) et participe par ailleurs à trois projets Interreg : Co2InnO (porteur Université de Fribourg), Atmo Rhine Plus (porteur Atmo Grand Est) et Clim'Ability (porteur INSA de Strasbourg).

Dans le cadre du renouvellement à la convention d'objectifs 2023-2024, **il est proposé d'attribuer à l'association la somme de 5 000 € pour l'exercice 2024.**

7) Uni-Vers-Abeille (UVA)

Créée en 2018, l'association a mené plusieurs projets et développé tout un panel de compétences auprès de différents publics (jeunes ou adultes, personnes handicapées), au travers de diverses méthodes de sensibilisation adaptées à différents types de publics et lieux (milieu scolaire, extra et périscolaire, CSC, jardins partagés, etc.). Elle intervient régulièrement et de manière croissante depuis 2018 dans les établissements scolaires de la maternelle à l'élémentaire, et anime chaque année près de 300 ateliers de sensibilisation.

La mise en place d'une convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2026 s'est construite autour des axes de travail suivants :

- participer à la sauvegarde des pollinisateurs et de la biodiversité,
- informer, sensibiliser et accompagner les différents publics vers des comportements plus respectueux de l'environnement et favorables aux pollinisateurs.

L'ensemble de ces ateliers permettra de sensibiliser, chaque année, entre 8 000 et 9 000 enfants et adultes.

Bilan 2023 (cf. détails dans le rapport annexé)

L'année a été très dense, 40 interventions ont été réalisées en plus de celles prévues dans la convention : cela représente environ 3 interventions par jour, 4 jours par semaine. Ainsi 300 à 400 élèves et 200 enseignant.es ont été rencontré.es. Les ateliers durent de 1h à 1h30 par classe ou groupe, des vidéos et des supports pédagogiques et ludiques sont utilisés et adaptés en fonction des publics.

Des explications sont données sur le rôle des pollinisateurs dans l'écosystème et leur impact sur la chaîne alimentaire. Par ailleurs en 4 ans, 75 abris de pollinisateurs ont été installés dans des écoles ou des centres socioculturels pour des observations à visées pédagogiques.

Les 18 quartiers prioritaires et 25 communes ont été couverts par les ateliers mais à terme, il est visé de conduire une action auprès de tous les établissements scolaires du territoire.

Dans le cadre du renouvellement à la convention d'objectifs 2023-2026, **il est proposé d'attribuer à l'association la somme de 15 000 € pour l'exercice 2024.**

8) Synthèse des structures avec convention

NOM	Montant 2024
Alter Alsace Energies	93 000 €
Association pour la prévention de la pollution atmosphérique	15 000 €
FACE-Alsace	25 300 €
La Maison du compost	120 000 €
Strasbourg initiation nature environnement	169 000 €
TRION	5 000 €
Uni-Vers-Abeille	15 000 €
TOTAL	442 300 €

II. APPELS A PROJETS

La liste des associations et la synthèse des projets soutenus sont annexées à la présente délibération dans le cadre des deux appels à projets qui seront amenés à fusionner pour l'édition 2025 :

- éducation à l'environnement et à l'écocitoyenneté,
- compostage et écocitoyenneté.

Cette forme de soutien encourage l'innovation et l'incubation de projets permettant d'approcher de nouveaux publics ou territoires, mettant en œuvre des modalités d'intervention inspirantes ou ludiques visant à rendre l'écologie populaire, enthousiasmante et non moralisante. Ce soutien ne peut être accordé sur un même projet plus de trois ans et les règlements afférents qui fixent les priorités en lien avec les objectifs des politiques publiques contribuant au plan climat ainsi qu'aux enjeux de territorialisation prioritaire (périphéries urbaines QPV, REP+ et rurales).

Le versement de la subvention annuelle se fera en une seule fois par voie d'arrêté, les montants ne dépassant pas les 10 000 €.

- Education à l'environnement et à l'écocitoyenneté

NOM	Montant 2024
ABRAPA	1 100 €
ANTIGONE	6 000 €
ART BOHRIE CULTURE	4 000 €
ASSOCIATION HORIZOME	3 600 €
ASSOCIATION BRETZ'SELLE	3 600 €
ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES FRANCS DU BAS-RHIN	9 000 €
ASSOCIATION FAMILLE D'ILLKIRCH	4 900 €
ASSOCIATION LES PETITS DÉBROUILLARDS GRAND EST	2 000 €
ASSOCIATION UNIS-CITÉ	6 000 €

CONSCIENCE ET IMPACT ECOLOGIQUE	3 000 €
CONTACT ET PROMOTION	1 200 €
CREATIVE VINTAGE	8 500 €
ECO VESTIAIRE	4 000 €
ETHOSPH'R	6 200 €
TESSLAB	4 500 €
FANCHON CIGUË	4 000 €
FEDERATION DES MJCA	2 000 €
KALEIDOSCOOP	3 500 €
L'ETAGE - CLUB DE JEUNES	3 800 €
LA MEUTE	5 000 €
LE LABO DES PARTENARIATS	3 500 €
LES COLS VERTS STRASBOURG	8 000 €
LES DEFRICHEURS	7 000 €
LES RETOQUÉS	7 000 €
LIFETIME PROJECTS	5 000 €
OASIS QUAI JACOUTOT	1 000 €
OCTOP'US	8 000 €
RUEE VERT LE FUTUR	10 000 €
SAMU DE L'ENVIRONNEMENT ALSACE	3 500 €
UNION DCSF	6 500 €
VOISINMALIN	6 000 €
VRAC	8 000 €
TOTAL	159 400 €

- Compostage et écocitoyenneté

NOM	Montant 2024
ASSOCIATION FAMILLE D'ILLKIRCH	1 610 €
ASSOCIATION LES COMPOSTIERS DU LANDSBERG	1 195 €
UNION DÉPARTEMENTALE DE LA CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES DU BAS-RHIN	2 000 €
TOTAL	4 805 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*Le Conseil
sur proposition de la Commission plénière
après en avoir délibéré*

approuve

- les conventions financières 2024 entre l'Eurométropole de Strasbourg et respectivement Alter Alsace Energies, l'Association pour la prévention de la pollution

- atmosphérique, FACE-Alsace, La Maison du compost, Strasbourg initiation nature environnement, et Uni-Vers-Abeille,
- l'allocation de subventions aux associations mentionnées ci-dessous dans le cadre des appels à projets Education à l'environnement et compostage et écocitoyenneté.

décide

l'imputation des crédits nécessaires au budget 2024, soit :
322 300 € CRB PL00B fonction 7211 nature 65748, programme 8038 pour les subventions allouées à :

ALTER ALSACE ENERGIES	93 000 €
ASSOCIATION POUR LA PREVENTION DE LA POLLUTION ATMOSPHERIQUE	15 000 €
FACE-ALSACE	25 300 €
LA MAISON DU COMPOST	120 000 €
STRASBOURG INITIATION NATURE ENVIRONNEMENT	169 000 €
TRION	5 000 €
UNI-VERS-ABEILLE	15 000 €

164 205 € CRB PL00B fonction 7211 nature 65748, programme 8114 pour les subventions allouées à :

ABRAPA	1 100 €
ANTIGONE	6 000 €
ART BOHRIE CULTURE	4 000 €
ASSOCIATION HORIZOME	3 600 €
ASSOCIATION BRETZ'SELLE	3 600 €
ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES FRANCAS DU BAS-RHIN	9 000 €
ASSOCIATION FAMILLE D'ILLKIRCH	4 900 €
ASSOCIATION FAMILLE D'ILLKIRCH (projet écocitoyenneté et compostage)	1 610 €
ASSOCIATION LES COMPORTIERS DU LANDSBERG (projet écocitoyenneté et compostage)	1 195 €
ASSOCIATION LES PETITS DEBROUILLARDS GRAND EST	2 000 €
ASSOCIATION UNIS-CITE	6 000 €
CONSCIENCE ET IMPACT ECOLOGIQUE	3 000 €
CONTACT ET PROMOTION	1 200 €
CREATIVE VINTAGE	8 500 €
ECO VESTIAIRE	4 000 €
ETHOSPH'R	6 200 €
TESSLAB	4 500 €
FANCHON CIGUË	4 000 €
FEDERATION DES MAISONS DES JEUNES ET DE LA CULTURE D'ALSACE	2 000 €
KALEIDOSCOOP	3 500 €
L'ETAGE - CLUB DE JEUNES	3 800 €

LA MEUTE	5 000 €
LE LABO DES PARTENARIATS	3 500 €
LES COLS VERTS STRASBOURG	8 000 €
LES DEFRICHEURS	7 000 €
LES RETOQUES	7 000 €
LIFETIME PROJECTS	5 000 €
OASIS QUAI JACOUTOT	1 000 €
OCTOP'US	8 000 €
RUEE VERT LE FUTUR	10 000 €
SAMU DE L'ENVIRONNEMENT ALSACE	3 500 €
UNION DEPARTEMENTALE CONFEDERATION SYNDICALE DES FAMILLES DU BAS-RHIN	6 500€
UNION DEPARTEMENTALE CONFEDERATION SYNDICALE DES FAMILLES DU BAS-RHIN (projet écocitoyenneté et compostage)	2 000 €
VOISINMALIN	6 000 €
VRAC	8 000 €

120 000 € CRB EN06D fonction 7213 nature 65748, programme 8068 pour les subventions allouées à La Maison du compost.

autorise

la Présidente ou son·sa représentant·e à signer :

- *les arrêtés et les conventions financières 2024, susmentionnées, entre l'Eurométropole de Strasbourg et les associations,*
- *tous les actes et documents concourant à l'exécution de la présente délibération.*

Adopté le 28 mars 2024
par le Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg

Rendu exécutoire après
transmission au contrôle de légalité préfectoral
le 4 avril 2024

(Accusé de réception N°067-246700488-20240328-167136-DE-1-1)

et publication sur le site Internet www.strasbourg.eu
le 4 avril 2024

Synthèse financière AAE 2021-2024

Projets	Montant alloué en 2021	Montant alloué en 2022	Montant alloué en 2023	Montant CPO 2021-2023	Cout global du projet 2024	Montant demandé en 2024	Montant proposé en 2024
Convention d'objectifs 2024 (poursuite des axes de la CPO 2021-2023): Interventions pédagogiques et techniques sur la sobriété et l'efficacité énergétique, la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et des énergies renouvelables. Sensibilisation et pédagogie via des ateliers, stands et animations. Accompagnement à l'autorénovation. Centre EnR (Solaire Thermique et Bois énergie).	48 900 €	93 000 €	93 000 €	234 900 €	118 000 €	93 000 €	93 000 €



Mission

Sensibiliser et accompagner tous les publics pour :

- * **réduire les consommations d'énergie** et
- * **produire de l'énergie renouvelable.**

Constituée

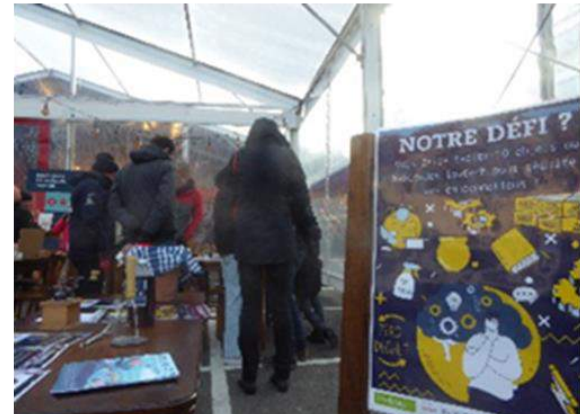
* d'un **pôle éducation à l'environnement** :
formation, conception d'outils, d'animation tout
public à partir du cycle 3

* d'un **pôle technique** :
conseils et accompagnement (particuliers,
copropriétés, élus et collectivités)



Alter Alsace
Energies

BILAN des actions Année 2023



Des projets avec les écoles primaires

« *Sur les traces de l'énergie* »

Alys GOUILLON
Charlotte RAULIN
Claire HIEBEL

Un projet sur 2 journées ancré dans le quotidien pour participer à la transition énergétique.
Ce projet propose des ateliers interactifs et une enquête à l'école avec des appareils de mesure. Il permet de découvrir l'énergie et les enjeux liés à son utilisation mais aussi, son pouvoir d'action. Des actions concrètes sont définies et mises en place.
Ce projet intègre une approche technique avec pose de sondes pour inciter à aller plus loin.

11 projets, 261 élèves sensibilisés



Des projets avec les écoles primaires

« *Ephém'air* »

Alys GOUILLON
Charlotte RAULIN

Un projet sur la qualité de l'air en 4 séances.

Ce projet propose des ateliers expérimentaux, la mise en place d'un protocole expérimental et une enquête de terrain avec utilisation d'une clé de détermination. Les messages sont transmis grâce à la réalisation d'une œuvre collective et naturelle : des graffitis végétaux sur le thème de la qualité de l'air.

2 projets, 56 élèves sensibilisés



Ateliers de sensibilisation public adulte

Actions de sensibilisation et/ou de formation

Charlotte RAULIN
Dorothee KIMMEL
Angélique GOUILLON
Alys GOUILLON
Marie-Laure DEYBER
Claire HIEBEL

49 ateliers, plus de 600 personnes sensibilisées

Partenariats avec des Communes, CSC, des acteurs sociaux, des CINE ...

Animations/stands lors d'événements grand public
Ateliers sur les écogestes et la qualité de l'air intérieur

Formation des acteurs sociaux
Formation des animateurs en centre de loisirs



DECLICS

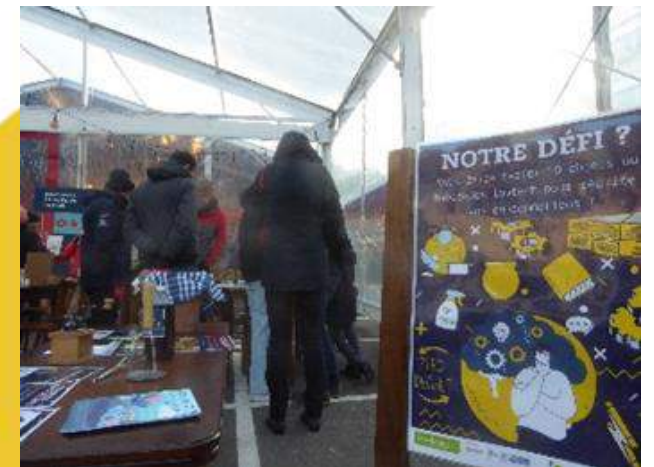
DECLICS / FEES / YAPLUKA

Angélique GOUILLON

Ce projet propose de réaliser des économies dans la joie et la bonne humeur et sans dépenser un centime, dans les domaines de l'énergie, des déchets, de la consommation et des transports.

Il est accompagné d'une plateforme de suivi des consommations, d'outils de communication et d'animations de terrain.

Edition 2022/2023 :
123 foyers inscrits
Economie totale 83 390 kWh totale



Auto Rénovation Accompagnée

Auto Rénovation Accompagnée par les professionnels

Audrey PETIT
Antoine CADORET

Projet développé dans le cadre du Pôle Territorial
de Coopération Economique (PTCE)

Recherche d'acteurs et de partenaires dans le
développement d'un réseau d'artisans

- Argumentaire en faveur de l'accompagnement à l'auto rénovation
- Étude des bases juridiques nécessaires à la mise en place de l'ARA (cadre assurantiel)
- Charte d'engagement des artisans
- Supports de communication à destinations des particuliers et artisans
- Présentation du guide ARA pour le particulier



Centre EnR (Solaire Thermique et Bois énergie)

Centre EnR (Solaire thermique et Bois énergie)

Gilles LARA
Antoine CADORET

Sensibiliser et redynamiser les filières du solaire thermique et du bois énergie sur l'Eurométropole de Strasbourg auprès des professionnels

- Recherche d'installations solaire thermique sur le territoire
- Enquête (analyse des performances) de ces installations par secteur d'activité
- Rencontre avec les fabricants pour faire l'état des lieux du marché





Alter Alsace
Energies



Synthèse financière CPO APPA 2023-2026

Projets	Montant alloué en 2022	Montant alloué en 2023	Coût global du projet 2024	Montant demandé en 2024	Montant proposé en 2024	Montant prévu en 2025	Montant prévu en 2026	Total CPO 2023-2026
Séquences de vulgarisation scientifique de type conférences débats à destination du grand public (3/an)	3 000 €	2 000 €	5 810 €	4 200 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	8 000 €
Ateliers de 2h30 sur l'air intérieur, les bons gestes pour un public jeune ou familial en CSC ou école: atelier "Multiscal'air" ou "QAI" (15 à 17 /an)	4 300 €	5 000 €	8 800 €	6 500 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	20 000 €
Parcours pédagogiques « Sur la piste de l'air » à destination du public scolaire. (12 à 15 / an)	0 €	5 000 €	6 330 €	5 100 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	20 000 €
Ateliers et/ou séquences de 2h30 formation et de sensibilisation à destination des professionnels de la périnatalité et de la santé et des jeunes parents (4 à 6 /an)	2 650 €	3 000 €	5 880 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	12 000 €
TOTAL	9 950 €	15 000 €	26 820 €	18 800 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	60 000 €



Bilan

Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique

2023

Projet 1 : Conférence Débat

Ces conférences ont pour objectif d'informer et de sensibiliser le public le plus large à l'actualité liée à la pollution de l'air et à sa protection. Elles s'adressent au grand public. Ainsi, tous les profils de public adultes sont invités pour ces conférences tels que les associations de malades, professionnels de santé, industriels, chercheurs, responsables environnement-hygiène, politiques, étudiants, personnel administratif, et toutes personnes intéressées par le sujet traité.

Deux conférences étaient prévues cette année : les **deux** ont été réalisées.



Lieu	Ville	Date	Nombre participants	Titre
Théâtre de la choucrouterie	Strasbourg	12/06/23	22	<u>Questions/réponses</u> : Produits de nettoyage et de bien-être : quels impacts sur la santé et l'environnement intérieur ?
CSC Albatros	Lingolsheim	06/12/23	28	Avantage et limite des nouvelles mobilités
		TOTAL	50	



Projet 2 : Atelier QAI

Ces ateliers visent la population des centres socio-culturels (adultes et enfants) et plus largement, en fonction des demandes, tout lieu d'accueil du public notamment les personnes vulnérables sur le plan économique ainsi que le public scolaire.

L'objectif est de **sensibiliser aux problématiques de qualité de l'air, extérieure et intérieure, par l'intermédiaire de parcours pédagogiques et d'ateliers au sein des structures ou lors de participation à des forums ou à des salons.**

Les différents ateliers permettent de mieux comprendre les sources de polluants présentes dans un logement, leurs potentiels effets sur la santé, et surtout les "bons gestes" permettant de limiter l'exposition de toute la famille. L'approche choisie est ludique, non anxiogène et non culpabilisante.

Pour les adultes, l'accent est mis sur les actions permettant de coupler gain sanitaire et gain économique (ex : "produits ménagers écologiques et économiques").

Seize ateliers étaient prévus, **dix-sept** ont été réalisés.

Les majorités des établissements sont soit en zone QPV, soit en périphérie de l'EMS.

Projet 2 : Atelier QAI

- 2 Ateliers QAI en CSC
- 13 Ateliers QAI en Ecole primaire
- 1 Atelier produits ménagers en CSC
- 1 participation à un forum dans un CSC

Nombre	Animation	Etablissement		Date	Classe/Age	Nbre participants	Nbre encadrants
		EE = Ecole Élémentaire CSC = Centre socioculturel	Ville				
1	Atelier QAI	CSC Albatros	Lingolsheim	03/01/23	CP – CE1	8	3
					12 – 14 ans	9	2
2	Atelier QAI	CSC Albatros	Lingolsheim	06/01/23	12 – 14 ans	12	1
					CE1	8	2
3	Atelier QAI	EE du Centre	Lingolsheim	10/01/23	CE2 – CM1	24	1
4	Atelier QAI	EE du Centre	Lingolsheim	10/01/23	CM1 – CM2	25	2
5	Atelier QAI	EE Gustave Doré	Strasbourg	17/01/23	CE2	28	1
6	Atelier QAI	EE Nicole Fontaine	Achenheim	14/03/23	CE2	25	1
7	Atelier QAI	EE Charles Wurtz	Strasbourg	16/03/23	CE2 bilingue	16	4
8	Atelier QAI	EE Charles Wurtz	Strasbourg	16/03/23	CE2	19	1
9	Atelier QAI	EE Charles Wurtz	Strasbourg	21/03/23	CM1	28	3
10	Atelier QAI	EE Charles Wurtz	Strasbourg	21/03/23	CM2	23	2
11	Atelier QAI	EE Nicole Fontaine	Achenheim	06/04/23	CM1 - CM2	7 + 17	1
12	Atelier Produits ménagers	CSC Albatros	Lingolsheim	11/05/23	6ieme à 3ieme	12	1
13	Participation au Forum Santé	CSC Lupovino	Strasbourg	23/05/23	/	15	/
14	Atelier QAI	EE Nicole Fontaine	Achenheim	20/06/23	CM1	29	1
15	Atelier QAI	EE Exen Schweitzer	Schiltigheim	09/10/23	CM2	30	1
16	Atelier QAI	EE Exen Schweitzer	Schiltigheim	14/12/23	CM2	24	1
17	Atelier QAI	EE Exen Schweitzer	Schiltigheim	21/12/23	CM2	25	1
					TOTAL	340	28
					TOTAL		368



Projet 3 : Projet FEES

L'objectif est de diminuer l'exposition des femmes enceintes et nourrissons aux polluants présents dans l'air intérieur, l'alimentation et les cosmétiques, par la sensibilisation des professionnels de la périnatalité et de la santé, ainsi que des futurs et jeunes parents.

Quatre sessions étaient prévues, **quatre** ont été réalisées.

Nbre	Lieu	Thème / Durée	Ville	Date	Nombre participants
1	CMCO – Ecole Sage-Femme	Qualité de l'Air Intérieur	Schiltigheim	24/10/23	28
2	CMCO	Formation Ambassadeur	Schiltigheim	07/12/23	7
3	CMCO - Ecole Sage-Femme : 2ieme année	10 « conseils »	Strasbourg	13/12/23	18
4	CMCO - Ecole Sage-Femme : 3ieme année	10 « conseils »	Strasbourg	13/12/23	19
				TOTAL	72





Projet 4 : « Sur la piste de l'air »

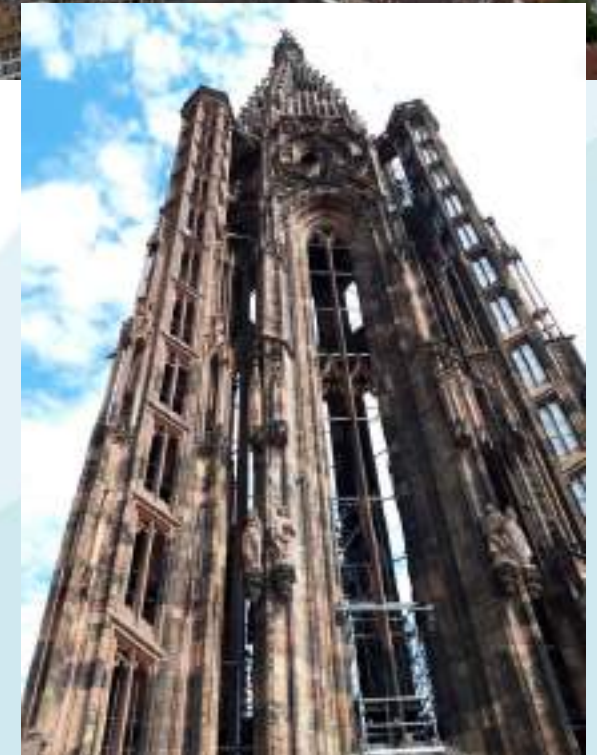
L'objectif est de sensibiliser le public scolaire aux problématiques de qualité de l'air extérieure et aux gestes écocitoyens par l'intermédiaire d'un parcours pédagogiques dans les rues de Strasbourg.

Le parcours « Sur la piste de l'air » consiste en une découverte, sur une durée d'environ 2h30, d'éléments en rapport avec les questions de pollution de l'air au sein du centre de la Ville de Strasbourg. Au fil d'une découverte originale du centre-ville, les enfants déambulent à la recherche de réponses aux énigmes proposées. Celles-ci permettent de prendre conscience de l'existence de la pollution atmosphérique et de ses effets. L'étape "montée à la plateforme de la cathédrale", permet aux participants de poser un regard différent sur la ville et ses environs. Un livret est remis à chaque groupe et sert de support à l'animation. Il est conservé par l'enseignant, qui peut ainsi continuer ce travail et l'intégrer dans son programme.

Douze séances étaient prévues sur l'année, **treize** ont été réalisées en 2023.

Projet 4 : « Sur la piste de l'air »

Nombre	Etablissement EE = Ecole Élémentaire	Ville	Date	Classe/Âge	Nombre enfants	Nombre encadrants
1	EE Charles Wurtz	Strasbourg	27/03/23	CM2	26	4
2	EE Gustave Doré	Strasbourg	04/04/23	CE2	28	4
3	EE Charles Wurtz	Strasbourg	11/04/23	CM1	27	5
4	EE Charles Wurtz	Strasbourg	11/05/23	CE2	16	4
5	EE Charles Wurtz	Strasbourg	25/05/23	CE2	23	4
6	EE Exen Schweitzer	Schiltigheim	02/06/23	CM1 – CM2	25	4
7	EE Exen Schweitzer	Schiltigheim	05/06/23	CM1	26	4
8	EE Jean Mermoz	Schiltigheim	08/06/23	CE2	23	5
9	EE Jean Mermoz	Schiltigheim	13/06/23	CE2	24	5
10	EE du Centre	Lingolsheim	15/06/23	CM1/CM2	23	5
11	EE du Centre	Lingolsheim	15/06/23	CE2/CM1	23	6
12	EE Exen Schweitzer	Schiltigheim	19/06/23	CM1/CM2	26	6
13	EE Exen Schweitzer	Schiltigheim	26/06/23	CM1	23	6
				TOTAL	313	62
				TOTAL	375	





Perspectives

Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique

2024



Piste de l'air :

- 1 atelier fait en janvier
- 2 ateliers planifiés en avril
- 3 ateliers planifiés en mai

Atelier QAI :

- 3 ateliers fait en janvier
- 1 atelier planifié en mars

➔ Sollicitation de professeurs qui ont déjà eu les ateliers l'année dernière ou rencontré lors du forum de l'éducation

➔ **Reproposer aux villes en périphérie de l'EMS ou proposer à des écoles qui n'en ont pas encore bénéficié ?**

Conférence débat :

1 conférence fait en janvier sur les Polluants éternels à Kolbsheim (38 participants)

CONVENTION D'OBJECTIFS exercices 2023-2026

Entre :

- L'Eurométropole de Strasbourg, représentée par Madame Pia IMBS, présidente, et
- L'association pour la prévention de la pollution atmosphérique (APPA), représentée par Monsieur Maurice MILLIET, Président du Comité Grand-Est, inscrite au registre du Tribunal d'instance de Strasbourg sous le volume 94 folio 221, et dont le siège social est 42 rue du Paradis à Paris, ci-après dénommée l'association.

Vu,

- les articles L 1611-4 et L 212 -29 du Code général des collectivités territoriales,
- la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 art 10 et le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 art 1,
- la délibération du Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg du 25 mars 2022

Préambule

L'Eurométropole de Strasbourg, dans le cadre de sa politique en faveur du monde associatif témoigne de sa volonté d'inscrire ses relations avec les associations dans un partenariat durable. La présente convention s'inscrit pleinement dans cette démarche partenariale, fondée sur la confiance, le respect et le dialogue entre les deux parties.

Objet et vie de la convention

Article 1 : objet de la convention

Par la présente convention, l'Eurométropole de Strasbourg et l'association pour la prévention de la pollution atmosphérique (APPA) définissent des objectifs partagés et s'engagent à mettre en œuvre, à cette fin, tous les moyens nécessaires à leur bonne exécution.

Article 2 : vie de la convention

La convention est établie pour une durée de quatre ans. Toutefois, son entrée en vigueur est soumise à la condition suspensive de la réception par l'Eurométropole d'un exemplaire signé par le/la-Président(e) de l'association.

Au terme de la présente convention, une nouvelle convention d'objectifs pourra être proposée à l'ordre du jour du Conseil de l'Eurométropole, sur proposition du Comité de suivi (cf. articles 7 et 10).

1ère partie : les objectifs

Article 3 : les priorités de l'Eurométropole de Strasbourg dans le domaine de la qualité de l'air

Enjeu majeur de santé publique, l'amélioration de la qualité de l'air fait partie des engagements de la collectivité et constitue un axe essentiel de l'action de la collectivité, selon les orientations inscrites dans le Plan Climat – Air – Énergie 2030.

La pollution atmosphérique est responsable chaque année de centaines de décès sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg. Elle nuit à la santé de toutes et tous, en premier lieu des enfants, et représente un facteur de risque important pour le développement de maladies respiratoires aiguës (comme la pneumonie) et de maladies pulmonaires et cardiovasculaires chroniques (bronchopneumopathie chronique obstructive ou accidents vasculaires cérébraux, par exemple). Pour agir efficacement sur la qualité de l'air, des actions de fond sont développées dans l'ensemble des politiques structurantes de l'Eurométropole (mobilité, urbanisme, habitat, énergie, agriculture, etc.).

La dynamique engagée au cours de ces dernières années notamment au travers du programme Villes Respirables est prometteuse, mais l'engagement collectif doit encore s'amplifier pour atteindre les objectifs fixés en développant de nouvelles actions qui porteront leurs fruits dans les années à venir. L'Eurométropole s'est par exemple largement investie dans les étapes de co-construction du plan d'actions du Plan de protection de l'atmosphère porté par la Préfecture et en cours de révision. Des efforts sans précédent ont été et vont être entrepris au cours des prochaines années, afin de continuer à réduire les émissions du trafic routier et afin d'accompagner la mise en place de la Zone à Faibles Émissions-mobilité (ZFE-m). Il s'agit également de trouver des solutions pour réduire la contribution du chauffage au bois individuel dans les émissions du territoire (projet Fonds Air Bois, etc.). Des travaux sont aussi menés actuellement afin de favoriser l'implantation, l'accompagnement et le développement de projets innovants qui soient efficaces pour lutter doublement contre la pollution de l'air, et pour renforcer le tissu économique, académique et scientifique.

La collectivité ne néglige pas non plus l'importance de la qualité de l'air intérieur car nous sommes entre 80 et 90% de notre temps dans des lieux qui sont susceptibles d'émettre des contaminants chimiques et/ou biologiques. Aussi des actions de sensibilisation auprès des publics les plus fragiles sont conduites en partenariat avec différents acteurs.

Sur cette thématique de la qualité de l'air intérieur et extérieur, un partenariat a été établi avec l'association APPA Grand Est avec pour objectif commun de prévenir des dangers de la pollution atmosphérique, de sensibiliser et d'assurer une meilleure information de la population sur ce sujet afin de favoriser les changements de comportements.

Le partenariat avec l'association s'est traduit par l'attribution de subventions, chaque année depuis 2010, dans le cadre des appels à projets de médiation et d'éducation à l'environnement. La collectivité a soutenu l'association pour la réalisation des projets suivants sur les liens santé et pollution de l'air : « les ateliers multi-sécul'air », le parcours « sur la piste de l'air » ou encore des formations « Air et Santé » ou Qualité de l'Air Intérieur (QAI).

Le montant total des subventions attribuées à l'association a augmenté au fil du temps, en

cohérence avec la quantité et l'ampleur des projets proposés. (4600€ de subvention en 2010 pour 2 projets contre 12 250 € en 2020 pour 5 projets et 9 950 en 2022 pour 3 projets).

L'Eurométropole de Strasbourg souhaite poursuivre, développer et pérenniser le partenariat en place avec l'association APPA Grand Est avec la mise en place de la présente convention d'objectifs pluriannuelle 2023-2026.

Article 4 : le projet associatif

L'association pour la prévention de la pollution atmosphérique (APPA) a pour objet de :

- Susciter et coordonner toutes études, recherches et enquêtes statistiques sur la pollution atmosphérique,
- Entreprendre auprès du public des campagnes d'information et d'éducation sur les dangers de la pollution atmosphérique,
- Présenter toutes suggestions auprès des collectivités, d'organismes publics ou privés, comités d'études, en vue de l'adoption et de la mise en œuvre de toute mesure destinée à lutter contre la pollution atmosphérique

Article 5 : les objectifs partagés

Fondée en 1958 au niveau national et représentée au niveau local par le comité Grand Est, l'Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique Grand Est est un acteur important sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg et contribue depuis plus de dix ans, de par son rôle, à l'atteinte des objectifs fixés par la collectivité. Ses contributions sont assises sur de sérieuses études scientifiques qu'elle permet de vulgariser tant par le biais d'intervenants de haut niveau que par ses animateurs.

Chaque année, elle agit notamment au travers de dizaines d'ateliers de sensibilisation, de conférences, d'expositions, de formations pour différents publics : scolaires, familles, jeunes parents ou professionnels de santé au sein de structures publiques.

Le partenariat avec l'association s'est traduit par l'attribution de subventions, chaque année depuis 2010, dans le cadre des appels à projets de médiation et d'éducation à l'environnement. La collectivité a soutenu l'association pour la réalisation des projets suivants sur les liens santé et pollution de l'air : « les ateliers « multi-scal'air », le parcours « sur la piste de l'air » ou encore des formations « Air et Santé » ou Qualité de l'Air Intérieur (QAI).

Le montant total des subventions attribuées à l'association a augmenté au fil du temps, en cohérence avec la quantité et l'ampleur des projets proposés. (4600€ de subvention en 2010 pour 2 projets contre 12 250 € en 2020 pour 5 projets et 9 950 en 2022 pour 3 projets).

L'Eurométropole de Strasbourg souhaite poursuivre, développer et pérenniser le partenariat en place avec l'association APPA Grand Est avec la mise en place d'une convention d'objectifs pluriannuelle 2023-2026 construite autour d'objectifs partagés.

Les objectifs partagés ci-dessous sont issus de discussions entre les deux parties

➤ **Objectifs généraux :**

- sensibiliser et mobiliser les professionnels et le grand public vers des changements de comportements plus respectueux de la qualité de l'air et les aider à être acteur de leur santé.

assurer une meilleure information sur les dangers de la pollution atmosphérique et promouvoir les bons gestes notamment auprès des publics les plus fragiles (femmes enceintes, enfants, ...)

Ces objectifs généraux se déclinent sur plusieurs cibles que sont : le grand public, le public scolaire, les professionnels dits assimilés (secteur de la santé ou de la petite enfance par exemple) et les relais d'informations (associations, services civiques, CSC, etc. ...).

Les actions se répartiront sur l'ensemble du territoire de l'Eurométropole de Strasbourg.

➤ **Objectifs opérationnels :**

- Sensibiliser le grand public et le public jeune aux enjeux de la qualité de l'air intérieur et extérieur
- Sensibiliser les scolaires aux enjeux de la qualité de l'air intérieur et extérieur
- Former les professionnels au contact des publics les plus vulnérables aux enjeux de la qualité de l'air intérieur et extérieur

Voir le tableau annexe joint pour plus de détails sur la déclinaison de ces objectifs.

2ème partie : les moyens

Article 6 : la subvention versée par l'Eurométropole de Strasbourg à l'association

Pendant la durée de la convention, la collectivité s'engage à soutenir financièrement les objectifs prévus à l'article 5, que l'association s'engage à réaliser en partenariat avec elle. Le montant prévisionnel total de la subvention s'élève à la somme de 60 000 €.

- Pour la première année, le montant de la subvention s'établit à : 15 000 €.
- Pour la deuxième année, le montant prévisionnel s'élève à : 15 000 €.
- Pour la troisième année, le montant prévisionnel s'élève à : 15 000 €.
- Pour la quatrième année, le montant prévisionnel s'élève à : 15 000 €.

Ces trois derniers versements auront lieu sous réserve de l'approbation annuelle des crédits par le Conseil de l'Eurométropole.

La présente convention d'objectifs se traduit par une convention financière annuelle spécifique définissant les modalités de l'intervention financière de l'Eurométropole de Strasbourg

3ème partie : le dispositif de suivi et d'évaluation de l'atteinte des objectifs

L'évaluation de l'atteinte des objectifs opérationnels prévus dans la présente convention s'opère au moyen d'indicateurs. Définis au préalable par les deux partenaires, ces indicateurs sont mentionnés dans le tableau annexe.

Article 7 : la composition de l'instance de suivi

Un Comité de suivi de la convention d'objectifs est mis en place. Il constitue une instance de dialogue entre les partenaires, dans le cadre du suivi de la convention.

Le Comité de suivi est co-présidé par le Président de l'association et la Présidente de l'Eurométropole ou son représentant. Il se compose des membres suivants :

- Le Président de l'association
- La Présidente de l'Eurométropole ou son-sa représentant-e.
- Les référents es de la direction et/ou du service de l'Eurométropole.

Article 8 : les missions du Comité de suivi

- Evaluer l'atteinte des objectifs sur la base des indicateurs figurant en annexe de la présente convention ;
- Le cas échéant, analyser les causes des écarts et prendre les décisions d'ajustement ;
- La dernière année de la convention, se prononcer sur une éventuelle reconduction de la convention et sur ses modalités, en vue d'une proposition d'inscription à l'ordre du jour du Conseil de l'Eurométropole.

Article 9 : l'organisation du Comité de suivi

Le Comité de suivi se réunit au moins une fois par an, à l'initiative de l'Eurométropole. Des réunions supplémentaires pourront être organisées à la demande de l'une ou l'autre des parties.

La date de rencontre est fixée conjointement par l'association et l'Eurométropole.

L'association communique à l'Eurométropole, un mois calendaire au plus tard avant la tenue du Comité de suivi, un document de bilan d'activité ainsi que le tableau d'objectifs et d'indicateurs (selon le modèle figurant en annexe) complétés pour la période annuelle évaluée.

Enfin, l'Eurométropole envoie une invitation à l'association (et les autres partenaires parties prenantes le cas échéant) trois semaines au plus tard avant la tenue du Comité de suivi. Elle joint à cette invitation l'ensemble des documents de bilan complétés par le service référent.

Article 10 : l'évaluation finale

Elle consiste à évaluer l'ensemble des résultats obtenus par l'association durant toute la durée de la convention, sur la base du tableau d'objectifs et d'indicateurs.

Au terme de la présente convention, sur proposition du Comité de suivi, une nouvelle convention pourra être proposée six mois calendaires au plus tard avant l'échéance de la présente convention à l'ordre du jour du Conseil de l'Eurométropole.

Elle tiendra compte de l'évolution du contexte général et de l'évaluation réalisée conjointement au Comité de suivi de l'atteinte des objectifs définis dans la présente convention.

4ème partie : les dispositions diverses concernant les modalités d'application de la convention

Article 11 : communication

L'Eurométropole de Strasbourg apparaîtra comme le partenaire de l'association dans toute action de communication de l'association en direction des médias et du grand public, et sur tous les supports de communication (tracts, affiches, dépliants...) relatifs aux actions soutenues par l'Eurométropole de Strasbourg, sauf demande expresse spécifique de cette dernière.

Article 12 : responsabilité

L'association conserve l'entière responsabilité des actions et missions exercées par elle, y compris celles visées par les stipulations de la présente convention, sans que la responsabilité de l'Eurométropole de Strasbourg ne puisse être recherchée.

Article 13 : avenant

Toute modification substantielle des conditions ou modalités d'exécution de la présente convention, définie dans le cadre du Comité de suivi, fera l'objet d'un avenant. Celui-ci précisera les éléments modifiés de la convention, sans que ceux-ci ne puissent remettre en cause les objectifs généraux définis dans la première partie de la convention.

Article 14 : résiliation

La présente convention se trouvera résiliée de plein droit, et sans indemnité d'aucune sorte, dans tous les cas de force majeure reconnus par la loi.

De même, la convention sera résiliée de plein droit et sans indemnité en cas de changement d'objet ou d'activité, de faillite, de liquidation judiciaire, d'insolvabilité ou d'impossibilité par l'association d'achever sa mission.

Par ailleurs, en cas de non-respect, par l'une ou l'autre des parties, des engagements réciproques inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit à l'expiration d'un délai de trois mois suivant la réception (ou première présentation) d'une lettre motivée, par envoi recommandé avec accusé de réception, valant mise en demeure.

Le cas échéant, il sera procédé, par l'association, au reversement en totalité ou partie des montants versés par l'Eurométropole, en dehors des cas de force majeure évoqués au 1^{er} paragraphe de cet article

Article 15 : litiges

Les parties s'engagent à rechercher, en cas de litige sur l'interprétation ou sur l'application de la convention, toute voie amiable de règlement, notamment dans le cadre du Comité de suivi, avant de soumettre tout différend à une instance juridictionnelle.

En cas d'échec des voies amiables de résolution, tout contentieux portant sur l'interprétation et sur l'application de cette convention devra être porté devant le tribunal administratif de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le **25 AVR. 2023**

Pour l'Eurométropole de Strasbourg


La Présidente


Pour l'Eurometropole de Strasbourg

Pour l'association

APPA Grand Est

Le Président du Comité Grand Est


Maurice MILLET

ANNEXE Convention Pluriannuelle d'Objectifs APPA 2023-2026

Objectifs opérationnels	Actions	Résultats attendus	Indicateurs d'évaluation Quantitatifs/qualitatifs
Sensibiliser le grand public et le public jeune aux enjeux de la qualité de l'air intérieur et extérieur	<ul style="list-style-type: none"> - Séquences de vulgarisation scientifique de type conférences débats à destination du grand public (2/an) - Ateliers de 2h30 sur l'air intérieur, les bons gestes pour un public jeune ou familial en CSC ou école : atelier "Multiscal'air" ou "QAI" ou Atelier de 2h30 sur l'air intérieur pour le grand public : identification des sources de pollution de l'air intérieur et comment les éviter, comprendre les pictogrammes présents sur les produits d'entretien pour bien les choisir, fabrication de produits d'entretien → 16/an 	<p>Contribuer à une prise de conscience des habitants</p> <p>Changer les comportements</p>	<p>Nombre d'interventions,</p> <p>Nombre de personnes sensibilisées</p> <p>Résultats qualitatifs : canaux de communications, type de public visé, type de public accompagné, endroits où l'affichage est réalisé</p>
Sensibiliser les scolaires aux enjeux de la qualité de l'air intérieur et extérieur	Parcours pédagogiques « Sur la piste de l'air » à destination du public scolaire. (12 / an)	<p>Contribuer à une prise de conscience des scolaires</p> <p>Changer les comportements</p>	<p>Nombre d'écoles touchées et localisation (répartition sur tout le territoire)</p> <p>Nombre d'enfants sensibilisés</p>
Former les professionnels au contact des publics les plus vulnérables aux enjeux de la santé environnementale	Ateliers et/ou séquences de 2h30 formation et de sensibilisation à destination des professionnels de la périnatalité et de la santé et des jeunes parents (4 /an)	<p>Contribuer à une prise de conscience des professionnels et à une montée en compétence sur le sujet</p> <p>Changer des comportements</p>	<p>Nombre d'ateliers et localisation (ventilation sur tout le territoire)</p> <p>Nombre de professionnels / personnes sensibilisées aux événements et ateliers</p> <p>Résultats qualitatifs (questionnaire de satisfaction, partenariats réalisés avec d'autres assos/collectifs...)</p>



Club d'entreprises socialement responsables
engagées sur le territoire

BILAN CPO 2023





1. Introduction

- Présentation du Projet et Objectifs

2. Bilan d'Activité 2023

- Réalisations et Statistiques Clés
- Equipe et formation
- Communication et visibilité

3. Points forts et limites Identifiées

- Points forts
- Limites

4. Solutions à l'Étude

- Propositions Futures

5. Conclusion

- Synthèse et Perspectives





Introduction

1

Éléments de contexte

Explosion des prix de l'énergie au cours de l'année 2023 :

- Tarif réglementé du gaz : 11.21cts/kWh en janvier 2022 à 12.84cts/kWh en juin 2023

(Selon le site : <https://www.hellowatt.fr/contrat-gaz-naturel/prix-gaz>)

Les prix du gaz sont bloqués depuis le 1er novembre 2021 jusqu'à la fin de l'année 2022 grâce au "bouclier tarifaire" mis en place par le gouvernement. Ce bouclier a été supprimé au 1^{er} juillet 2023.

- En novembre 2023, le prix du kWh au Tarif Bleu d'EDF est de 0,2276 € (pour une puissance de compteur de 6 kVA, option tarifaire base)

- Les **prix d'un abonnement** d'électricité oscillent quant à eux **entre 100 et 150 €** par an.

- Une **forte hausse du prix de l'électricité de 35 % TTC** était attendue pour **février 2022**. Pour **éviter cette augmentation**, le gouvernement de Jean Castex a mis en place un "**bouclier tarifaire**".

La hausse du 1er février a ainsi été **limitée à +4 %** grâce à une baisse de taxe.

- Le bouclier tarifaire est **maintenu en 2023**. On a toutefois observé une hausse des factures d'électricité à **+15 %** en **février**, ainsi qu'une seconde **hausse des tarifs de l'électricité de +10 %** en **août 2023**.

Augmentation du nombre d'individus en situation de précarité énergétique :

5 732 000 personnes qui consacrent plus de 35 % de leurs revenus à leurs dépenses de logement.

12 Millions de personnes seraient en précarité énergétique en France.

Notre action va donc se tourner encore davantage vers les usages des énergies dans le logement.

Selon le rapport annuel du mal logement en France (<https://www.fondation-abbe-pierre.fr>), 3 558 000 des Français ont eu froid chez eux de l'hiver dernier.

Rappel des objectifs de la CPO

- 1) Promouvoir la consommation et la protection de nos ressources en eau**
- 2) Promouvoir la sobriété et l'efficacité énergétique**
- 3) Réduire la production de déchet et le gaspillage alimentaire des particuliers**



Bilan d'activité 2023

2

Bilan 2023

- Les activités des appartements ont repris de plus belle. En 2022, nous avons réalisé environ 2036 sensibilisations, **en 2023** nous en avons réalisé **2196**.
- La **reprise des événements extérieurs** permet d'accroître la visibilité de nos actions et le nombre de personnes touchées par celles-ci.
- Un **accroissement des réservations et de l'intérêt pour l'appartement pédagogique** cet automne.

Typologie des publics

Age :

<18ans : 16,67%

18-25 : 37,68%

26-35 : 23,19 %

36-45 : 9,42%

46-55 : 7,25%

+55ans : 5,79%

Femme/homme :

Femme : 52,55%

Homme : 47,55%

Lieu d'habitation : EMS / autre commune

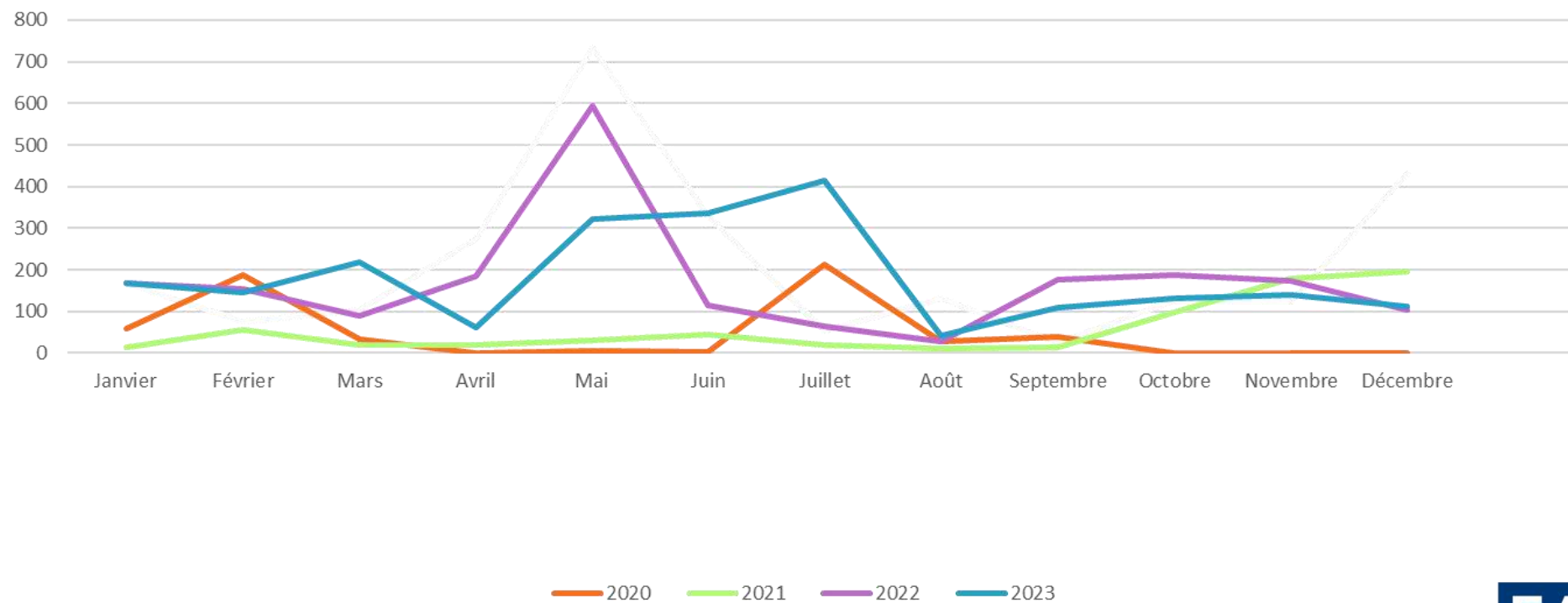
Strasbourg : 66,45%

Autre EMS : 22,74%

Autres : 10,81%

Evolution de l'activité

Evolutions du nombre de sensibilisations
2020-2023



Point sur l'activité 2023

Les sensibilisations ont repris à des niveaux quasi similaires à la période pré-covid avec une moyenne de

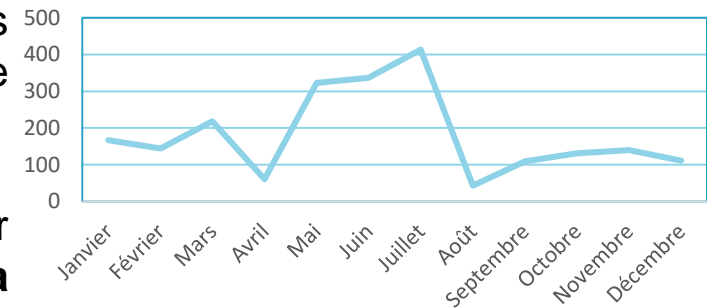
183 sensibilisations par mois.

L'activité est **au plus haut au mois de juillet** avec notamment les évènements extérieurs qui permettent de toucher davantage de personnes.

Depuis septembre, nous avoisinons plus de 122 sensibilisations par mois notamment grâce à un regain d'intérêt avec les **incitations à la sobriété** et le **prix des énergies en forte hausse**.

Un creux dans l'activité est observé en août, comme dans les années précédentes.

Nombre de sensibilisations 2023



Données qualitatives

Chaque fin de visite est ponctuée par un questionnaire afin d'évaluer nos actions, les recadrer et les améliorer continuellement.

Nos actions répondent aux attentes du public :

96 % des personnes ayant réalisé les ateliers affirment qu'ils ont répondu à leurs attentes. (Augmentation de 1%)

L'impact de nos actions:

79 % des personnes indiquent qu'elles se sentent capables de mettre en application chez elles ce qui leur a été présenté au cours des ateliers. 16% des personnes interrogées indiquent qu'elles auront des difficultés à les appliquer. Cela s'explique essentiellement d'une part que leur logement n'est pas adapté et d'autre part qu'il est difficile, dans un ménage de changer ses habitudes.

96 % des personnes indiquent que l'atelier leur sera utile dans leur vie quotidienne.

Formation de nos volontaires

Les volontaires sélectionnés pour les missions d'animation d'appartement pédagogique et de sensibilisation sont formés tout au long de leur mission qui dure de 6 à 9 mois en fonction des possibilités des dispositifs nationaux.

Les volontaires s'engagent pour une mission de 28h/semaine dont les temps de formation font partie.

Un parcours d'intégration et de formation est développé au démarrage de la mission sur le premier mois de mission:

- **Formation socle Maîtrise des énergies**, apprentissage des connaissances du sujet et mise en situation d'animation
- **Formation Civique et Citoyenne** dont PSC1 obligatoire
- **Formation Thématique auprès de partenaires** les thématiques abordées font ensuite l'objet de formation approfondie pour l'animation des thématiques. (Services de l'EMS pour les thématiques de l'eau et des déchets)
- **La rencontre du tissu partenarial**, via des réunions de présentation fait partie du socle de formation à l'intégration.

Nous adaptons et profitons de toutes les opportunités de formation pour étoffer le parcours de nos volontaires en lien avec les publics de nos projets.

Les volontaires en service civique sont les premiers bénéficiaires de nos actions.





Points forts et limites identifiées

3

Appartement pédagogique dans les médias



Chauffage : Christelle Remy
coordinatrice de projet chez Face
Alsace, association qui explique
comment faire des économies

Le 17 octobre 2023



04 min

EMISSION RADIO DU 24 MARS 2023

Épisode 4 : « Des produits ménagers pas chers, non toxiques pour ma santé et l'environnement, c'est possible ! »

Dans ce quatrième épisode nous apprenons comment reconnaître et utiliser des produits ménagers pas chers et non toxiques.

Saviez-vous que, selon une étude de l'ADEME, l'air intérieur est 5 à 7 fois plus pollué que celui de l'extérieur. La plupart des produits ménagers que nous utilisons au quotidien sont toxiques pour notre santé et l'environnement. Alors comment remplacer produit vaisselle, produit vitre et déboucheurs de canalisation chimiques?

Nos invités :

- Maxime Pomies – Direction Service Eau et Assainissement de la ville de Strasbourg (DESPL)
- Sylvie Egretreau – Eco-infirmière et Formatrice sur le projet FEES.
- Cécile Cadoux – Chargée de projet Qualité de l'Air.
- Marie Pignon – Face Alsace

LES DEFRICHEURS
MEDIA 100% POSITIF

ARTICLES | EVENEMENTS | FESTIVAL RADIO 2023 | EDUCATION | PODCASTS

13.15	Vers l'inclusion numérique Erema Connect	Comment aider aux personnes en situation de précarité sociale et numérique à accéder aux outils et à une culture numérique responsable et durable ?
13.22	Demain, j'arrête la viande ! Association Végétarienne de France	L'alimentation occupe une place importante dans notre quotidien urbain, notamment la consommation de la viande nous inflige tout impact sur la biodiversité, la pollution des sols, etc.
13.30	Mode d'emploi pour réduire sa facture énergétique Face ALSACE	Aidez et boostez votre consommation pour réduire sa facture énergétique.

Points forts

Impact Éducatif Élevé : En 2023, nos sensibilisations continuent de toucher un nombre important de bénéficiaires.

Adaptabilité et Innovation : Nos méthodes d'enseignement et notre matériel pédagogique continuent d'évoluer pour répondre aux besoins changeants de notre public. (Escape Game, ateliers délocalisés)

Limites

- **Accessibilité Géographique** : Bien que nos activités soient efficaces, la nécessité de se déplacer jusqu'à l'appartement pédagogique limite notre portée.
- **Mesure d'Impact** : Il reste difficile de mesurer l'impact à long terme de nos activités de sensibilisation sur les changements de comportements. (inhérente aux sensibilisations de 1^{er} niveau)
- **Défis Logistiques** : La gestion des ressources et la coordination des activités nécessitent une optimisation constante pour gérer efficacement notre activité. (dépendance au dispositif de service civique)



Solutions à l'étude

4

Appartement mobile

- En 2024 nous développons développer :

Un appartement mobile sur « zip wall » de 500x230 cm destiné aux animations type stand



Appartement en réalité virtuelle



Constat : Explosion du prix des énergies, augmentation du nombre de ménage en situation la précarité énergétique.

Nécessité : Accompagnement des habitants à la sobriété énergétique.

Solution existante : Outils et expérience dans l'accompagnement et plusieurs appartements pédagogiques.

Urgence : Toucher davantage de personnes et en proximité car une situation de précarité énergétique entraîne d'autres problématique: sociales, précarité,...

Limite à notre solution actuelle : Les personnes doivent venir à nous, se rendre à l'appartement pour bénéficier de nos conseils, ce qui n'est pas toujours possible ou difficile pour les publics éloignés.

Solution complémentaire : Rendre l'appartement mobile dans une démarche d'aller vers.

Appartement en réalité virtuelle

2 versions en cours de développement :

Une version « light » type visite 360 (www.visite360.face-alsace.org)

Une version « gaming » avec interaction (voir vidéo démo)

Une version plus aboutie avec Face Flandres (<https://faceflandres.org/meta-mind-showroom/>)

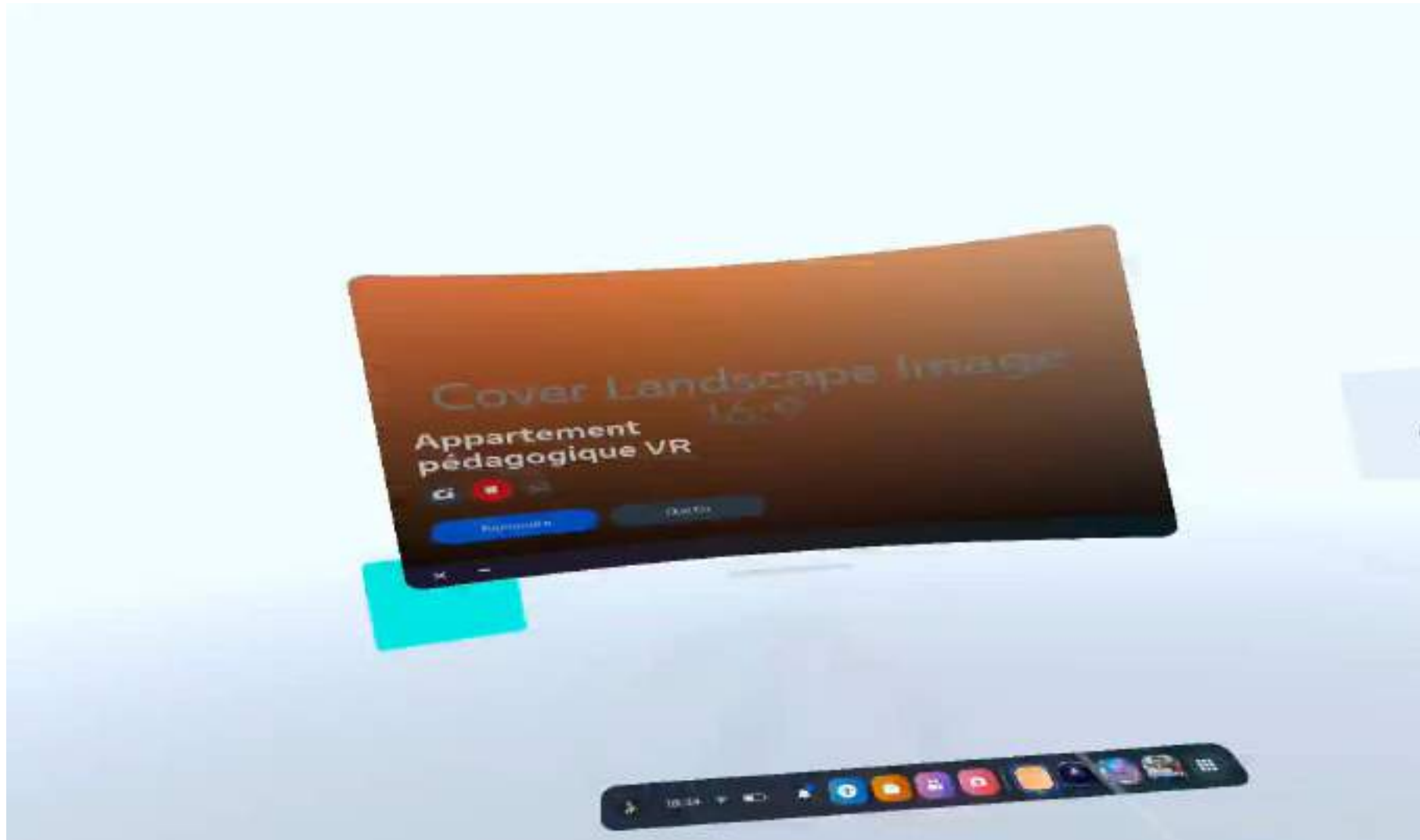


Les appartements mobiles/virtuels sont conçus pour être des produits d'appels pour faire venir à l'appartement pédagogique FACE'ile@vivre. Concernant les activités en développement avec casque de réalité virtuel, nos animations sont prévues pour ne durer que 10mn maximum, pour éviter le « motion sickness » qui touche près de 40% de la population.

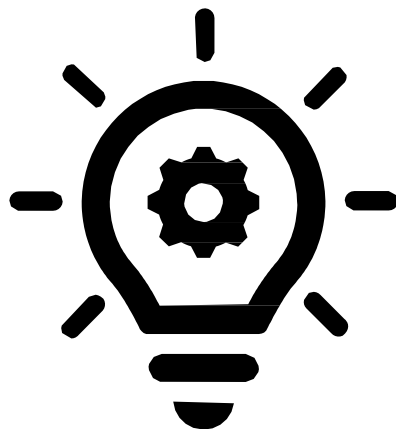
Visite virtuelle



Escape Game VR



Mieux vivre chez soi



Entretien : Une visite sur l'entretien de son logement.

Santé : Une visite pour améliorer sa santé (qualité de l'air intérieur, propreté du logement).

Eco-responsabilité : Promotion des alternatives éco-responsable en matière d'entretien du logement (produit d'entretien naturel, astuces écologiques, ustensiles réutilisables).

Sobriété: Promotion d'un mode de vie plus sobre et responsable pour limiter l'encombrement de son appartement.

Réduction des déchets: Sensibilisation aux enjeux de la production de déchets et aux alternatives existantes pour remplacer les objets jetables.

Médiateur socio-énergétique



Constat : Pas de service en proximité pour accompagner les ménages en situation de précarité énergétique.

Urgence : Toucher davantage de personnes et en proximité car une situation de précarité énergétique entraîne d'autres problématique: sociales, précarité, etc... & créer des parcours entre les différentes structures et services.

Solution existante : Outils et expérience dans l'accompagnement et plusieurs appartements pédagogiques & dans la médiation.

Solution complémentaire : des conseils de qualité, des diagnostics efficaces

Avantage : Offrir un conseil de qualité et personnalisé afin de lutter contre la précarité énergétique directement à leur domicile.

Missions proposées



- Etablir un diagnostic sur les dépenses d'énergie et d'eau, les droits et les aides que les habitants peuvent solliciter.
- Qualifier le bâti (humidité, moisissures, mauvaises isolation, ventilation...).
- Aider les ménages à réduire leurs consommations énergétiques et améliorer le confort de leur logement : conseils personnalisés et astuces.
- Installer, si besoin, des petits équipements gratuits d'économies d'énergie.
- Accompagner, si besoin, les ménages dans leurs démarches liées au logement, à l'eau et aux énergies.

Conclusion

6

Synthèse financière CPO FACE 2023-2026

Projets	Montant alloué en 2022	Montant alloué en 2023	Cout global du projet 2024	Montant demandé en 2024	Montant proposé en 2024	Montant prévu en 2025	Montant prévu en 2026	Total CPO 2023-2026
Convention d'objectifs 2023-2026: Ateliers, stands et visites d'appartements pédagogiques ou visites virtuelles visant la promotion et la préservation de nos ressources en eau / la sobriété et l'efficacité énergétique / la réduction des déchets et du gaspillage alimentaire avec un ciblage particulier sur les publics en précarité	25 300 €	25 300 €	50 000 €	25 300 €	25 300 €	25 300 €	25 300 €	101 200 €

CONVENTION D'OBJECTIFS Exercices 2023-2026

Entre :

- L'Eurométropole de Strasbourg, représentée par Madame Pia IMBS, Présidente, et
- l'association « FACE Alsace Mulhouse » ci-après dénommée l'association, inscrite au registre du Tribunal d'instance de Mulhouse sous le numéro LXXIII(73) FOLIO 94 et dont le siège est 6, rue de la Bourse 68100 Mulhouse représentée par son Président en exercice, Monsieur Jean Edouard SEXT :

Vu,

- l'articles L1611-4 du Code général des collectivités territoriales,
- la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 art 10 le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 art 1,
- la délibération de Conseil de l'Eurométropole du 15 juillet 2020,
- la délibération de Conseil de l'Eurométropole du 24 mars 2023,

Préambule

L'Eurométropole de Strasbourg, dans le cadre de sa politique en faveur du monde associatif témoigne de sa volonté d'inscrire ses relations avec les associations dans un partenariat durable. La présente convention s'inscrit pleinement dans cette démarche partenariale, fondée sur la confiance, le respect et le dialogue entre les deux parties.

Objet et vie de la convention

Article 1 : objet de la convention

Par la présente convention, l'Eurométropole de Strasbourg et l'Association « FACE Alsace Mulhouse » définissent des objectifs partagés et s'engagent à mettre en œuvre, à cette fin, tous les moyens nécessaires à leur bonne exécution.

Article 2 : vie de la convention

La convention est établie pour une durée de quatre ans. Toutefois, son entrée en vigueur est soumise à la condition suspensive de la réception par l'Eurométropole de Strasbourg d'un exemplaire signé par le-la-Président-e de l'association.

Au terme de la présente convention, une nouvelle convention d'objectifs pourra être proposée à l'ordre du jour du Conseil de l'Eurométropole, sur proposition du Comité de suivi (cf. articles 8 et 11).

1ère partie : les objectifs

Article 3 : les priorités de l'Eurométropole de Strasbourg dans les domaines de :

Dans le cadre du plan Climat 2030, l'Eurométropole de Strasbourg s'est fixée comme objectif majeur la réduction de son empreinte écologique, en fédérant les initiatives de tous ces acteurs.

L'éducation à l'environnement est l'un de ses leviers d'action. Par ce biais, la collectivité vise à une prise de conscience individuelle des citoyens et à leur mobilisation active.

Plusieurs thématiques sont abordées et notamment :

- Sensibilisation à la consommation et à la protection en eau.

L'Eurométropole a le statut d'interité organisatrice pour les compétences de l'eau potable et l'assainissement. Dans ce cadre, elle s'est fixée plusieurs objectifs dont :

- la préservation de sa ressource en eau, avec la sensibilisation aux économies d'eau et à la lutte contre les polluants qui vise à identifier les différentes origines de pollution et à les combattre à la source ;

- et la promotion de la consommation d'eau du robinet.

- Réduction à la source de la production des déchets et lutte contre le gaspillage alimentaire.

La priorité de la collectivité est la réduction drastique des déchets et la lutte contre toutes les formes de gaspillage. Ces objectifs s'appuient sur l'économie sociale et solidaire pour laquelle l'Eurométropole s'investit de longue date dans sa promotion et son développement.

- Sensibilisation et information du public sur la sobriété énergétique et l'efficacité énergétique.

Face à l'urgence climatique, la stratégie de transformation énergétique que portent, renforcent et accélèrent l'Eurométropole de Strasbourg et des acteurs du territoire vise à protéger le territoire et ses habitants, tout en anticipant l'avenir.

La récente et très forte augmentation des prix de l'énergie est inédite et touche notamment les ménages les plus modestes.

Un des fondements de cette politique repose sur la sobriété et l'efficacité énergétique. La priorité de la collectivité est de lutter contre les gaspillages quotidiens et d'inciter à la rénovation thermique des bâtiments.

Par des actions d'information et de sensibilisation du grand public et du public scolaire, la collectivité souhaite tendre à une prise de conscience et à une évolution des habitudes des particuliers concernant ces trois domaines

Article 4 : le projet associatif

Agréée par la Fondation Agir Contre l'Exclusion, FACC Alsace est une association de droit local dont le Bureau et le Conseil d'Administration sont composés d'entreprises locales.

Animée au quotidien par le Directeur et son équipe, l'association travaille en partenariat avec toutes les parties prenantes au bénéfice du territoire, des populations en risque d'exclusion, de discrimination et de toutes formes de précarité.

C'est dans le cadre de ce projet associatif que FACC Alsace gère, anime des appartements pédagogiques et des ateliers de sensibilisation à l'environnement et au développement durable.

Article 5 : les objectifs partagés

Le projet de FACC Alsace rencontre les préoccupations de l'Eurométropole de Strasbourg qui les soutient. Les objectifs sont issus de discussions entre les deux parties.

➤ Objectifs généraux .

- Assurer une meilleure information et promouvoir la consommation et la protection de nos ressources en eau.
- Promouvoir la sobriété énergétique et les éco-gestes afférents en accompagnant les publics vers des changements de comportement plus respectueux de l'environnement.
- Assurer une meilleure information sur les déchets, le gaspillage alimentaire et promouvoir la réduction quantitative des déchets des particuliers.
- Être le relai des politiques publiques locales et nationales touchant aux 3 thématiques partagées (eau, énergie, déchets)
- Co-constituer les réflexions stratégiques sur les thématiques de tri et réduction des déchets, gaspillage alimentaire, consommation et protection de la ressource en eau et sobriété énergétique.

Ces objectifs généraux se déclinent sur 3 cibles que sont :

- le grand public
- le public scolaire
- les relais (associations, services civiques, USC, etc.)

➤ Objectifs opérationnels . Voir le tableau en annexe

2ème partie : les moyens

Article 6 : la subvention versée par l'Eurométropole de Strasbourg à l'association

Pendant la durée de la convention, la collectivité s'engage à soutenir financièrement les objectifs prévus à l'article 5, que l'association s'engage à réaliser en partenariat avec elle.

Le montant prévisionnel total de la subvention s'élève à la somme de 101 200 € sur les quatre années :

- pour la première année, le montant de la subvention s'établit à 25 300 € :
 - 5 000 € affectés à la réduction à la source de la production de déchets
 - 12 500 € affectés à la sensibilisation à la consommation et à la protection de l'eau potable,
 - 7 800 € affectés à la promotion de la sobriété énergétique et des éco-gestes afférents.
- pour la deuxième année, le montant prévisionnel s'élève à 25 300 € :
 - 5 000 € affectés à la réduction à la source de la production de déchets
 - 12 500 € affectés à la sensibilisation à la consommation et à la protection de l'eau potable,
 - 7 800 € affectés à la promotion de la sobriété énergétique et des éco-gestes afférents.
- pour la troisième année, le montant prévisionnel s'élève à 25 300 € :
 - 5 000 € affectés à la réduction à la source de la production de déchets
 - 12 500 € affectés à la sensibilisation à la consommation et à la protection de l'eau potable,
 - 7 800 € affectés à la promotion de la sobriété énergétique et des éco-gestes afférents.
- pour la quatrième année, le montant prévisionnel s'élève à 25 300 € :
 - 5 000 € affectés à la réduction à la source de la production de déchets
 - 12 500 € affectés à la sensibilisation à la consommation et à la protection de l'eau potable,
 - 7 800 € affectés à la promotion de la sobriété énergétique et des éco-gestes afférents.

Ces trois derniers versements auront lieu sous réserve de l'approbation annuelle des crédits par la Commission Permanente (Bureau) de l'Eurométropole de Strasbourg.

Les versements annuels s'effectueront en deux temps, l'un de 60% du montant à la signature de la convention et l'autre de 40% après la remise d'un bilan intermédiaire au troisième trimestre.

La présente convention d'objectifs se traduit par une convention financière annuelle spécifique définissant les modalités de l'intervention financière de l'Eurométropole de Strasbourg.

3ème partie : le dispositif de suivi et d'évaluation de l'atteinte des objectifs

L'évaluation de l'atteinte des objectifs opérationnels prévus dans la présente convention s'opère au moyen d'indicateurs. Définis au préalable par les deux partenaires, ces indicateurs font chacun l'objet d'une fiche indicateur annexée à la présente convention.

Article 7 : la composition de l'instance de suivi

Un Comité de suivi de la convention d'objectifs est mis en place. Il constitue une instance de dialogue entre les partenaires, dans le cadre du suivi de la convention.

Le Comité de suivi est co-présidé par le/la Président-e de l'association et le/la Président-e de l'Eurométropole ou son/sa représentant-e. Il se compose des membres suivants :

- Le/la Président-e de l'association
- Le/la Directeur-trice de l'association
- Le/la Président-e de l'Eurométropole de Strasbourg ou son/sa représentant-e
- les référents de la direction et/ou du service opérationnel de l'Eurométropole
- ainsi qu'une représentant-e du service du Contrôle de gestion et évaluation des politiques publiques.

Article 8 : les missions du Comité de suivi

- évaluer l'atteinte des objectifs sur la base des indicateurs et des fiches de suivi figurant en annexe de la présente convention ;
- le cas échéant, analyser les causes des écarts et prendre les décisions d'ajustement ;
- la dernière année de la convention, se prononcer sur une éventuelle reconduction de la convention et sur ses modalités, en vue d'une proposition d'inscription à l'ordre du jour du Conseil de l'Eurométropole.

Article 9 : l'organisation du Comité de suivi

Le Comité de suivi se réunit au moins une fois par an au quatrième trimestre de l'année à l'initiative de l'Eurométropole de Strasbourg. Des réunions supplémentaires pourront être organisées à la demande de l'une ou l'autre des parties.

La date de rencontre est fixée conjointement par l'association et l'Eurométropole de Strasbourg, deux mois calendaires au plus tard avant sa tenue.

L'association communique à l'Eurométropole de Strasbourg, un mois calendaire au plus tard avant la tenue du Comité de suivi, l'ensemble des fiches de suivi des indicateurs (selon modèle figurant en annexe) complétées pour la période annuelle révolue.

Enfin, l'Eurorégion de Strasbourg envoie une invitation à l'association (et les autres partenaires parties prenantes le cas échéant) trois semaines au plus tard avant la tenue du Comité de suivi. Elle joint à cette invitation l'ensemble des fiches de suivi complétées par le service référent.

Lors du Comité de suivi, les partenaires passent en revue l'ensemble des fiches de suivi et forment sur chacune d'elles un avis cosigné par les présidents-es de séance.

Article 10 : l'évaluation finale

Elle consiste à évaluer l'ensemble des résultats obtenus par l'association durant toute la durée de la convention, sur la base des fiches de suivi.

Au terme de la présente convention, sur proposition du Comité de suivi, une nouvelle convention pourra être proposée six mois calendaires au plus tard avant l'échéance de la présente convention à l'ordre du jour du Conseil de l'Eurorégion.

Elle tiendra compte de l'évolution du contexte général et de l'évaluation réalisée conjointement en Comité de suivi de l'atteinte des objectifs définis dans la présente convention.

4ème partie : les dispositions diverses concernant les modalités d'application de la convention

Article 11 : communication

L'Eurorégion de Strasbourg apparaîtra comme le partenaire de l'association dans toute action de communication de l'association en direction des médias et du grand public, et sur tous les supports de communication (tracts, affiches, dépliants...) relatifs aux actions soutenues par l'Eurorégion de Strasbourg, sauf demande expresse spécifique de cette dernière.

Article 12 : responsabilité

L'association conserve l'entière responsabilité des actions et missions exercées par elle, y compris celles visées par les stipulations de la présente convention, sans que la responsabilité de l'Eurorégion de Strasbourg ne puisse être recherchée.

Article 13 : avenant

Toute modification substantielle des conditions ou modalités d'exécution de la présente convention, définie dans le cadre du Comité de suivi, fera l'objet d'un avenant. Celui-ci précisera les éléments modifiés de la convention, sans que ceux-ci ne puissent remettre en cause les objectifs généraux définis dans la première partie de la convention.

Article 14 : résiliation

La présente convention se trouvera résiliée de plein droit, et sans indemnité d'aucune sorte, dans tous les cas de force majeure reconnus par la loi.

De même, la convention sera résiliée de plein droit et sans indemnité en cas de changement d'objet ou d'activité, de faillite, de liquidation judiciaire, d'insolvabilité ou d'impossibilité par l'association d'achever sa mission.

Par ailleurs, en cas de non-respect, par l'une ou l'autre des parties, des engagements réciproques inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit à l'expiration d'un délai de trois mois suivant la réception (ou première présentation) d'une lettre motivée, par envoi recommandé avec accusé de réception, valant mise en demeure.

Le cas échéant, il sera procédé, par l'association, au reversement en totalité ou partie des montants versés par l'Eurométropole de Strasbourg, en dehors des cas de force majeure évoqués au 1^{er} paragraphe de cet article.

Article 15 : litiges

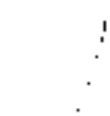
Les parties s'engagent à rechercher, en cas de litige sur l'interprétation ou sur l'application de la convention, toute voie amiable de règlement, notamment dans le cadre du Comité de suivi, avant de soumettre tout différend à une instance juridictionnelle.

En cas d'échec des voies amiables de résolution, tout contentieux portant sur l'interprétation ou sur l'application de cette convention, devra être porté devant le tribunal administratif de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 24 AVR. 2023

Pour l'Eurométropole de Strasbourg

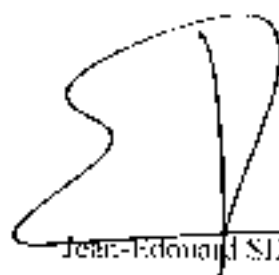
La Présidente



Pia IMBS

Pour l'association FACE Alsace

Le Président



Jean-Edouard SIXI

Objectifs partagés	Objectifs opérationnels	Actions	Résultats attendus	Indicateurs d'évaluation Quantitatifs/qualitatifs
<p>1) Promouvoir la consommation et la protection de nos ressources en eau</p>	<p>Faire comprendre les enjeux liés aux économies, à la gestion et à la préservation de la qualité de nos ressources en eau.</p> <p>Encourager les bonnes pratiques en matière d'économies et de préservation de la qualité de l'eau.</p> <p>Encourager la consommation d'eau du robinet.</p> <p>Valoriser les initiatives locales et le cas échéant y contribuer.</p>	<p>Ateliers de formation et de sensibilisation sur le cycle de l'eau et la préservation de cette ressource auprès de publics seniors, adultes, jeunes et scolaires.</p> <p>Ateliers de confection de produits ménagers naturels pour lutter contre les micropolluants dans l'eau.</p> <p>Ateliers de dégustation d'eau à l'aveugle pour promouvoir la consommation d'eau du robinet.</p> <p>Ateliers de sensibilisation aux pratiques de sobriété hydrique domestique.</p> <p>Participation à des événements ponctuels du territoire (ex : salons, journées thématiques etc.).</p>	<p>Faire s'interroger sur les impacts des comportements individuels sur la préservation des ressources en eau.</p> <p>Amener à faire évoluer les comportements (éco-citoyenneté).</p> <p>Autonomiser les habitants sur leurs propres moyens d'action pour préserver et économiser la ressource en eau.</p>	<p>Nombre d'ateliers/visites effectifs</p> <p>Nombre de demandes de formation de relais/de visites/d'ateliers/d'animations scolaires</p> <p>Nombre de personnes sensibilisées à travers les actions réalisées.</p> <p>Profil des participants et territoires touchés/type d'actions.</p> <p>Nombre d'événements (organisé/participants)</p> <p>Part des habitants se sentant capables d'appliquer les pratiques liées à la consommation et la préservation de la ressource en eau vues au cours des ateliers.</p>
<p>2) Promouvoir la sobriété et l'efficacité énergétique</p>	<p>Promouvoir la sobriété énergétique et les éco-gestes afférents en sensibilisant le public.</p> <p>Lutte contre l'effet rebond (pour donner suite aux rénovations thermiques des logements)</p> <p>S'inscrire dans une dynamique de réseau.</p>	<p>Sensibilisation du public : visites appartement pédagogique, ateliers spécifiques.</p> <p>Sensibiliser les habitants à la sobriété et l'efficacité énergétique in situ</p> <p>Relai d'informations vers les acteurs/dispositifs existants : Espaces info énergie, défi Familles à énergie positive etc...</p>	<p>Faire s'interroger sur les impacts des comportements individuels</p> <p>Amener à faire évoluer les comportements (éco-citoyenneté)</p> <p>Autonomiser les habitants sur leurs propres moyens d'action en matière de</p>	<p>Nombre d'ateliers/visites effectifs</p> <p>Nombre de demandes de formation de relais/de visites/d'ateliers/d'animations scolaires</p> <p>Nombre de personnes sensibilisées à travers les actions réalisées.</p> <p>Profil des participants et territoires touchés/type d'actions.</p> <p>Nombre d'événements (organisé/participants)</p>

			sobriété et d'efficacité énergétique.	Part des habitants se sentant capables d'appliquer les pratiques liées à la sobriété et l'efficacité énergétiques vues au cours des ateliers de sensibilisation.
3) Réduire la production de déchet et le gaspillage alimentaire des particuliers	<p>Informers sur les déchets et donner aux particuliers les moyens concrets pour réduire leurs productions de déchets.</p> <p>Donner les moyens aux particuliers d'identifier les causes du gaspillage alimentaire et les moyens concrets pour le réduire.</p> <p>Valoriser les initiatives locales et le cas échéant y contribuer.</p>	Sensibilisation du public : visites guidées par des volontaires formés à l'éco-consommation d'appartement pédagogique et ateliers de promotion de l'éco-consommation.	<p>Faire s'interroger sur les impacts des comportements individuels</p> <p>Amener à faire évoluer les comportements (éco-citoyenneté).</p>	<p>Nombre d'ateliers/visites effectifs</p> <p>Nombre de demandes de formation de relais/de visites/d'ateliers/d'animations scolaires</p> <p>Nombre de personnes sensibilisées à travers les actions réalisées.</p> <p>Profil des participants et territoires touchés/type d'actions.</p> <p>Nombre d'évènements (organisé/participants)</p> <p>Part des habitants se sentant capables d'appliquer les pratiques liées à l'éco-consommation vues au cours des ateliers de sensibilisation.</p>
Co-construire certains projets stratégiques	<p>Implication dans la conduite des projets structurants/impactant sur les thématiques cibles (<i>eau, énergie, déchets</i>) – en phases de diagnostic, de définition des stratégies d'action, voire de mise en œuvre.</p> <p>Relai d'information sur les projets structurants/impactant auprès des adhérents, bénévoles et réseaux de communication.</p>	<p>Participation à l'écosystème associatif du territoire sur les thématiques clés (eau, énergie, éco-consommation)</p> <p>Participation à des évènements inter-associatifs.</p>	Participer à la mise en œuvre des politiques volontaristes en matière de protection de la ressource en eau, de sobriété énergétique, de réduction des déchets.	

Synthèse financière CPO Maison du Compost 2023-2026

Projet	Montant 2022	Montant alloué 2023	Cout global du projet 2024	Montant demandé 2024	Montant proposé 2024	Montant prévu 2025	Montant prévu 2026	Total CPO 2023 2026
Convention pluriannuelle 2023-2026 : Sensibiliser, informer, prévenir la production de déchets / Accompagner les habitants, les établissements scolaires de l'EMS au compostage de proximité / Structurer et animer un réseau local / Développer la circularité des biodéchets-bioressources sur l'EMS	0 €	120 000 €	187 153 €	120 000 €	120 000 €	120 000 €	120 000 €	480 000 €

CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS LA MAISON DU COMPOST 2023-2026

3ÈME COMITÉ DE SUIVI

31 JANVIER 2024

Strasbourg.eu
eurométropole



INTRODUCTION



Objectifs opérationnels de la CPO

1/ Prévenir la production de biodéchets

2/ Accompagner les habitant.es citoyen·nes des 33 communes de l'EMS dans la gestion locale des biodéchets via le compostage de proximité

2a - Renseigner le grand public sur le compostage individuel et collectif

2b- Accompagner les établissements scolaires et de petite enfance dans leurs projets de compostage

2c – Articuler compostage et déploiement de la collecte des biodéchets

3/ Structurer un réseau local d'acteur·ices de l'EMS sur la prévention et la gestion de proximité des biodéchets

4/ Développer la circularité des biodéchets / bioressources au sein du territoire



AXE 1 : Prévenir la production de biodéchets

Sensibilisation, événements, animations



Strasbourg.eu
eurométropole

AXE 1 : Prévenir la production de biodéchets

2 types d'animations



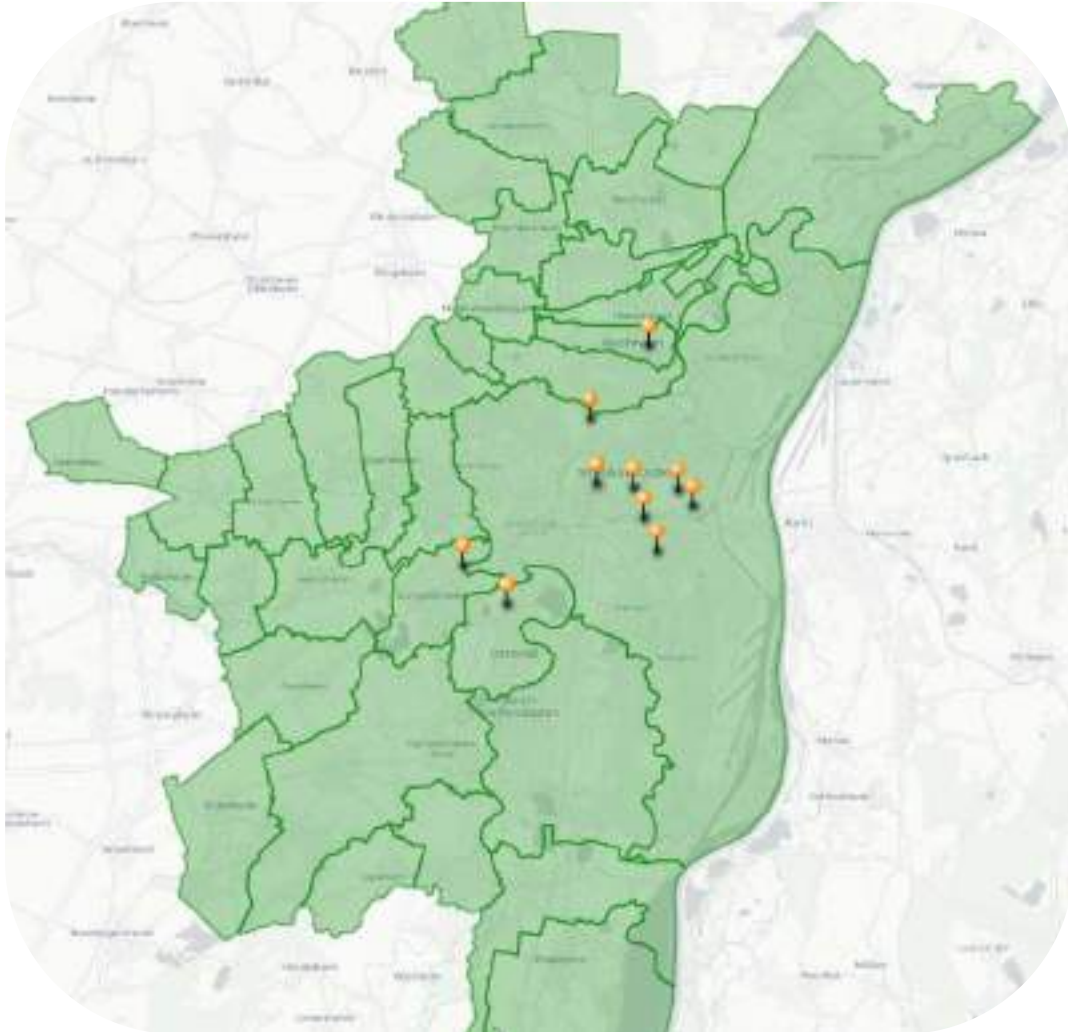
Animations grand public



Animations pour les publics spécifiques

AXE 1 : Prévenir la production de biodéchets

Animations grand public



- 11 tenues de stand en 2023
 - Fête du Printemps à Bischheim
 - 48h de l'agriculture urbaine
 - Médiathèque de Lingolsheim
 - Village de la protection animale
 - Village des sols
- 324 personnes sensibilisées
 - 224 adultes
 - 100 enfants


AXE 1 : Prévenir la production de biodéchets

Animations grand public

Retours d'expérience

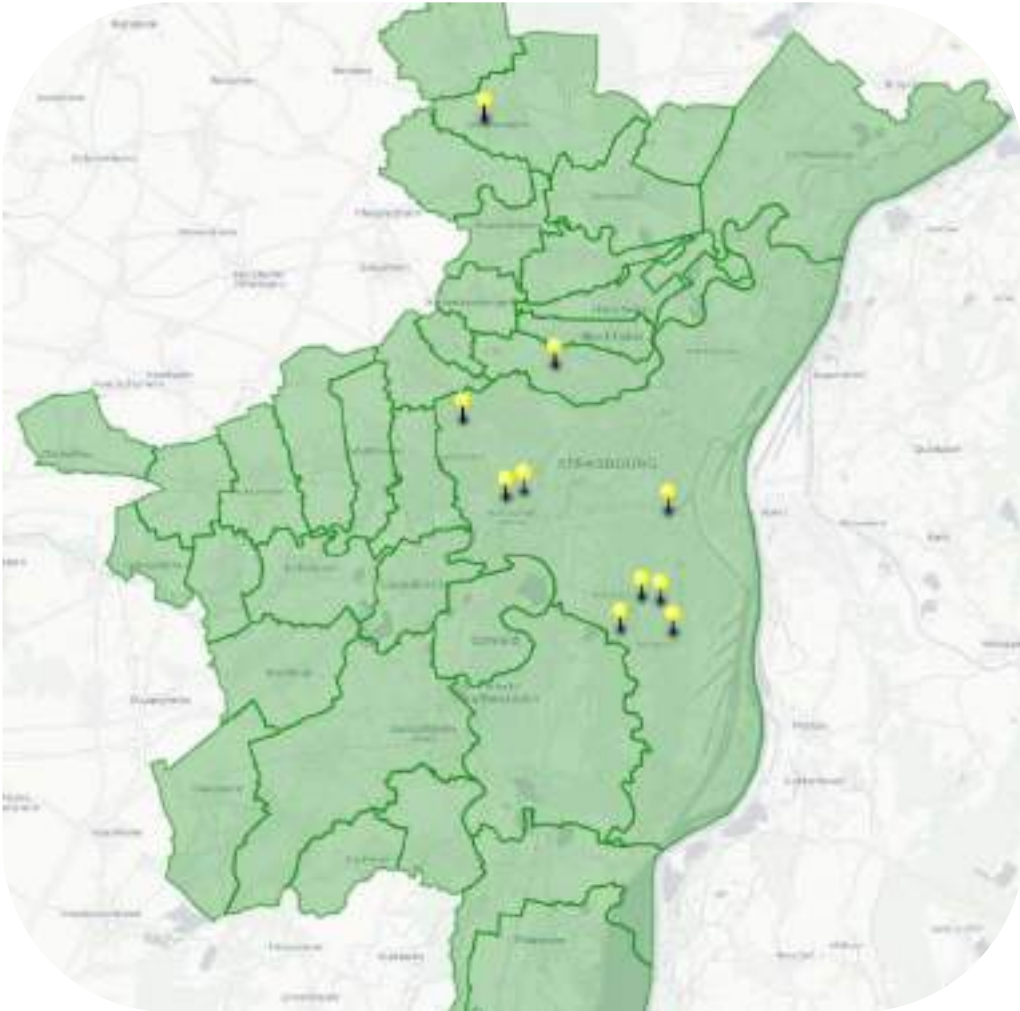
- Baisse de fréquentation des événements grand public
- Manque de présence en dehors de Strasbourg

Axes d'amélioration

- Calendrier annuel des événements
 - Meilleure communication sur les événements
 - Prise de contact avec les communes pour participer à leurs événements annuels sur l'environnement
- 

AXE 1 : Prévenir la production de biodéchets

Animations pour des publics spécifiques



- 27 animations en 2023
 - 16 classes dans 5 établissements scolaires
 - 4 animations au Vaisseau
 - 3 animations au Festival Radio Les Défricheurs
 - 2 animations au CSC du Neuhof
 - 1 animation pour la HEAR Mulhouse
 - 1 animation pour l'association Éveil Meinau
- Au total : 525 personnes sensibilisées
 - 98 adultes
 - 427 enfants

AXE 1 : Prévenir la production de biodéchets

Un exemple : l'école élémentaire Jacqueline



→ 5 animations pour 4 classes et les éco-délégué·es

- Découverte du compostage
- Observation de la vie du sol
- Visite d'un site de compostage
- Visite d'un jardin géré par les habitant·es

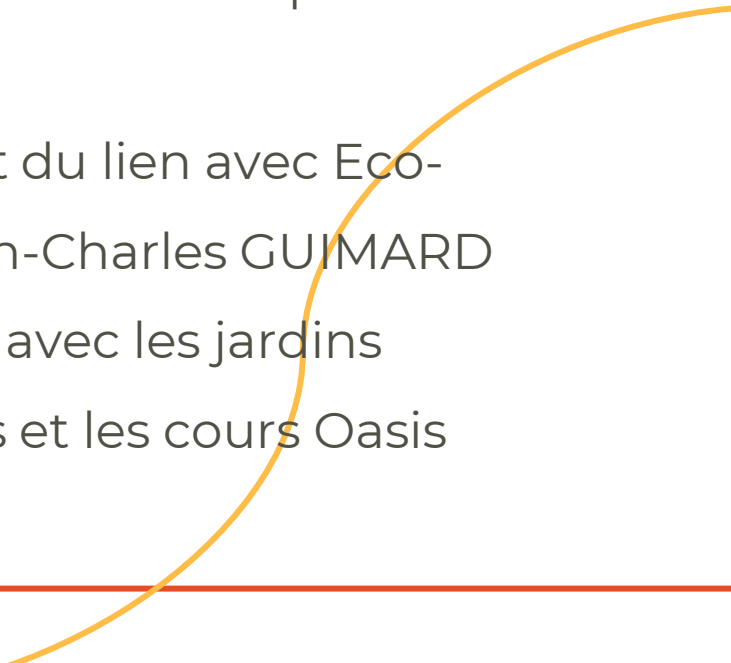
AXE 1 : Prévenir la production de biodéchets

Animations pour des publics spécifiques

Retours d'expériences

- Pas toujours de volonté de mise en place d'un projet compostage dans les écoles
- Manque de présence en dehors de Strasbourg

Axes d'amélioration

- Meilleure communication sur nos propositions
 - Participation à l'infolettre pour les écoles
 - Renforcement du lien avec Eco-Conseil et Jean-Charles GUIMARD pour travailler avec les jardins pédagogiques et les cours Oasis
- 



AXE 2 : Accompagner les citoyen.nes de l'EMS

Accompagner à la gestion locale
des biodéchets via le compostage
de proximité



Strasbourg.eu
eurométropole

AXE 2 : Accompagner les habitant·es citoyen·nes de l'EMS dans la gestion locale des biodéchets via le compostage de proximité

Compostage
domestique

Compostage
partagé

Compostage
autonome en
établissement

Étapes clés de l'accompagnement des sites de compostage (partagé, établissement) :

- 1 Première visite
- 2 Commande des bacs
- 3 Initiation des référent·es aux techniques de compostage
- 4 Inauguration du site
- 5 Visites de suivi

AXE 2 : Accompagner les habitant·es citoyen·nes de l'EMS

Le compostage domestique

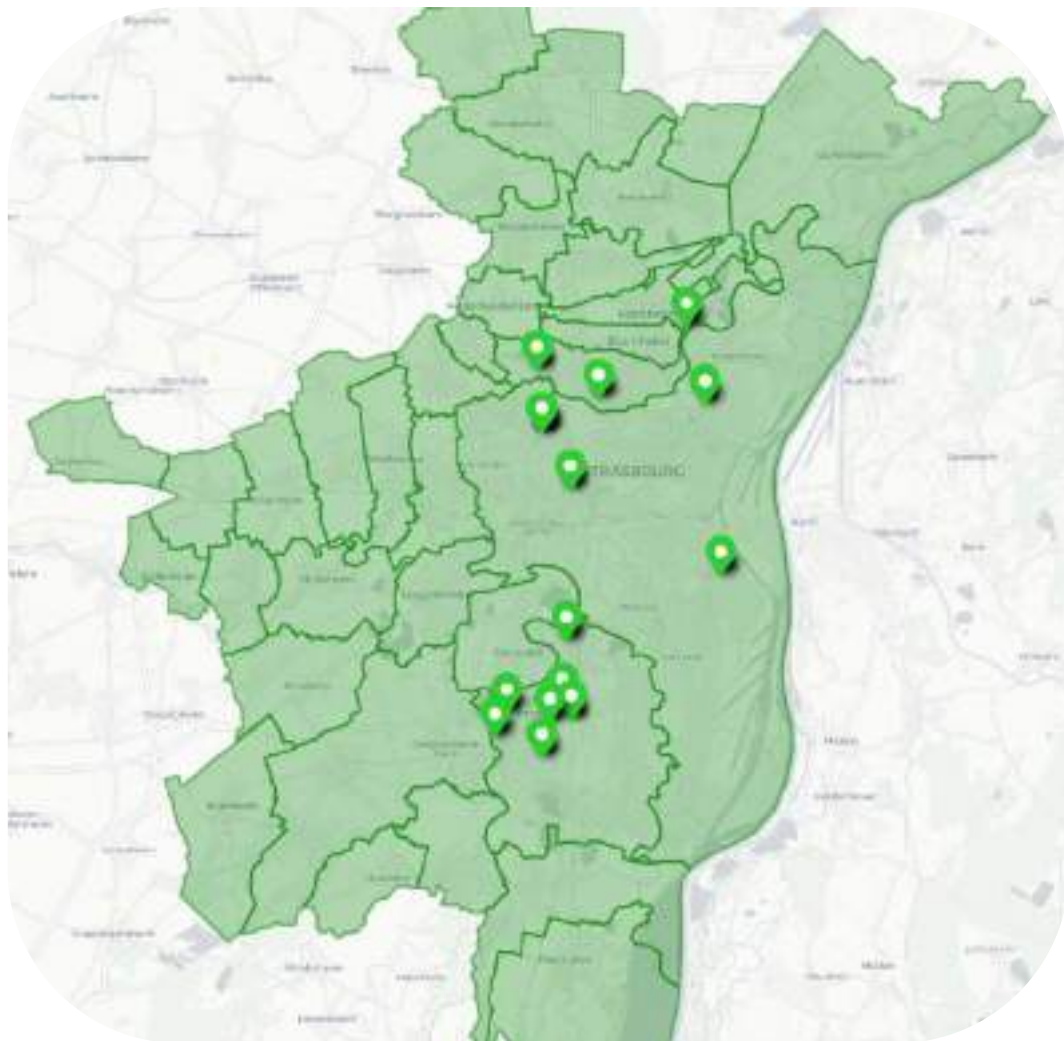


Ateliers d'initiation au compostage et au vermicompostage

- Ateliers de 1h30/2h avec de la théorie et de la pratique sur notre parcelle
- 6 ateliers en 2023
- 25 personnes initiées
- 39 inscrites

AXE 2 : Accompagner les habitant·es citoyen·nes de l'EMS

Les nouveaux sites créés en 2023



13 nouveaux sites en 2023

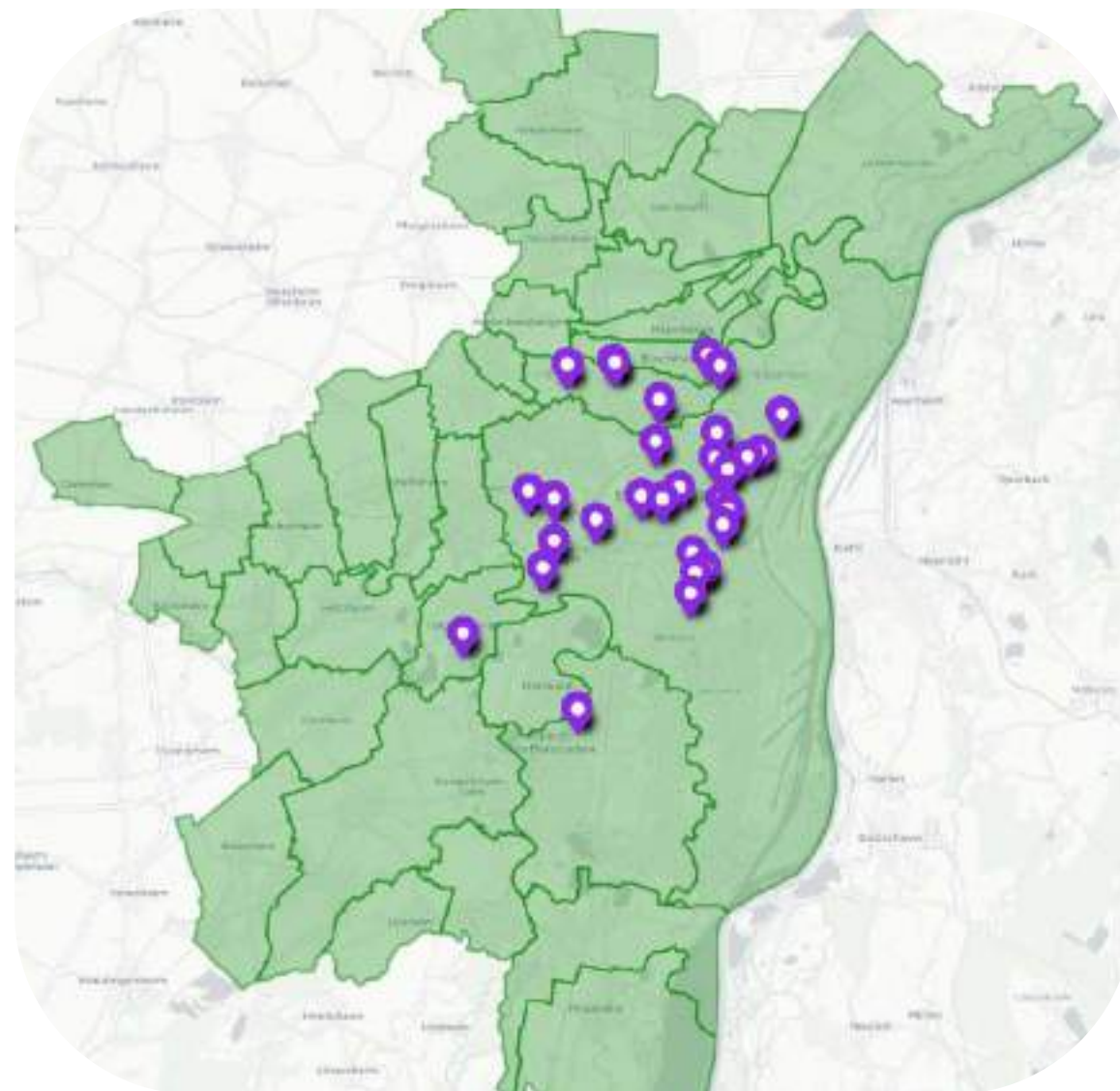
- 6 sites partagés en place publique
- 4 sites partagés en pied d'immeuble
- 3 sites dans des écoles

AXE 2 : Accompagner les habitant·es citoyen·nes de l'EMS

Les visites de suivi faites en 2023

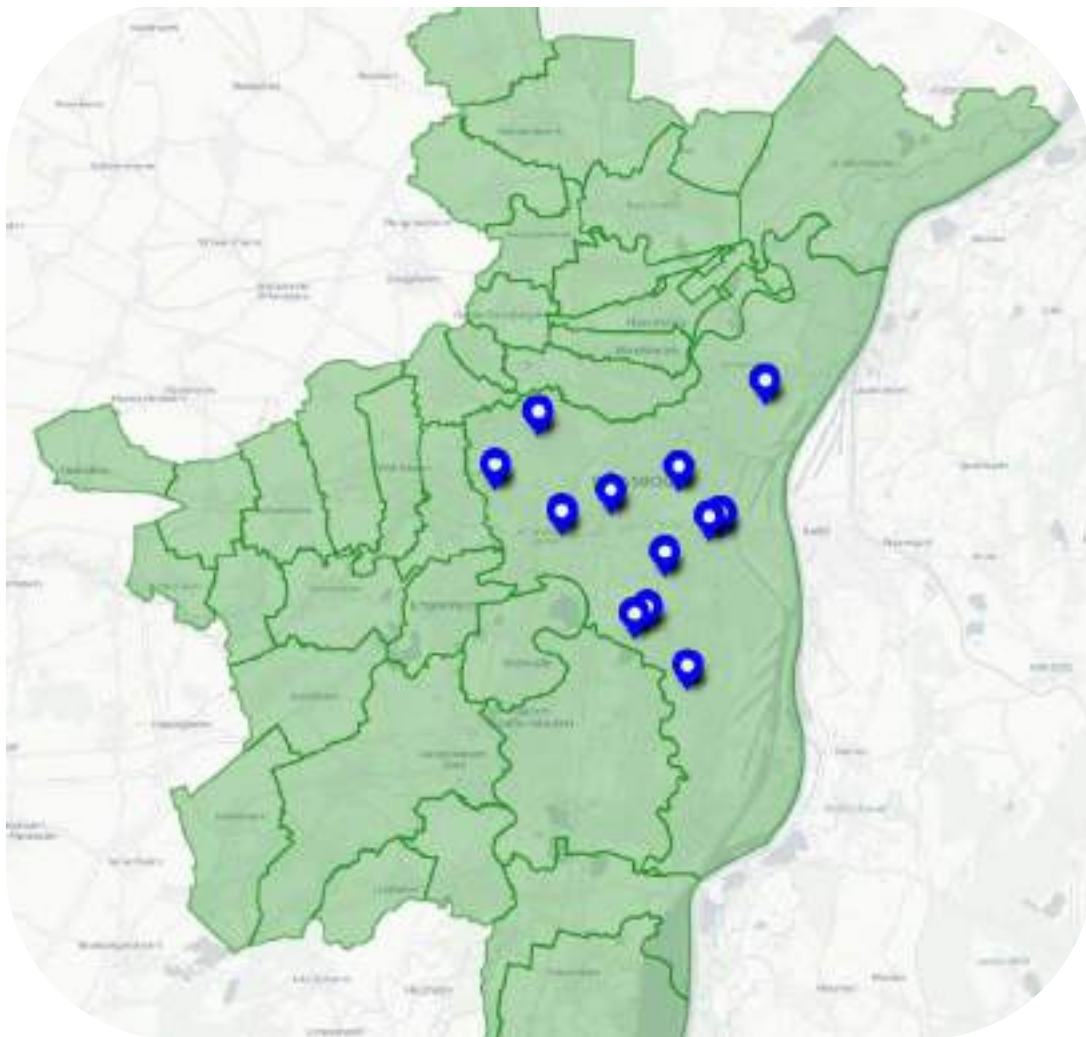
34 visites de suivi en 2023

- 29 visites de sites sur place publique
- 5 visites de sites en pied d'immeuble



AXE 2 : Accompagner les habitant·es citoyen·nes de l'EMS

Les sites en projet en 2023



13 sites en projet en 2023

- 2 sites partagés sur place publique
- 4 sites partagés en pied d'immeuble
- 5 sites de compostage autonome en établissement (4 écoles et 1 EHPAD)
- 1 site dans une ferme pédagogique

AXE 2 : Accompagner les habitant·es citoyen·nes de l'EMS

Initiations à la gestion d'un site partagé pour les référent·es



- 4 initiations en 2023
- 10 sites de compostage
- 28 personnes formées

AXE 2 : Accompagner les habitant·es citoyen·nes de l'EMS

Un exemple : Illkirch



- Installation de 6 sites de compostages (3 bacs par site) en avril 2023
- Prise de contact par Myriam BRAND
- Reprise de l'accompagnement par La Maison du Compost en septembre 2023
- Initiation des référent·es en décembre 2023

AXE 2 : Accompagner les habitant·es citoyen·nes de l'EMS

Logiprox

LOGI PROX - Eurométropole de Strasbourg
Interface administrateur

[Accueil](#)
[Réseaux](#)
[Structurant](#)
[Agenda](#)
[Ressources](#)
[Participative](#)
[Ateliers](#)
[Forum](#)
[Messagerie](#)
[Contact](#)

[Déconnexion](#)
[Paramétrage](#)
[Synthèse](#)

Projets [1]
Sites actifs [19]

Projets archivés [0]
Sites archivés [0]

Cartographie

La carte affiche les sites actifs et les sites en projet pour lesquels le bouton "Sur la carte" est actif (pointeurs de couleur pour les sites actifs et pointeur noir pour les sites en projet).

>> Afficher en grand format

Légende (selon le type de site)

- Copropriété
- Place publique
- Parc public
- Scalable
- Bailleur
- Arrière partagé
- Autre
- EHPAD

Sites de compostage

Etat: Famille/Type: Territoire: Suivi: Recherche textuelle:

Classer les sites actifs du plus urgent au moins urgent concernant les VISITES DE SUIVI

RECHERCHER

Sites en projet [1]

Nom de site	Suivi	Réseaux	Adresse	Territoire Sous-territoire	Sur la carte	Gestion
Copro Ensemble	19/09/2021	-	12 Rue de la Palisandre 67100 STRASBOURG	Strasbourg Maison, Nord	<input checked="" type="checkbox"/>	✎ 🗑️

Sites actifs [19]

Nom de site	Suivi	Réseaux	Adresse	Territoire Sous-territoire	Sur la carte	Gestion
Clos Mélanie	03/07/2021	-	1-T rue de la Tenche 1-17 rue de Tesurgeon 67061 STRASBOURG	Strasbourg Robinsair	<input checked="" type="checkbox"/>	✎ 🗑️
Clos Village	27/09/2021	FRISTOR Pascale ROSE Julien	18 rue de la Glacière 67300 SCHILTIGHEIM	Schiltigheim	<input checked="" type="checkbox"/>	✎ 🗑️
Copro de la Muesel	06/07/2021	COLLIN Jean-Paul	33 rue de la Muesel 67100 STRASS	Strasbourg Neudorf, Muesel, Parc de Rbin	<input checked="" type="checkbox"/>	✎ 🗑️
Copro des Simélas	22/09/2021	DUMASIE Stéphanie	77 route des romains 67000 STRASBOURG	Strasbourg DT Kaenzigshoffen, Montagne	<input checked="" type="checkbox"/>	✎ 🗑️

AXE 2 : Accompagner les habitant·es citoyen·nes de l'EMS Logiprox

39,80t de biodéchets détournés en 2023

pour 24 sites qui renseignent Logiprox

soit une moyenne de
1,65t détourné par site

130 sites connus
sur Logiprox

**200t de biodéchets
potentiellement détournés par an**



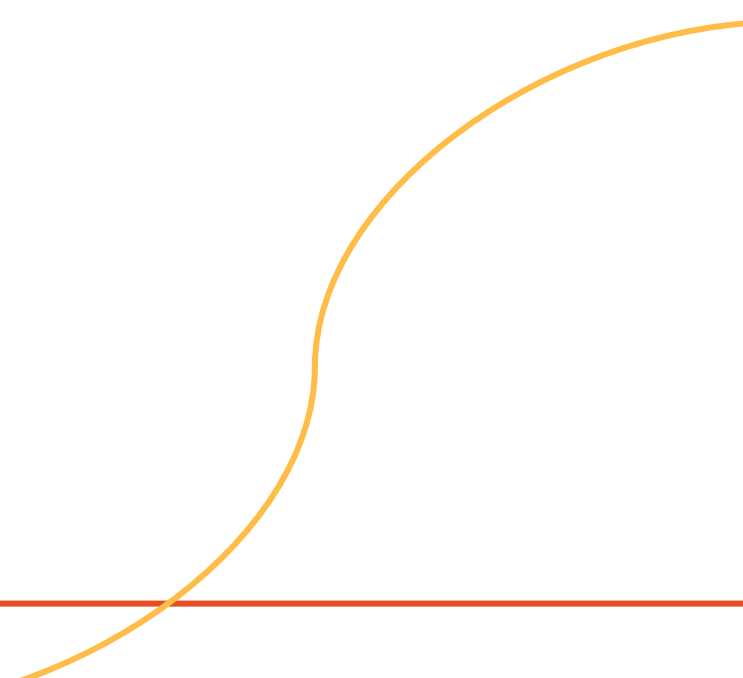
AXE 2 : Accompagner les habitant·es citoyen·nes de l'EMS

Renseignements



111 renseignements en 2023

Environ 10 par mois

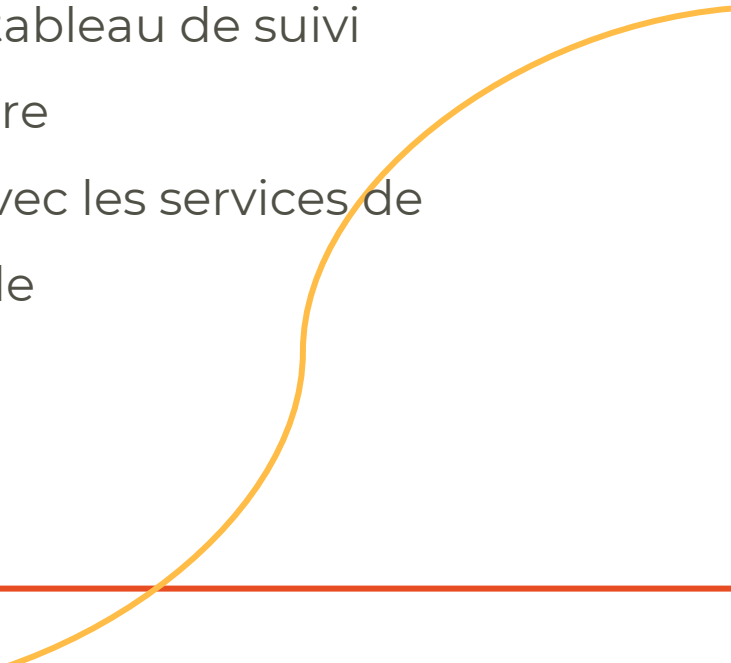


AXE 2 : Accompagner les habitant·es citoyen·nes de l'EMS

Problématiques

- Baisse de fréquentations des bacs, notamment en place publique
- Constat d'une confusion entre compostage et collecte en bornes

Axes d'amélioration

- Création d'une plaquette de présentation de l'accompagnement
 - Création d'un tableau de suivi complémentaire
 - Plus de liens avec les services de l'Eurométropole
- 



AXE 3 : Structurer le réseau local des acteur·ices de l'EMS sur la PGprox

Coordination et animation
Création de systèmes d'entraide



Strasbourg.eu
eurométropole

AXE 3 : Structurer un réseau local des acteur·ices de l'EMS sur la PGprox

Réseau des Structures de Compostage Urbain de Proximité (RéSCUP)

Réseau de référent·es de sites de compostage de proximité situés sur l'ensemble du territoire de l'Eurométropole de Strasbourg (EMS)

Objectifs :

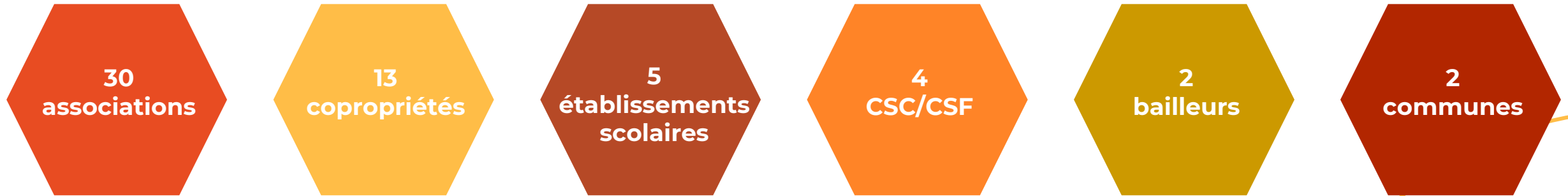
- Partager d'informations et d'expériences
- Mutualiser les ressources et les besoins
- Fédérer les initiatives
- Partager des temps de rencontre
- Produire des données



AXE 3 : Structurer un réseau local des acteur·ices de l'EMS sur la Pggprox

La composition du réseau

57 structures membres



→ 104 sites de compostage

→ 137 référent·es de site

AXE 3 : Structurer un réseau local des acteur·ices de l'EMS sur la Pggprox

Rencontres

2 réunions en 2023

Le 4 mars au parc du Château à Schiltigheim



23 structures – 26 participant·es

Le 28 octobre à la Tour du Schloessel



11 structures – 13 participant·es

AXE 3 : Structurer un réseau local des acteur·ices de l'EMS sur la Pgxprox

Activités du réseau

- Visite du site de méthanisation de Lingenheld le 4 juillet 2023
- Création en collaboration avec les services de l'EMS du dépliant « Tri des déchets alimentaires – Quelle est la solution la plus adaptée pour moi ? »
- Finalisation de la FAQ

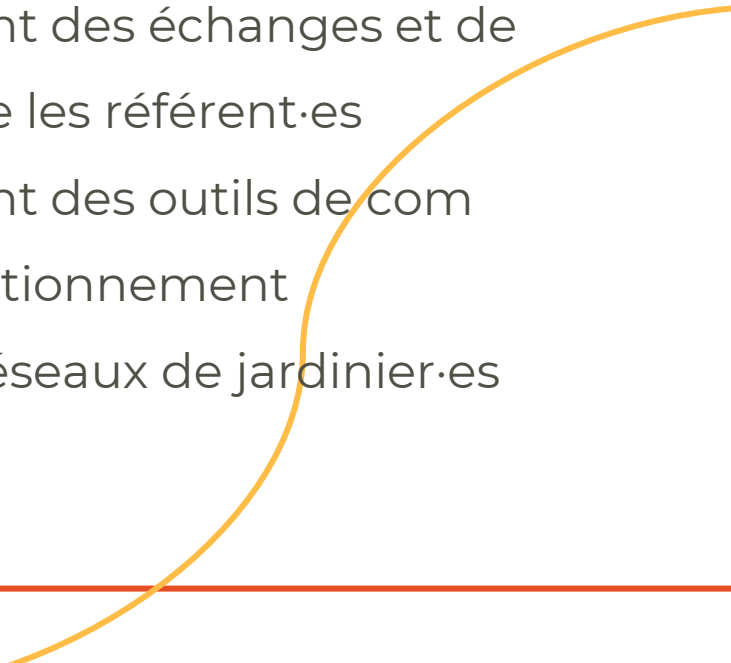


AXE 3 : Structurer un réseau local des acteur·ices de l'EMS sur la PGprox

Retours d'expérience

- Beaucoup de besoins à mettre en commun
- Système de gouvernance et de prise de décision en construction

Axes d'amélioration

- Création de groupes de travail thématiques
 - Développement des échanges et de l'entraide entre les référent·es
 - Développement des outils de com
 - Charte de fonctionnement
 - Lien avec les réseaux de jardinier·es
- 



AXE 4 : Développer la circularité des bioressources au sein du territoire

Permettre le troc et l'échange
Créer et entretenir des liens entre
les acteur·ices du territoire



Strasbourg.eu
eurométropole

AXE 4 : Développer la circularité des bioressources au sein du territoire

Une nouvelle logistique

- Réalisation d'un règlement et d'un descriptif du fonctionnement de la nouvelle logistique broyat
- Partenariat avec Sikle pour lancer les livraisons de broyat



Vendredi 20/03/2025



Règlement d'utilisation du service d'approvisionnement en broyat et d'export de compost en maturation des sites de compostage partagé de l'Eurométropole de Strasbourg

Article 1

Objet du règlement

Ce règlement définit les conditions d'utilisation du service d'approvisionnement en broyat mis en place par les associations La Maison du Compost (MDC) et Sikle dans le cadre de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs votée par l'Eurométropole de Strasbourg.

Article 2

Accès aux permanences de distribution de broyat sur les sites tampons

• Qui organise et anime les permanences ?

L'association La Maison du Compost propose la mise à disposition de broyat en vrac lors d'un moment convivial. Un membre de l'association sera présent pour échanger et apporter des conseils sur le compostage et le jardinage au naturel selon les besoins.

• Qui peut venir aux permanences ?

Tous les habitants particuliers de l'Eurométropole de Strasbourg peuvent venir sous réserve d'une adhésion à l'association La Maison du Compost à jour (retrouvez le bulletin d'adhésion sur le site de la MDC : lamaisondum compost.fr/association).

• Pour quels usages est destiné le broyat ?

Le broyat distribué est réservé prioritairement à une utilisation nécessaire au cycle de compostage. En fonction des stocks disponibles, il pourra être également distribué pour un usage de jardinage au naturel (ex : paillage). Les volumes distribués peuvent être limités selon les stocks disponibles.

• Comment s'inscrire ?

Pour accéder aux permanences, les habitants doivent s'inscrire au préalable via le formulaire dédié [à ce lien](#) (ce dernier est relayé sur le site internet de la MDC et dans l'onglet « AGENDA » de la plateforme LOGIPROX). Si tous les créneaux sont complets, l'association vous contactera pour en trouver un autre.

AXE 4 : Développer la circularité des bioressources au sein du territoire

Jardin partagé St Gall géré par La Maison du Compost

Jardin du Soleil géré par Sikle



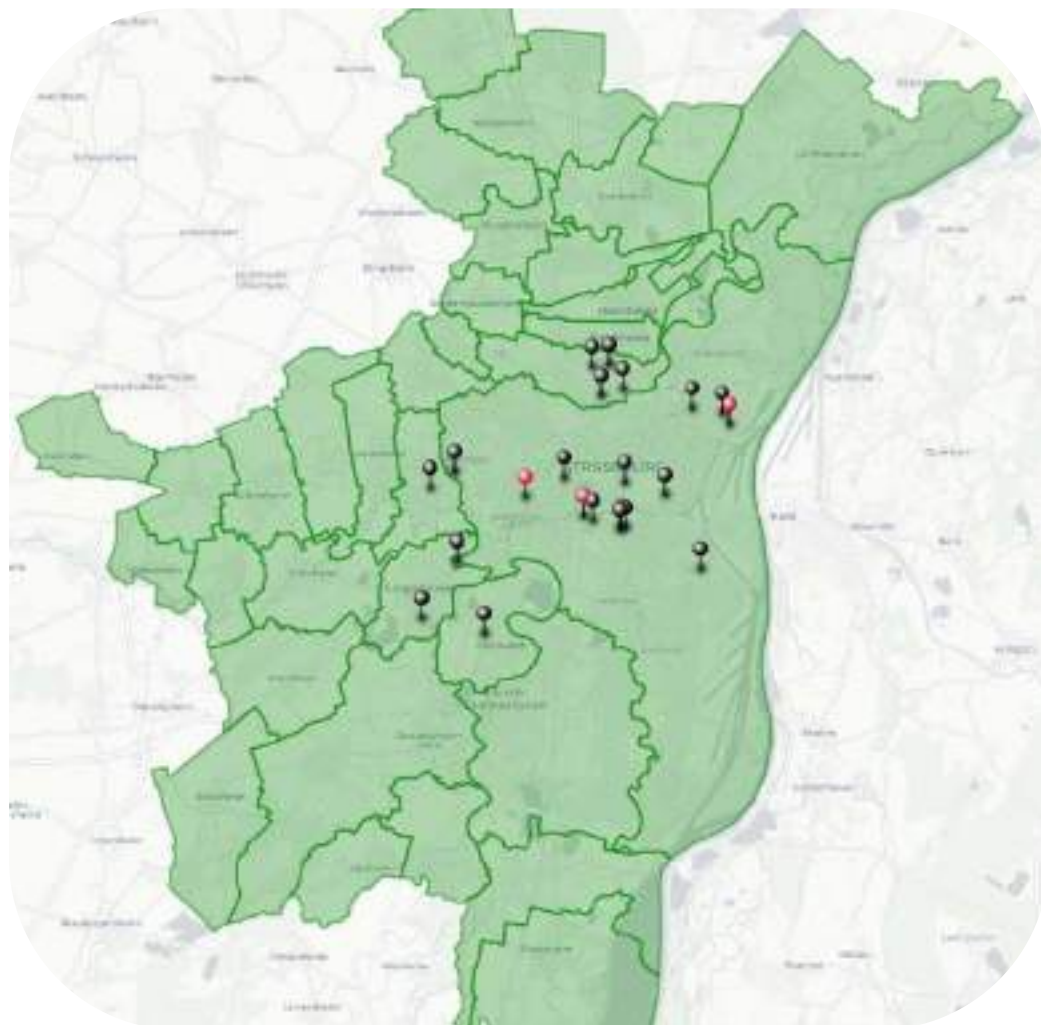
Jardin de l'Ameizenkopf géré par CompoStra

3 zones tampons

4^{ème} zone tampon en développement...

AXE 4 : Développer la circularité des bioressources au sein du territoire

Permanences broyat



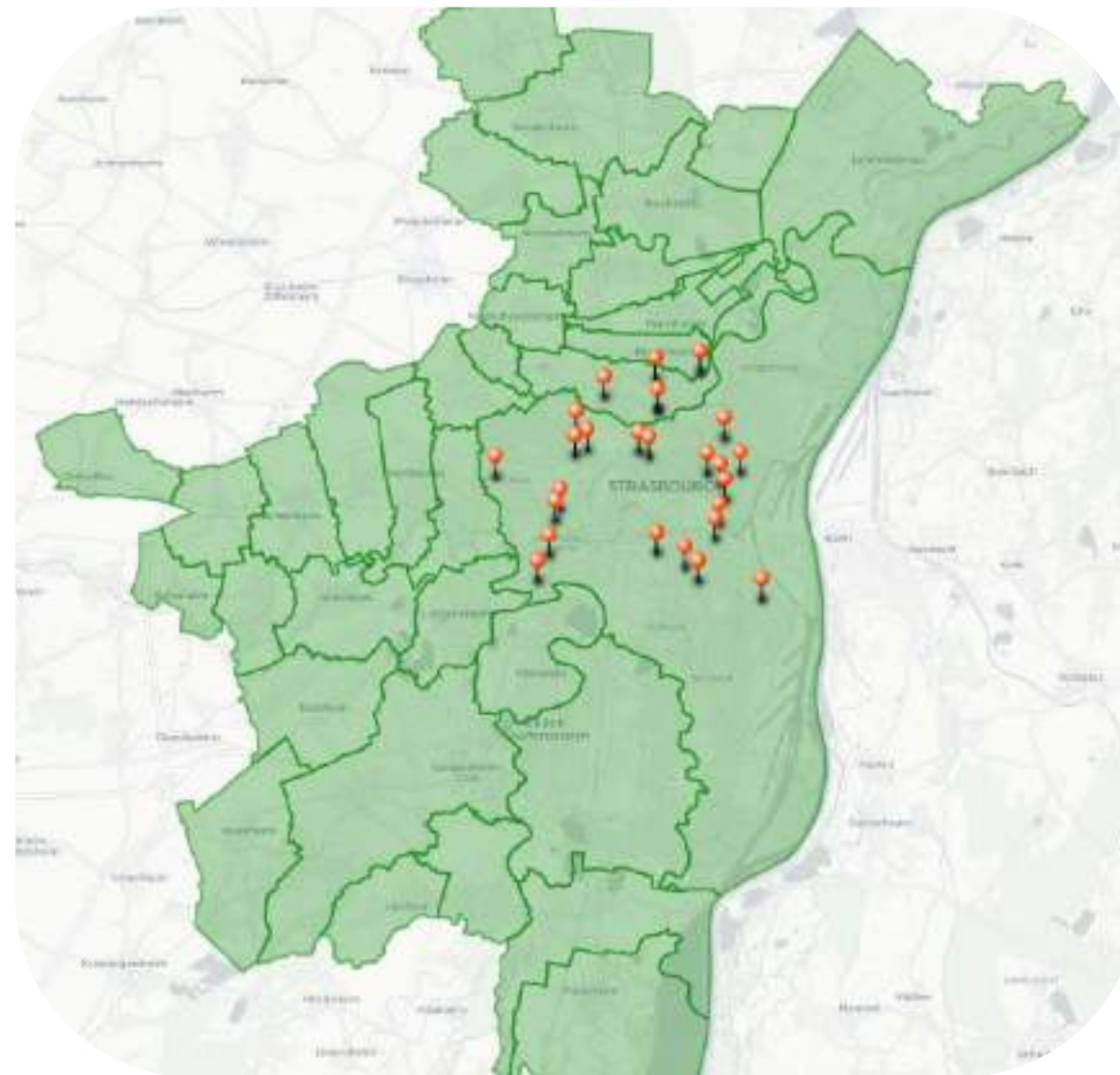
→ Tous les 2 mois sur une zone tampon différente

- 6 permanences broyat en 2023
- 20 sites présents aux permanences
- 18,55 m³ de broyat distribués

AXE 4 : Développer la circularité des bioressources au sein du territoire

Livraisons de broyat

- Partenariat avec Sikle et des bénévoles
- 34 livraisons en 2023
- 27 sites en place publique livrés
- 28,9 m³ de broyat livrés



AXE 4 : Développer la circularité des bioressources au sein du territoire

Témoignage

- Dégâts dans le jardin de la Tour du Schloessel lors de la tempête de juillet 2023
- Broyage sur place par les services de la ville
- Récupération du broyat pour le site de la Tour du Schloessel pour le jardin merveilleux de la Tour du Schloessel et pour le jardin St Gall

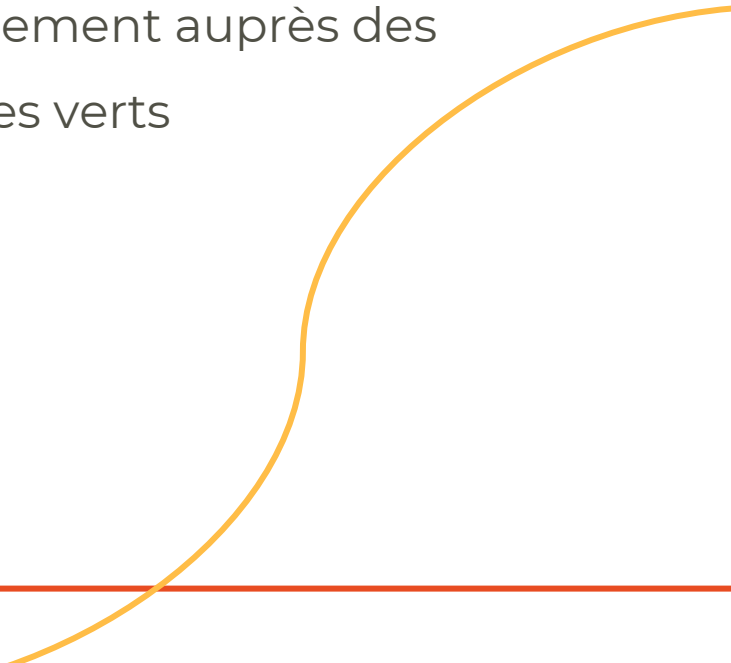


AXE 4 : Développer la circularité des bioressources au sein du territoire

Retours d'expérience

- Très bons retours des sites livrés
- Utilisation du compost sur place
- Communication fluide

Axe d'amélioration

- Multiplication des sources potentielles de broyat en cas de difficulté d'approvisionnement auprès des services espaces verts
- 

CONCLUSION

Strasbourg.eu
eurométropole



CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS LA MAISON DU COMPOST 2023-2026

3ÈME COMITÉ DE SUIVI

31 JANVIER 2024



CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS LA MAISON DU COMPOST 2023-2026

3ÈME COMITÉ DE SUIVI

31 JANVIER 2024

Strasbourg.eu
eurométropole



INTRODUCTION



Objectifs opérationnels de la CPO

1/ Prévenir la production de biodéchets

2/ Accompagner les habitant.es citoyen·nes des 33 communes de l'EMS dans la gestion locale des biodéchets via le compostage de proximité

2a - Renseigner le grand public sur le compostage individuel et collectif

2b- Accompagner les établissements scolaires et de petite enfance dans leurs projets de compostage

2c – Articuler compostage et déploiement de la collecte des biodéchets

3/ Structurer un réseau local d'acteur·ices de l'EMS sur la prévention et la gestion de proximité des biodéchets

4/ Développer la circularité des biodéchets / bioressources au sein du territoire



AXE 1 : Prévenir la production de biodéchets

Sensibilisation, événements, animations



Strasbourg.eu
eurométropole

AXE 1 : Prévenir la production de biodéchets

2 types d'animations



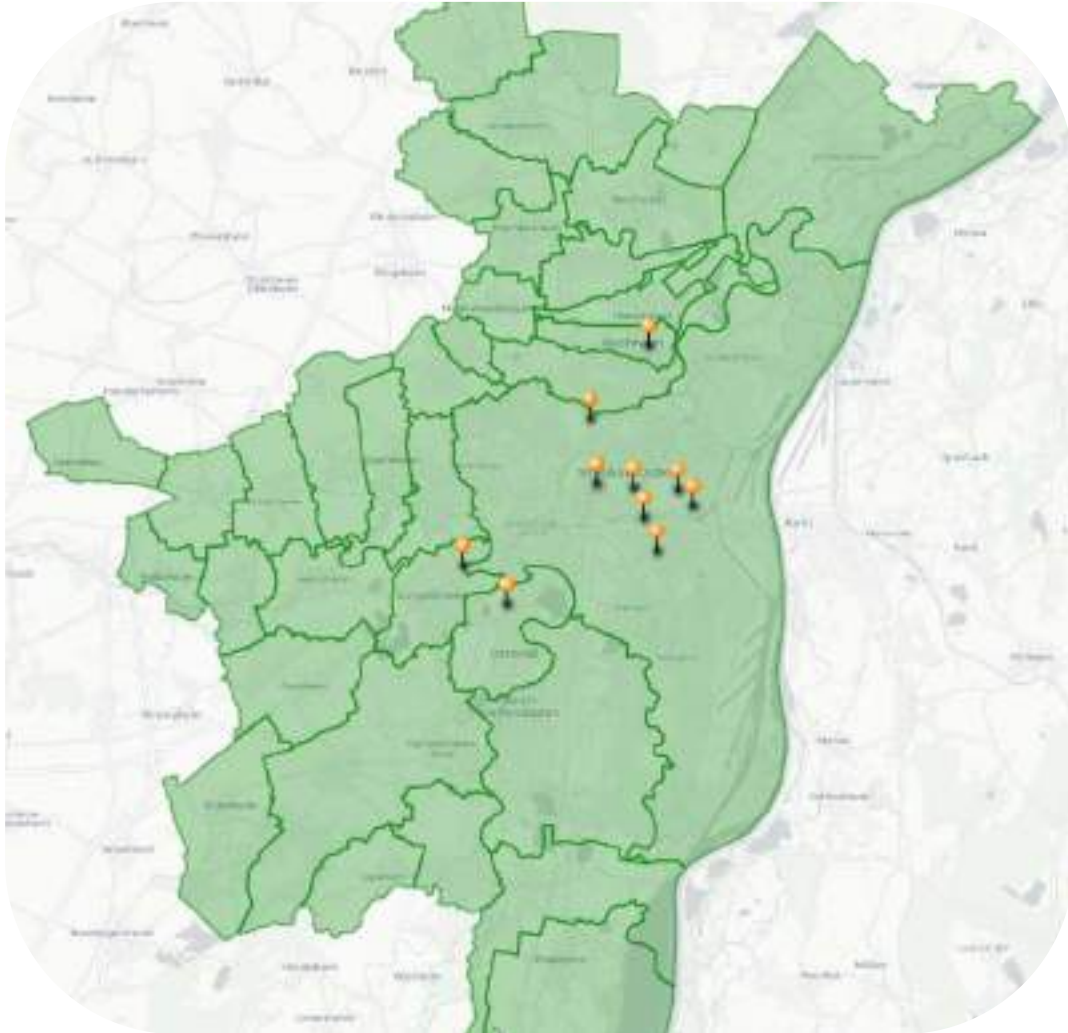
Animations grand public



Animations pour les publics spécifiques

AXE 1 : Prévenir la production de biodéchets

Animations grand public



- 11 tenues de stand en 2023
 - Fête du Printemps à Bischheim
 - 48h de l'agriculture urbaine
 - Médiathèque de Lingolsheim
 - Village de la protection animale
 - Village des sols
- 324 personnes sensibilisées
 - 224 adultes
 - 100 enfants


AXE 1 : Prévenir la production de biodéchets

Animations grand public

Retours d'expérience

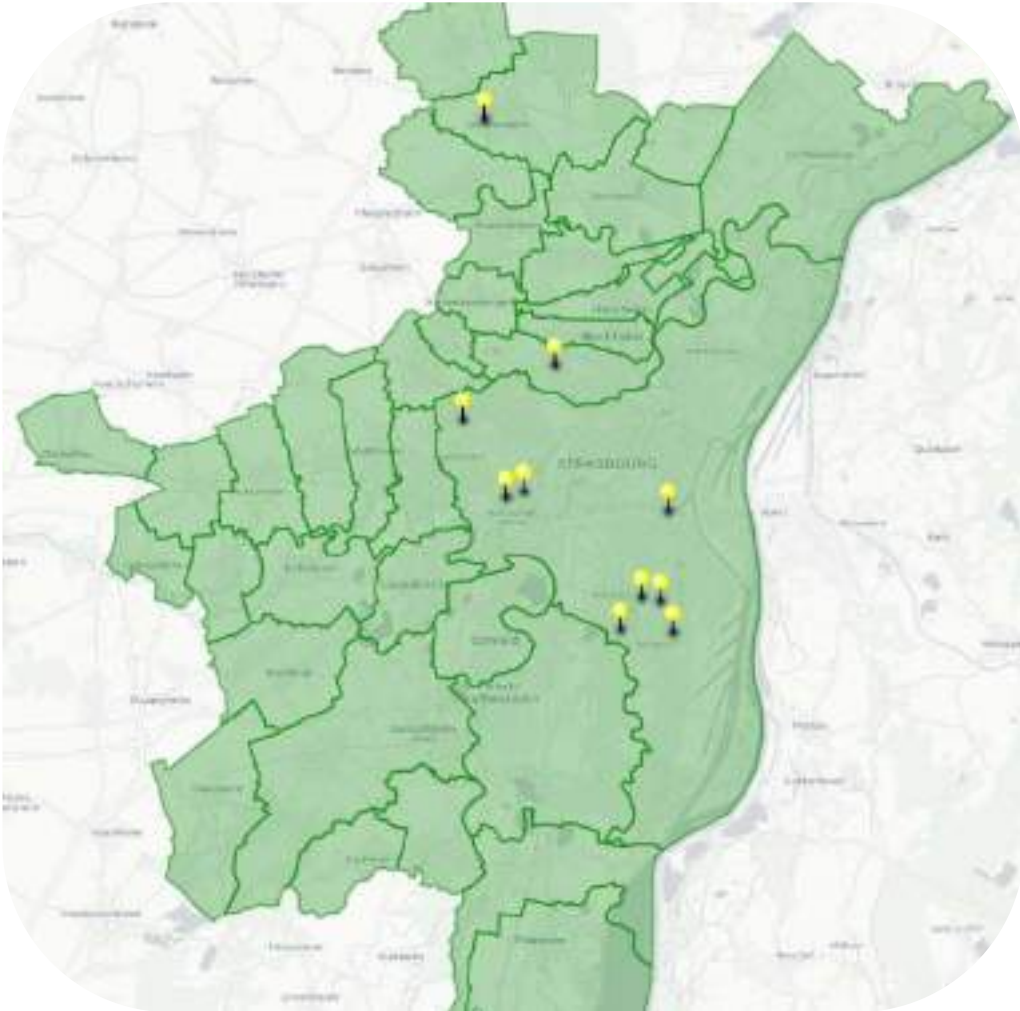
- Baisse de fréquentation des événements grand public
- Manque de présence en dehors de Strasbourg

Axes d'amélioration

- Calendrier annuel des événements
 - Meilleure communication sur les événements
 - Prise de contact avec les communes pour participer à leurs événements annuels sur l'environnement
- 

AXE 1 : Prévenir la production de biodéchets

Animations pour des publics spécifiques



- 27 animations en 2023
 - 16 classes dans 5 établissements scolaires
 - 4 animations au Vaisseau
 - 3 animations au Festival Radio Les Défricheurs
 - 2 animations au CSC du Neuhof
 - 1 animation pour la HEAR Mulhouse
 - 1 animation pour l'association Éveil Meinau
- Au total : 525 personnes sensibilisées
 - 98 adultes
 - 427 enfants

AXE 1 : Prévenir la production de biodéchets

Un exemple : l'école élémentaire Jacqueline



→ 5 animations pour 4 classes et les éco-délégué·es

- Découverte du compostage
- Observation de la vie du sol
- Visite d'un site de compostage
- Visite d'un jardin géré par les habitant·es

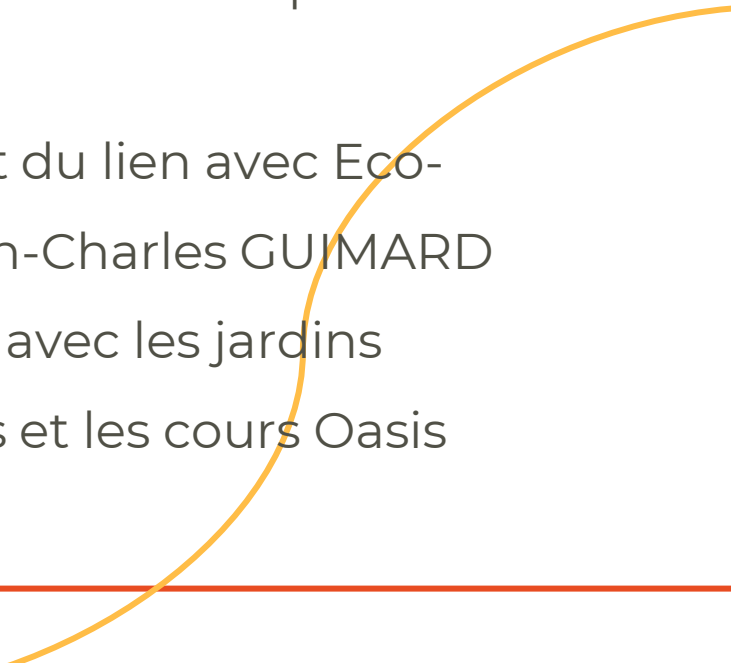
AXE 1 : Prévenir la production de biodéchets

Animations pour des publics spécifiques

Retours d'expériences

- Pas toujours de volonté de mise en place d'un projet compostage dans les écoles
- Manque de présence en dehors de Strasbourg

Axes d'amélioration

- Meilleure communication sur nos propositions
 - Participation à l'infolettre pour les écoles
 - Renforcement du lien avec Eco-Conseil et Jean-Charles GUIMARD pour travailler avec les jardins pédagogiques et les cours Oasis
- 



AXE 2 : Accompagner les citoyen.nes de l'EMS

Accompagner à la gestion locale
des biodéchets via le compostage
de proximité



Strasbourg.eu
eurométropole

AXE 2 : Accompagner les habitant·es citoyen·nes de l'EMS dans la gestion locale des biodéchets via le compostage de proximité

Compostage
domestique

Compostage
partagé

Compostage
autonome en
établissement

Étapes clés de l'accompagnement des sites de compostage (partagé, établissement) :

- 1 Première visite
- 2 Commande des bacs
- 3 Initiation des référent·es aux techniques de compostage
- 4 Inauguration du site
- 5 Visites de suivi

AXE 2 : Accompagner les habitant·es citoyen·nes de l'EMS

Le compostage domestique

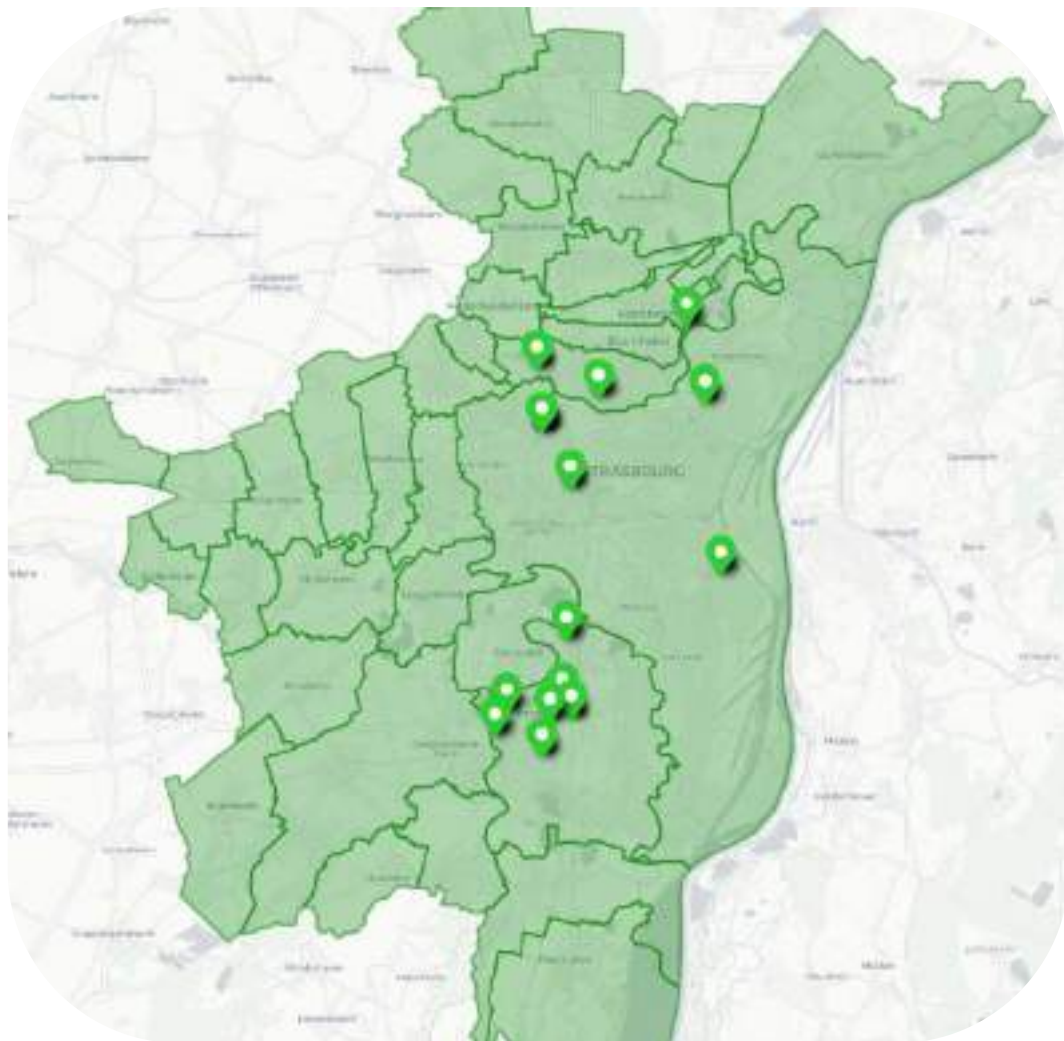


Ateliers d'initiation au compostage et au vermicompostage

- Ateliers de 1h30/2h avec de la théorie et de la pratique sur notre parcelle
- 6 ateliers en 2023
- 25 personnes initiées
- 39 inscrites

AXE 2 : Accompagner les habitant·es citoyen·nes de l'EMS

Les nouveaux sites créés en 2023



13 nouveaux sites en 2023

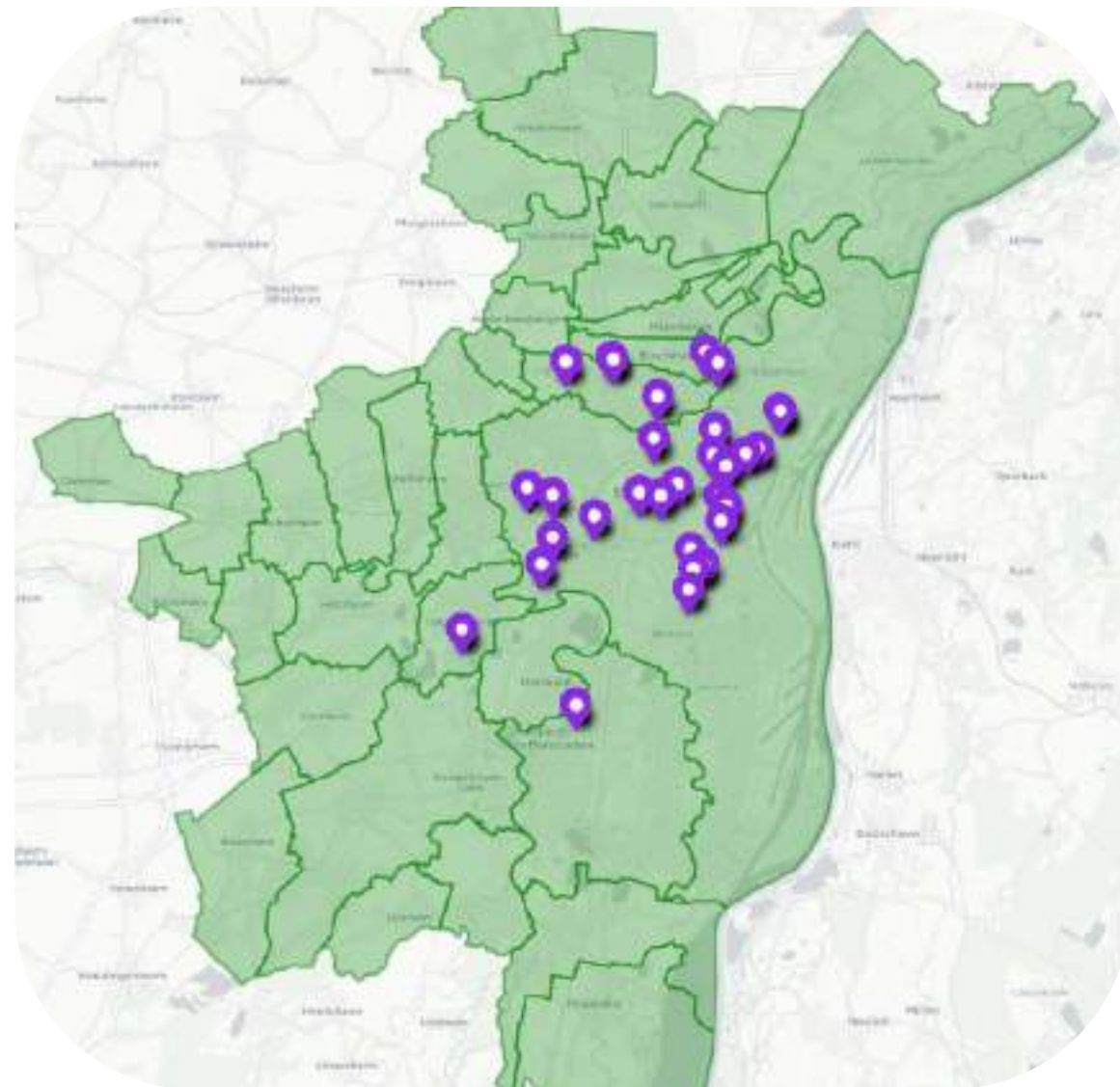
- 6 sites partagés en place publique
- 4 sites partagés en pied d'immeuble
- 3 sites dans des écoles

AXE 2 : Accompagner les habitant·es citoyen·nes de l'EMS

Les visites de suivi faites en 2023

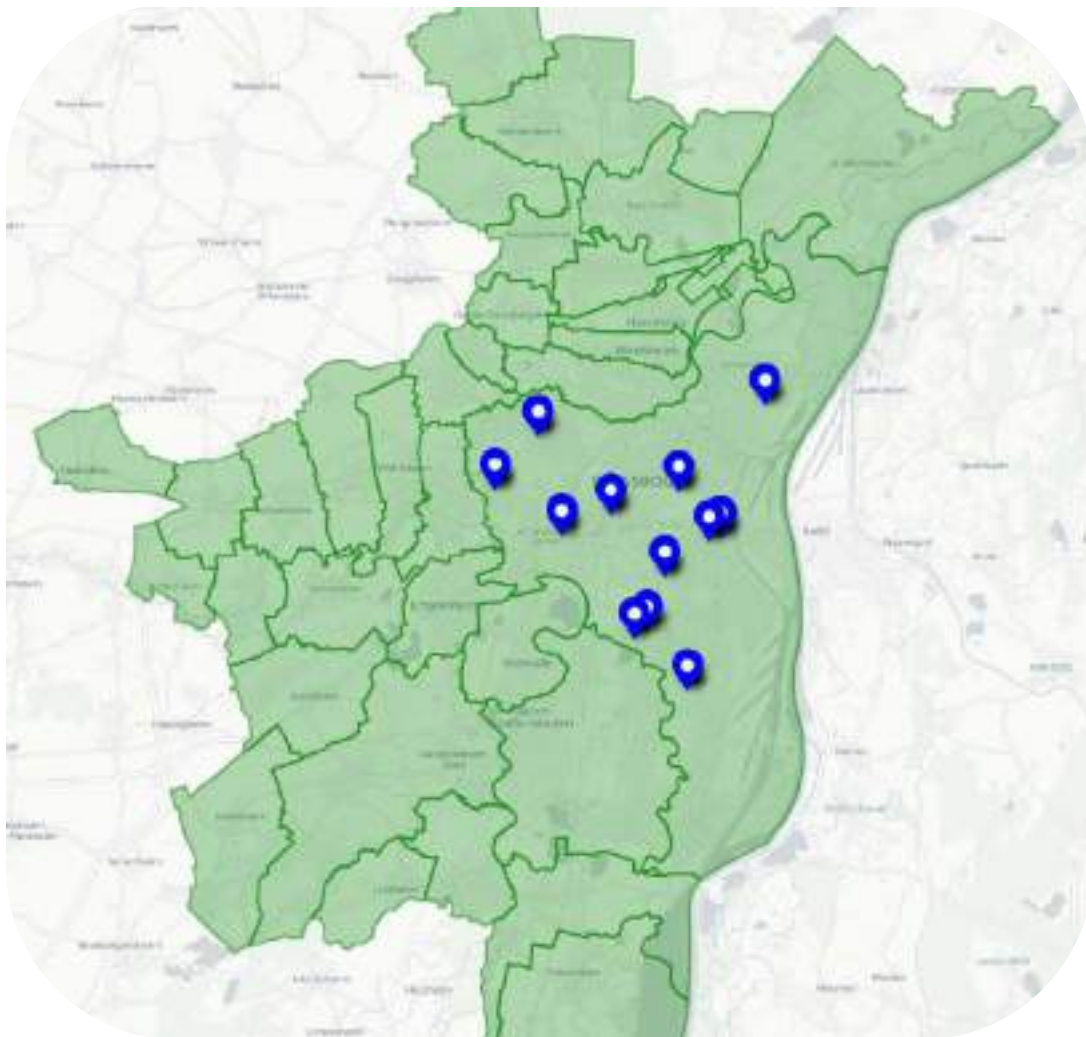
34 visites de suivi en 2023

- 29 visites de sites sur place publique
- 5 visites de sites en pied d'immeuble



AXE 2 : Accompagner les habitant·es citoyen·nes de l'EMS

Les sites en projet en 2023



13 sites en projet en 2023

- 2 sites partagés sur place publique
- 4 sites partagés en pied d'immeuble
- 5 sites de compostage autonome en établissement (4 écoles et 1 EHPAD)
- 1 site dans une ferme pédagogique

AXE 2 : Accompagner les habitant·es citoyen·nes de l'EMS

Initiations à la gestion d'un site partagé pour les référent·es



- 4 initiations en 2023
- 10 sites de compostage
- 28 personnes formées

AXE 2 : Accompagner les habitant·es citoyen·nes de l'EMS

Un exemple : Illkirch



- Installation de 6 sites de compostages (3 bacs par site) en avril 2023
- Prise de contact par Myriam BRAND
- Reprise de l'accompagnement par La Maison du Compost en septembre 2023
- Initiation des référent·es en décembre 2023

AXE 2 : Accompagner les habitant·es citoyen·nes de l'EMS

Logiprox

LOGI PROX - Eurométropole de Strasbourg
Interface administrateur

[Accueil](#)
[Réseaux](#)
[Structurant](#)
[Agenda](#)
[Ressources](#)
[Participative](#)
[Ateliers](#)
[Forum](#)
[Messagerie](#)
[Contact](#)

[Déconnexion](#)
[Paramétrage](#)
[Synthèse](#)

Projets 13 **Sites actifs** 19
Projets archivés 5 **Sites archivés** 5

Cartographie

La carte affiche les sites actifs et les sites en projet pour lesquels le bouton "Sur la carte" est actif (pointeurs de couleur pour les sites actifs et pointeur noir pour les sites en projet)

>> Afficher en grand format

Légende (selon le type de site)

- Copropriété
- Place publique
- Parc public
- Scalable
- Bailleur
- Arrière partagé
- Autre
- EHPAD

Sites de compostage

Etat: Famille/Type: Territoire: Suivi: Recherche textuelle:

Classer les sites actifs du plus urgent au moins urgent concernant les VISITES DE SUIVI

RECHERCHER

Sites en projet [1]

Nom de site	Suivi	Réseaux	Adresse	Territoire Sous-territoire	Sur la carte	Gestion
Copro Ensemble	19/09/2021	-	12 Rue de la Palisandre 67100 STRASBOURG	Strasbourg Maison, Nord	<input checked="" type="checkbox"/>	✎ 🗑️

Sites actifs [19]

Nom de site	Suivi	Réseaux	Adresse	Territoire Sous-territoire	Sur la carte	Gestion
Clos Mélanie	03/07/2021	-	1-T rue de la Tenche 1-17 rue de Tesurgeon 67061 STRASBOURG	Strasbourg Robinsair	<input checked="" type="checkbox"/>	✎ 🗑️
Clos Village	27/09/2021	FRISTOR Pascale ROSE Julien	18 rue de la Glacière 67300 SCHILTIGHEIM	Schiltigheim	<input checked="" type="checkbox"/>	✎ 🗑️
Copro de la Muesel	06/07/2021	COLLIN Jean-Paul	33 rue de la Muesel 67100 STRASS	Strasbourg Neudorf, Muesel, Parc de Rhin	<input checked="" type="checkbox"/>	✎ 🗑️
Copro des Simélas	22/09/2021	DUMASIE Stéphanie	77 route des romains 67000 STRASBOURG	Strasbourg DT Kaerigshaffen, Montagne	<input checked="" type="checkbox"/>	✎ 🗑️

AXE 2 : Accompagner les habitant·es citoyen·nes de l'EMS Logiprox

39,80t de biodéchets détournés en 2023

pour 24 sites qui renseignent Logiprox

soit une moyenne de
1,65t détourné par site

130 sites connus
sur Logiprox

**200t de biodéchets
potentiellement détournés par an**



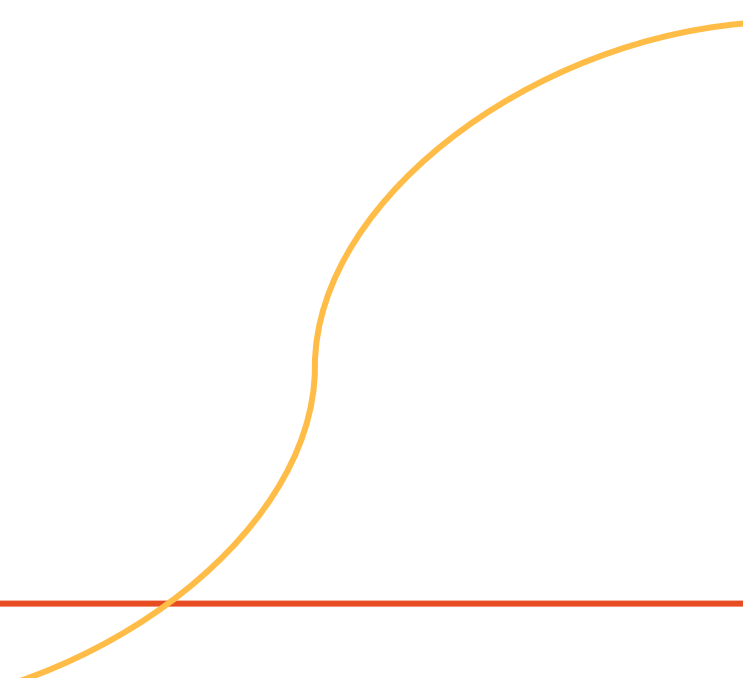
AXE 2 : Accompagner les habitant·es citoyen·nes de l'EMS

Renseignements



111 renseignements en 2023

Environ 10 par mois

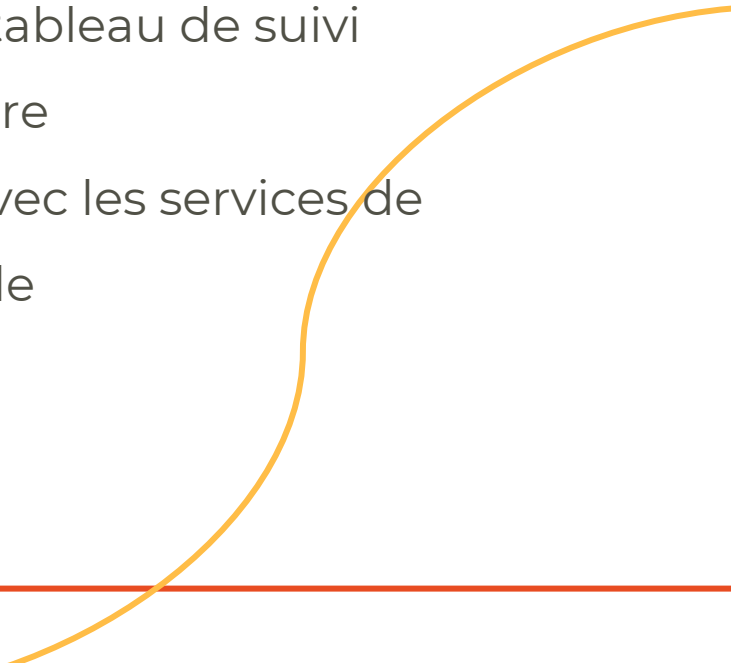


AXE 2 : Accompagner les habitant·es citoyen·nes de l'EMS

Problématiques

- Baisse de fréquentations des bacs, notamment en place publique
- Constat d'une confusion entre compostage et collecte en bornes

Axes d'amélioration

- Création d'une plaquette de présentation de l'accompagnement
 - Création d'un tableau de suivi complémentaire
 - Plus de liens avec les services de l'Eurométropole
- 



AXE 3 : Structurer le réseau local des acteur·ices de l'EMS sur la PGprox

Coordination et animation
Création de systèmes d'entraide



Strasbourg.eu
eurométropole

AXE 3 : Structurer un réseau local des acteur·ices de l'EMS sur la PGprox

Réseau des Structures de Compostage Urbain de Proximité (RéSCUP)

Réseau de référent·es de sites de compostage de proximité situés sur l'ensemble du territoire de l'Eurométropole de Strasbourg (EMS)

Objectifs :

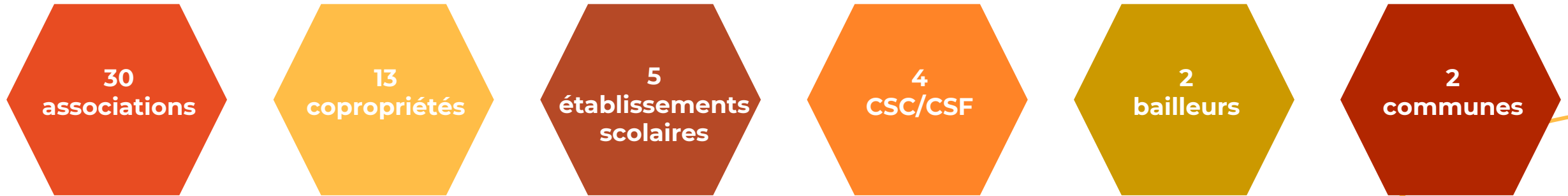
- Partager d'informations et d'expériences
- Mutualiser les ressources et les besoins
- Fédérer les initiatives
- Partager des temps de rencontre
- Produire des données



AXE 3 : Structurer un réseau local des acteur·ices de l'EMS sur la Pggprox

La composition du réseau

57 structures membres



→ 104 sites de compostage

→ 137 référent·es de site

AXE 3 : Structurer un réseau local des acteur·ices de l'EMS sur la Pggprox

Rencontres

2 réunions en 2023

Le 4 mars au parc du Château à Schiltigheim



23 structures – 26 participant·es

Le 28 octobre à la Tour du Schloessel



11 structures – 13 participant·es

AXE 3 : Structurer un réseau local des acteur·ices de l'EMS sur la Pgxprox

Activités du réseau

- Visite du site de méthanisation de Lingenheld le 4 juillet 2023
- Création en collaboration avec les services de l'EMS du dépliant « Tri des déchets alimentaires – Quelle est la solution la plus adaptée pour moi ? »
- Finalisation de la FAQ

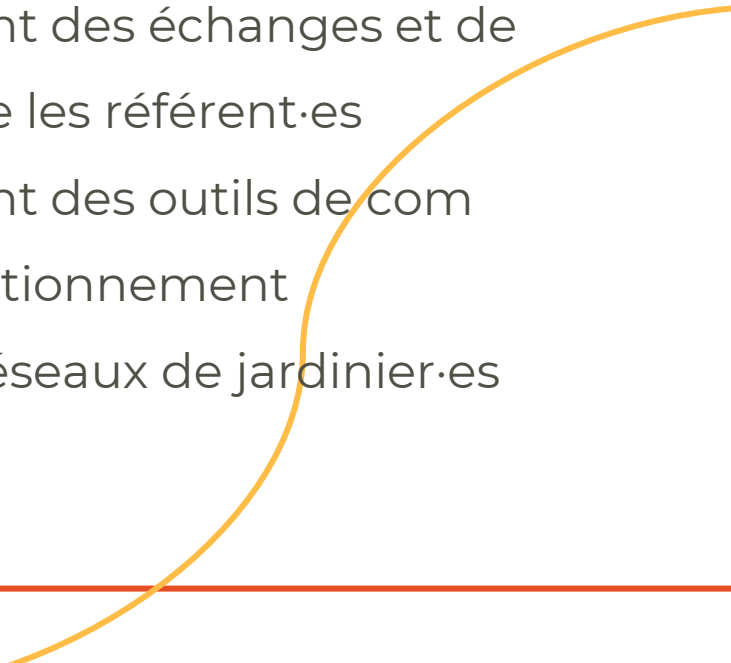


AXE 3 : Structurer un réseau local des acteur·ices de l'EMS sur la PGprox

Retours d'expérience

- Beaucoup de besoins à mettre en commun
- Système de gouvernance et de prise de décision en construction

Axes d'amélioration

- Création de groupes de travail thématiques
 - Développement des échanges et de l'entraide entre les référent·es
 - Développement des outils de com
 - Charte de fonctionnement
 - Lien avec les réseaux de jardinier·es
- 



AXE 4 : Développer la circularité des bioressources au sein du territoire

Permettre le troc et l'échange
Créer et entretenir des liens entre
les acteur·ices du territoire



AXE 4 : Développer la circularité des bioressources au sein du territoire

Une nouvelle logistique

- Réalisation d'un règlement et d'un descriptif du fonctionnement de la nouvelle logistique broyat
- Partenariat avec Sikle pour lancer les livraisons de broyat



Versée le 20/03/2022



Règlement d'utilisation du service d'approvisionnement en broyat et d'export de compost en maturation des sites de compostage partagé de l'Eurométropole de Strasbourg

Article 1

Objet du règlement

Ce règlement définit les conditions d'utilisation du service d'approvisionnement en broyat mise en place par les associations La Maison du Compost (MDC) et Sikle dans le cadre de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs votée par l'Eurométropole de Strasbourg.

Article 2

Accès aux permanences de distribution de broyat sur les sites tampons

● Qui organise et anime les permanences ?

L'association La Maison du Compost propose la mise à disposition de broyat en vrac lors d'un moment convivial. Un membre de l'association sera présent pour échanger et apporter des conseils sur le compostage et le jardinage au naturel selon les besoins.

● Qui peut venir aux permanences ?

Tous les habitants particuliers de l'Eurométropole de Strasbourg peuvent venir sous réserve d'une adhésion à l'association La Maison du Compost à jour (retrouvez le bulletin d'adhésion sur le site de la MDC : lamaisondum compost.fr/association).

● Pour quels usages est destiné le broyat ?

Le broyat distribué est réservé prioritairement à une utilisation nécessaire au cycle de compostage. En fonction des stocks disponibles, il pourra être également distribué pour un usage de jardinage au naturel (ex : paillage). Les volumes distribués peuvent être limités selon les stocks disponibles.

● Comment s'inscrire ?

Pour accéder aux permanences, les habitants doivent s'inscrire au préalable via le formulaire dédié [à ce lien](#) (ce dernier est relayé sur le site internet de la MDC et dans l'onglet « AGENDA » de la plateforme LOGIPROX). Si tous les créneaux sont complets, l'association vous contactera pour en trouver un autre.

AXE 4 : Développer la circularité des bioressources au sein du territoire

Jardin partagé St Gall géré par La Maison du Compost

Jardin du Soleil géré par Sikle



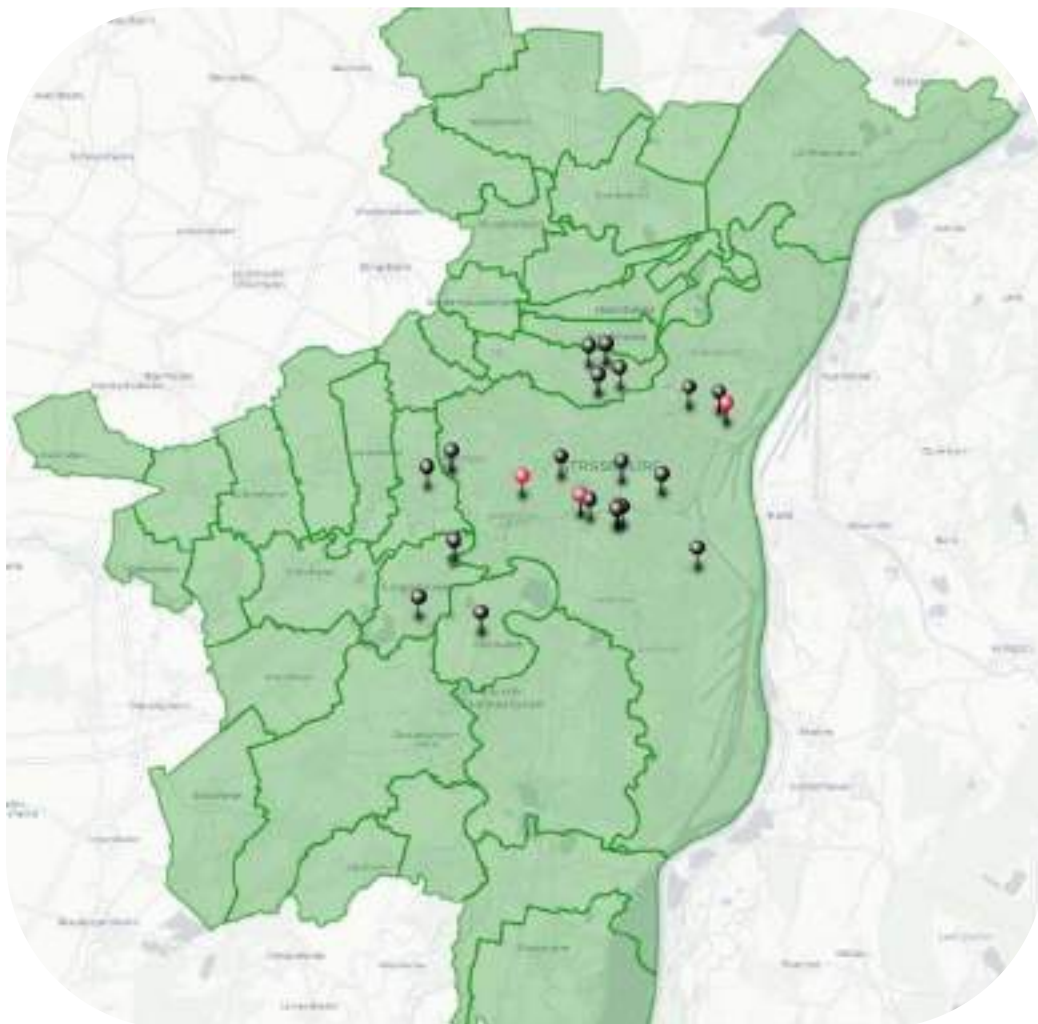
Jardin de l'Ameizenkopf géré par CompoStra

3 zones tampons

4^{ème} zone tampon en développement...

AXE 4 : Développer la circularité des bioressources au sein du territoire

Permanences broyat



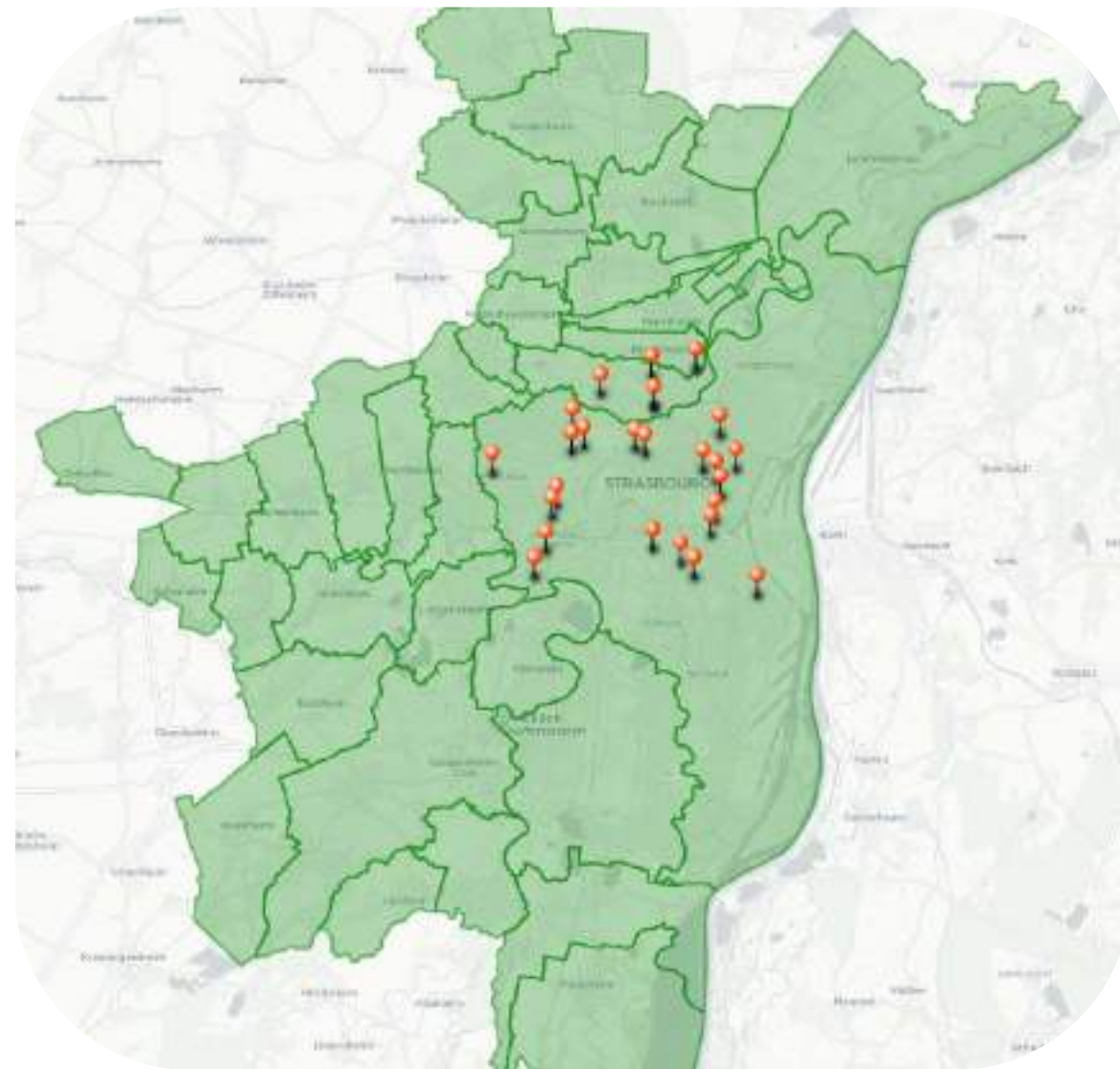
→ Tous les 2 mois sur une zone tampon différente

- 6 permanences broyat en 2023
- 20 sites présents aux permanences
- 18,55 m³ de broyat distribués

AXE 4 : Développer la circularité des bioressources au sein du territoire

Livraisons de broyat

- Partenariat avec Sikle et des bénévoles
- 34 livraisons en 2023
- 27 sites en place publique livrés
- 28,9 m³ de broyat livrés



AXE 4 : Développer la circularité des bioressources au sein du territoire

Témoignage

- Dégâts dans le jardin de la Tour du Schloessel lors de la tempête de juillet 2023
- Broyage sur place par les services de la ville
- Récupération du broyat pour le site de la Tour du Schloessel pour le jardin merveilleux de la Tour du Schloessel et pour le jardin St Gall

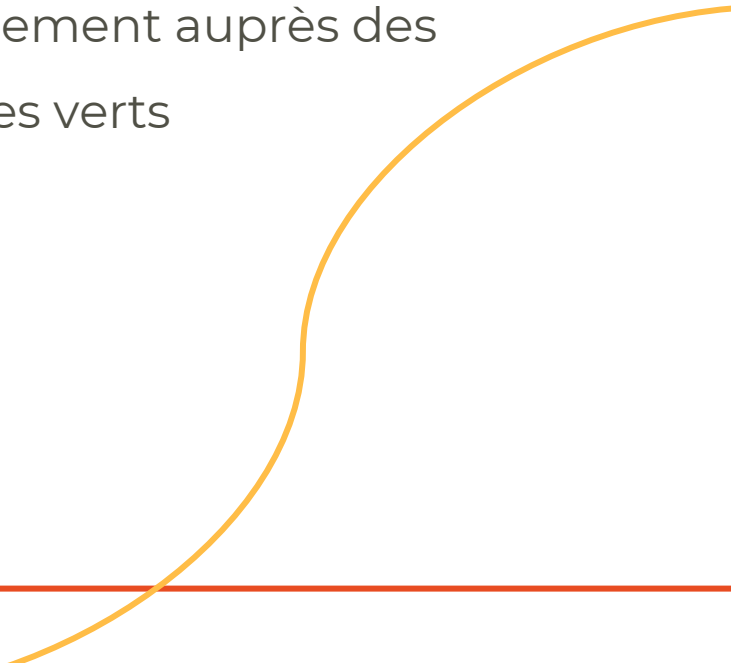


AXE 4 : Développer la circularité des bioressources au sein du territoire

Retours d'expérience

- Très bons retours des sites livrés
- Utilisation du compost sur place
- Communication fluide

Axe d'amélioration

- Multiplication des sources potentielles de broyat en cas de difficulté d'approvisionnement auprès des services espaces verts
- 

CONCLUSION

Strasbourg.eu
eurométropole



CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS LA MAISON DU COMPOST 2023-2026

3ÈME COMITÉ DE SUIVI

31 JANVIER 2024



Objectifs opérationnels	Actions	Résultats attendus	Indicateurs d'évaluation Quantitatifs/qualitatifs	Volume d'activité envisagé
<p>1/ Prévenir la production de biodéchets</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser tous les publics (habitant.es / élu.es / agent.es...) sur les thématiques de la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets (comprenant le gaspillage alimentaire et le jardinage au naturel) • Participer à des événements organisés par les communes ou l'EMS pour faire la promotion du compostage (animation d'atelier, de stand...) • Valoriser les pratiques vertueuses sur le territoire en organisant des visites / rencontres de structures exemplaires (écoles, EHPAD...) • Co-construire et diffuser des outils techniques / pédagogiques en fonction des besoins 	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction de la production de biodéchets sur le territoire. - Retour à la terre des déchets verts (de jardin), détournement de la poubelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre et répartition géographique des interventions de sensibilisation - Nombre de participant.e.s aux évènements - Nombre d'établissements impulsant de nouvelles pratiques concernant la réduction de production des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> - 30 à 50 par an en priorisant les territoires avec le plus grand nombre de besoin (selon les qualifications des OMR) - 500 à 1500 personnes / an - 3 à 10 structures (la première année)
<p>2 / Accompagner les habitant.es citoyen.nes de l'EMS (33 communes) dans la gestion locale des biodéchets via le compostage de proximité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Informer et conseiller tous les publics sur le compostage et sur les dispositifs de subvention de l'EMS • Accompagner tous les publics sur le compostage individuel et partagé au sein de l'EMS vers l'autonomie et la pérennité • Conseiller les sites dans la gestion de potentielles nuisances • Assurer le lien avec les services de la Ville de Strasbourg pour l'installation de sites de compostage sur l'espace public (Directions de territoire, services espaces verts et aménagements) hors besoins logistiques. • Former des référents de site 	<ul style="list-style-type: none"> - Réponses aux demandes d'accompagnement des citoyen.nes et structures publiques souhaitant traiter leurs biodéchets via le compostage. - Augmentation du nombre de site de compostage global (individuel + partagé) - Autonomie des sites de compostage partagé, 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de sites accompagnés - Mise à jour des données sur le logiciel Logiprox - Nombre de personnes formées sur le territoire - bilan quantitatif et qualitatif 	<ul style="list-style-type: none"> - 70 à 100 sites accompagnés par an - actualisation hebdomadaire de Logiprox - Personnes formées total : 100 à 245

Doc de travail // Convention Pluriannuelle d'Objectifs La Maison du Compost 2022-2025

Objectifs opérationnels	Actions	Résultats attendus	Indicateurs d'évaluation Quantitatifs/qualitatifs	Volume d'activité envisagé
	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer un programme d'ateliers réguliers sur le compostage/vermicompostage • Développer des aménagements de sites adaptées (aux usages et au territoire) en lien avec les acteurs locaux (universités, ateliers d'insertions...) • Co-construire et diffuser des outils techniques / pédagogiques en fonction des besoins • Faire de la prospective 	<p>via l'identification et la formation de référent, l'identification d'approvisionnement local en matière structurante et la mise en relation avec des pairs.</p> <p>- Pérennisation des sites de compostage (toujours actif à N+3)</p>		
<p>2a - Renseigner le grand public sur le compostage individuel et collectif</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Répondre aux questions du grand public par téléphone et par mail 	<p>- Renseignement du grand public sur le compostage</p>	<p>Nombre de sollicitations par mois</p>	<p>10 à 40 par mois</p>
<p>2b- Accompagner les établissements scolaires et de petite enfance dans leurs projets de compostage</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les établissements dans les démarches techniques et administratives liées à l'installation d'un site de compostage collectif en cohérence avec les préconisations de l'EMS (site de compostage en dehors de l'établissement privilégié pour un meilleur accès, compostage pédagogique si déchets insuffisants) • Informer le corps enseignant et former des référent.e.s compostage pour viser l'autonomie technique de chaque site de compostage. 	<p>Augmentation du nombre de sites de compostage collectifs géré par des établissements scolaire toujours en activité à N + 3</p>	<p>- Nombre d'écoles touchées</p> <p>- Implication de l'équipe pédagogique et des élèves</p>	<p>1 à 5 par an</p>

Objectifs opérationnels	Actions	Résultats attendus	Indicateurs d'évaluation Quantitatifs/qualitatifs	Volume d'activité envisagé
	<ul style="list-style-type: none"> Assurer le lien avec le service scolaire de la Ville de Strasbourg. 			
<p>2c – Articuler compostage et déploiement de la collecte des biodéchets</p>	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner les sites existants dans la définition des complémentarités à trouver entre les dispositifs de collecte des déchets alimentaires, site par site. Identifier avec le Service Collecte et valorisation des déchets les zones géographiques complémentaires pour assurer un bon maillage des solutions de traitement des biodéchets 	<p>Maintien des sites existants Couverture efficace du territoire</p>	<p>- Synthèses globale des accompagnements - Carte</p>	<p>Accompagnement de 5 communes maximum par an en fonction du calendrier de déploiement de la collecte</p>
<p>3 / Structurer un réseau local des acteur.ices de l'EMS sur la PGPROX (prévention et gestion de proximité des biodéchets)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Animer et coordonner le réseau Renforcer les liens entre les acteur.ices au sein d'un réseau organisé (information, communication périodique) Suivre des sites dans la durée et permettre l'échange, l'entraide entre leurs gestionnaires (via l'outil Logiprox) + 1 visite par an de tous les sites de compostage partagé sur l'espace public Créer un observatoire du compostage local (tonnage de biodéchets détournés, cartographie...) Organiser des temps de rencontres physiques pour favoriser les échanges de savoir, la formation continue et les liens de convivialité (3 par an minimum) Mutualiser les besoins : achats groupés, services numériques collaboratifs, matériels partagés (vélos, remorques, cribleur, broyeur...). 	<p>- Cartographie des sites de compostage partagé sur le territoire - Évaluation du tonnage de biodéchets détournés de la poubelle - Programmation de rencontres annuelles - Mobilisation et dynamique collective bénévole en réseau</p>	<p>- Retour qualitatif des associations du réseau (transmission des bilans) - Nombre de rencontres organisées par an - Carte - Synthèse de l'observatoire</p>	<p>- Minimum 3 rencontres par an - 1 publication annuelle de la synthèse l'observatoire - 1 bilan annuel des activités du réseau</p>

Objectifs opérationnels	Actions	Résultats attendus	Indicateurs d'évaluation Quantitatifs/qualitatifs	Volume d'activité envisagé
<p>4 / Développer la circularité des biodéchets / bioressources au sein du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Créer et entretenir des collaborations avec les jardins vivriers (partagé, familiaux, ...) • Créer et entretenir des collaborations avec les agents de la collectivité (déchetterie, espace vert, plateforme de l'Orangerie...) • Créer et entretenir des collaborations avec les producteurs locaux de « déchets verts »et/ou utilisateurs de compost : maraîchers, élagueurs, paysagiste... • Permettre le transport de compost & broyat entre les sites de compostage partagé du territoire • Créer des zones tampon / micro-plateforme pour les habitant.es et associations du territoire • Permettre le troc et l'échange des ressources du jardin 	<ul style="list-style-type: none"> - Création de zones tampon d'échange de déchets verts (création année 1, mise en œuvre année 2) - Approvisionnement en matière structurante et export de compost des sites de compostage partagé de gros volume - Approvisionnement en compost et export de déchets verts des jardins familiaux, partagés de l'EMS - Réduction des pertes de végétaux ressources 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de partenariats / collaborations réalisés entre structures - Nombre de livraisons de broyat et d'export de compost / site / an - Répartition géographique des zones tampon (carte) - volume de déchets verts, évalués (prospective), stockés et utilisés 	<ul style="list-style-type: none"> - Au minimum 20 prise de contact la première année - Livraison broyat : 50 à 135 par an - Évacuation compost : 5 à 35 par an - Création de 4 zones tampon

Synthèse financière TRION 2022-2024

Projets	Montant alloué en 2022	Montant alloué en 2023	Cout global du projet 2024	Montant demandé en 2024	Montant proposé en 2024
Convention 2023-2024: Colloques, forum, conférences trinationatiales (France Allemagne Suisse) pour la promotion des transformations écologiques à l'attention du grand public.	5 000 €	6 000 €	284 000 €	5 000 €	5 000 €

2023 JAHRESBERICHT

RAPPORT ANNUEL 2023



JAHRESBERICHT 2023 TRION-climate e.V.

1. Mitglieder

- Anstieg der Vereinsmitglieder von 96 in 2022 auf 104 in 2023

2. Konferenzen

- 8. Trinationaler Klima- und Energiekongress im Auftrag der ORK: Geothermie
- 9. Trinationaler Klima- und Energiekongress im Auftrag der ORK: Wasserstoff
- Ko-Organisation des Klimaforums des Eurodistriktes Strasbourg-Ortenau
- Ko-Organisation des 1. Kolloquiums des Interreg-Projektes Co2InnO

3. Besichtigungen

- Pilotanlage Zero-Carbon-Lithium der Vulcan Energie Ressourcen in Insheim
- Stillgelegtes AKW in Fessenheim (im Rahmen der Mitgliederversammlung)
- Experimentationsanlage R-HYFIE und LabHYnovateur der R-GDS in Strasbourg

4. Bestandsaufnahmen

- Karte der Wasserstoffprojekte im Rahmen des Interreg-Projektes Co2InnO
- Grenzüberschreitende Energieanlagen (Interreg-Projekt Atmo-Rhena-Plus)

5. Revue "Energie vis-à-vis"

- 7. Revue : Entwicklung und Perspektiven der erneuerbaren Energieproduktion
- 8. Revue : Tiefe Geothermie und Perspektiven für die Lithiumgewinnung

6. Oberrheinkonferenz

- Fachliche Beratung des Expertenausschusses Klima und Energie
- 2 Energieworkshops beim Austausch der Umweltkommissionen ORR-ORK

7. Social Media

- Anstieg der Follower auf LinkedIn von 1980 in 2022 auf 2530 in 2023

8. Personal und Budget

- Anstieg der Personalressourcen auf 310% Vollzeitäquivalent: neue 5. Stelle
- Anstieg der Ausgaben um ca. 20% zwischen 2021-2023 und 2018-2020
- Anstieg der Einnahmen um ca. 23% zwischen 2021-2023 und 2018-2020

9. Überblick 2021-2023

10. Impressum

RAPPORT ANNUEL 2023 de TRION-climat

1. Adhérents

- Augmentation des adhérents de 96 en 2022 à 104 en 2023

2. Conférences

- 8^e Congrès trinational climat-énergie sur la géothermie mandaté par la CRS
- 9^e Congrès trinational climat-énergie sur l'hydrogène mandaté par la CRS
- Co-organisation du Forum climat de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau
- Co-organisation du 1er colloque du projet Interreg Co2InnO

3. Visites

- Installation Zero-Carbon-Lithium de Vulcan Energie Ressources à Insheim
- Centrale nucléaire désaffectée de Fessenheim (dans le cadre de l'AG)
- Installations R-HYFIE et LabHYnovateur de R-GDS à Strasbourg

4. Inventaires

- Carte des projets d'hydrogène (dans le cadre du projet Interreg Co2InnO)
- Installations transfrontalières d'énergie (projet Interreg Atmo-Rhena-Plus)

5. Revue "Energie vis-à-vis"

- 7^e Revue: Evolution des installations de production d'énergie renouvelable
- 8^e Revue : Géothermie profonde et perspectives pour l'extraction de lithium

6. Conférence du Rhin supérieur

- Conseil technique auprès du groupe d'experts climat-énergie
- 2 ateliers sur l'énergie lors de l'échange Conseil Rhénan-CRS

7. Réseaux sociaux

- Augmentation des followers sur LinkedIn de 1980 en 2022 à 2530 en 2023

8. Ressources humaines et budget

- Augmentation des ressources humaines à 310%: création d'un 5^e poste
- Augmentation des dépenses d'environ 20% entre 2021-2023 et 2018-2020
- Augmentation des recettes d'environ 23% entre 2021-2023 et 2018-2020

9. Synthèse 2021-2023

10. Mentions légales



1. Mitglieder

Die steigende Tendenz der Mitglieder hat sich auch in 2023 bestätigt. In diesem Jahr konnten acht neue Akteure gewonnen werden, so dass das Geschäftsjahr erstmalig mit einer dreistelligen Zahl von **104 Mitgliedern** abgeschlossen wurde.

Davon hatten 54 ihren Sitz in Deutschland (52%), 40 in Frankreich (38%) und 10 in der Schweiz (10%). Diese kumulierten 686 Stimmen, davon 43% für die deutschen, 37% für die französischen und 20% für die schweizerischen Mitglieder.

57% der 104 Mitglieder wurden von den 59 Unternehmen beansprucht, 22% von den 23 Gebietskörperschaften, 16% betrugten die 17 Kammern bzw. Verbände und 5 Mitglieder wurden unter „Sonstiges“ eingeordnet.

1. Adhérents

La tendance à la hausse du nombre d'adhérents s'est confirmée en 2023. Cette année, huit nouveaux acteurs se sont ajoutés, de sorte que l'exercice s'est terminé pour la première fois avec un nombre à trois chiffres de **104 adhérents**.

Parmi eux, 54 étaient basés en Allemagne (52%), 40 en France (38%) et 10 en Suisse (10%). Ceux-ci ont cumulé 686 voix, dont 43% pour les membres allemands, 37% pour les membres français et 20% pour les membres suisses.

57% des 104 membres ont été revendiqués par les 59 entreprises, 22% par les 23 collectivités territoriales, 16% par les 17 chambres ou associations et 5 membres ont été classés sous "autres".

8 neue Mitglieder in 2023 - 8 nouveaux adhérents en 2023



2.1 Konferenzen

8. Trinationaler Klima- und Energiekongress : Geothermie

Am 15. Juni 2023 fand in Landau der 8. Trinationale Klima- und Energiekongress statt, den TRION-climate e.V. im Auftrag der DE-FR-CH Oberrheinkonferenz organisiert hatte.

Grußbotschaften überbrachten Herr Staatssekretär Michael **Hauer** (Land Rheinland-Pfalz), Herr Frédéric **Bierry**, Sprecher der Säule Politik der TMO und Präsident der Collectivité Européenne d'Alsace, Frau Chantal **Kopf**, Mitglied der Deutsch-Französischen Parlamentarischen Versammlung, Herr Claude **Sturni**, Vizepräsident der Région Grand Est sowie Prof. Dr. Thomas **Hirth**, Eucor-Vizepräsident und Sprecher der Säule Wissenschaft der TMO.

Als grenzüberschreitende Projektidee wurde der Einsatz des mobiles Partizipationslabor „MobiLab“ zur Bürgersensibilisierung eingebracht. Ein oberrheinisches Geothermieportal könnte ferner Informationen online und zweisprachig liefern. Diese Projektideen werden in der Fachgruppe zur Tiefengeothermie untersucht, die vom Expertenausschuss Klima und Energie der ORK eingerichtet wurde.



180 Teilnehmer:innen – Participant.es

2.1 Conférences

8^e Congrès trinational climat-énergie : Géothermie

Le 15 juin 2023 s'est tenu à Landau le 8^e Congrès trinational climat-énergie, organisé par TRION-climat sur mandat de la Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur.

Monsieur Michael **Hauer**, secrétaire d'Etat au Land de Rhénanie-Palatinat, Monsieur Frédéric **Bierry**, porte-parole du pilier Politique de la RMT et président de la Collectivité européenne d'Alsace, Madame Chantal **Kopf**, membre de l'Assemblée parlementaire franco-allemande, Monsieur Claude **Sturni**, vice-président de la Région Grand Est ainsi que le professeur Thomas **Hirth**, vice-président d'Eucor et porte-parole du pilier Science de la RMT, ont adressé leurs messages de bienvenue.

L'utilisation du laboratoire participatif mobile "MobiLab" pour sensibiliser les citoyens a été présentée comme une idée de projet transfrontalier. Un portail géothermique du Rhin supérieur pourrait également fournir des informations bilingues en ligne. Ces idées de projets sont étudiées par le groupe thématique sur la géothermie profonde créé par le groupe d'experts sur le climat et l'énergie de la CRS.



2.2 Konferenzen

9. Trinationaler Klima- und Energiekongress : Wasserstoff

Am 28. November 2023 fand in Strasbourg der 9. Trinationale Klima- und Energiekongress zum Thema Wasserstoff statt. Die Veranstaltung wurde von Herrn Generalsekretär für europäische Angelegenheiten der Präfektur Grand Est Samuel **Bouju** eröffnet, die in diesem Jahr den Vorsitz der Oberrheinkonferenz inne hatte.

Herr Staatssekretär Michael **Hauer** des Landes Rheinland-Pfalz, Frau Christelle **Lehry**, Vizepräsidentin der Région Grand Est und Michael **Nüssle**, Abgeordneter des Landes Baden-Württemberg, haben die regionalen Strategien präsentiert. Einen Ausblick auf die grenzüberschreitenden Kooperationspotenziale gab Yves **Hemedinger**, Abgeordneter der Collectivité européenne d'Alsace.

Kammern und Verbände aus den drei Ländern sind auf die Bedürfnisse der Wirtschaft eingegangen. Es folgten Fachvorträge zu den lokalen Wasserstoffökosystemen und zur Dekarbonisierung der Mobilität von: Alstom, Daimler Truck, EnBW, Hynamics, Ingerop, KIT, Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald, R-GDS und SAFRA.



138 Teilnehmer:innen – Participant.es

2.2 Conférences

9^e Congrès trinational climat-énergie : Hydrogène

Le 28 novembre 2023 s'est tenu à Strasbourg le 9e Congrès trinational climat-énergie sur le thème de l'hydrogène. L'allocation d'ouverture a été prononcée par Monsieur Samuel **Bouju**, secrétaire général aux affaires européennes à la Préfecture de la Région Grand Est, qui a présidé cette année la Conférence du Rhin supérieur.

Monsieur Michael **Hauer**, secrétaire d'Etat du Land de Rhénanie-Palatinat, Madame Christelle **Lehry**, vice-présidente de la Région Grand Est et Michael **Nüssle**, député du Land de Bade-Wurtemberg ont présenté les stratégies régionales. Yves **Hemedinger**, conseiller à la Collectivité européenne d'Alsace, a donné un aperçu des potentiels de coopération transfrontalière.

Des chambres et associations des trois pays ont exposé les attentes du monde économique. Des exposés techniques sur les écosystèmes locaux de l'hydrogène et sur la décarbonation de la mobilité ont ensuite été présentés par: Alstom, Daimler Truck, EnBW, Hynamics, Ingerop, KIT, Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald, R-GDS et SAFRA.



2.3 Konferenzen

Klimaforum des Eurodistriktes Strasbourg-Ortenau

Der Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau organisierte am 20. Oktober 2023 in Kooperation mit TRION-climate e.V., der Ortenauer Energieagentur und der Klimaagentur Strاسبourgs ein grenzüberschreitendes Forum zum Thema der Anpassung an den Klimawandel. Die Geschäftsstelle von TRION-climate e.V. hat in diesem Rahmen eine politische Podiumsdiskussion moderiert und einen der vier Workshops organisiert und moderiert.



130 Teilnehmer:innen – Participant.es

2.3 Conférences

Forum sur le climat de l' Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

L' Eurodistrict Strasbourg-Ortenau a organisé le 20 octobre, en coopération avec TRION-climat, l' Agence du climat de Strasbourg et l' Agence de l' énergie de l' Ortenau, un forum transfrontalier sur le thème de l' adaptation au changement climatique. Dans ce cadre, le secrétariat de TRION-climat a animé une table ronde politique et a organisé et animé l' un des quatre ateliers.



Politische Podiumsdiskussion (v. links n. rechts):

Table ronde politique (de gauche à droite):

- Bruno Metz, Bürgermeister/Maire, Stadt Ettenheim
- Marc Hoffsess, Maire Adjoint/Stellv. Bürgermeister, Ville de Strasbourg
- Vulla Parasote, Geschäftsführerin/Directrice, TRION-climate e.V.
- Bernd Mettenleiter, Abgeordneter/Deputé, Land Baden-Württemberg
- Christelle Lehry, Vice-Présidente/Vize-Präsidentin, Région Grand Est
- Dr. Nikolas Stoermer, 1. Landesbeamter/DGS, Landkreis Ortenau

Die politische Podiumsdiskussion wurde von der Geschäftsführerin Vulla Parasote vorbereitet und moderiert.

La table ronde politique a été préparée et animée par la directrice générale Vulla Parasote.



Einer der vier Workshops befasste sich mit dem Thema der Anpassung an den Klimawandel der Energieproduktion. Hierzu referierten der französische Netzbetreiber ENEDIS und die Hochschule Kehl. Ein konkretes Beispiel wurde von der Stadt Kehl präsentiert. Dieser Workshop wurde von der Senior-Projektbeauftragten Sinje Starck vorbereitet und moderiert.

L' un des quatre ateliers était consacré à l' adaptation au changement climatique de la production d' énergie. Le gestionnaire de réseau français ENEDIS et la Haute Ecole de Kehl ont fait des exposés à ce sujet. Un exemple concret a été présenté par la ville de Kehl. Cet atelier a été organisé et animé par la chargée de projet senior Sinje Starck.

2.4 Konferenzen

Kolloquium des Interreg-Projektes CO2Inno

Am 5. Dezember 2023 fand in der Aula der Universität Freiburg das erste Kolloquium des Interreg-Projektes CO2Inno statt, das TRION-climate e.V. gemeinsam mit dem Projektträger, dem Institut Felis der Universität, organisiert hatte. Das Programm war in drei Teile gegliedert:

1. Präsentation des Interreg-Projektes und der H2-BHKW-Pilotanlage an der Hochschule Karlsruhe.
2. Einsatz eines H2-BHKW am Fallbeispiel der Stadt Offenburg (Podiumsdiskussion mit Forschenden).
3. Stand der Technologie und vorbildhafte Industrieprojekte (2G-Energy, Ingerop und Badenova).

TRION-climate e.V. hat im ersten Teil eine interaktive Karte zu den Wasserstoffprojekten am Oberrhein präsentiert (siehe Punkt 4.1). Diese wurde als Arbeitsgrundlage auch in der Fachgruppe „Wasserstoff“ der Oberrheinkonferenz eingebracht.



75 Teilnehmer:innen – Participant.es

2.4 Conférences

Colloque du projet Interreg CO2Inno

Le 5 décembre 2023, l'aula de l'Université de Fribourg a accueilli le premier colloque du projet Interreg CO2Inno, organisé par TRION-climat en collaboration avec le porteur de projet, l'Institut Felis de la dite université. Le programme était divisé en trois parties :

1. Présentation du projet Interreg et de l'installation pilote de cogénération H2 à Karlsruhe.
2. Application de la cogénération H2 à l'exemple d'Offenburg (table ronde avec des chercheurs).
3. Etat de la technologie et projets industriels exemplaires (2G-Energy, Ingerop et Badenova).

TRION-climat a présenté dans la première partie une carte interactive des projets à hydrogène dans la région du Rhin supérieur (voir point 4.1). Celle-ci a également été montrée comme base de travail dans le groupe thématique sur l'hydrogène de la Conférence du Rhin supérieur.



2.5 Konferenzen

2.5 Conférences

62 Referentinnen und Referenten in 2023

62 Intervenantes et intervenants en 2023

19



Frédéric **Bierry** (Président Collectivité européenne Alsace, porte-parole du pilier politique), Samuel **Bouju** (Secrétaire Général Affaires Régionales et Européennes, Préfecture Grand Est), Michael **Hauer** (Staatssekretär Umweltministerium Rheinland-Pfalz), Paul **Heintz** (Président Communauté de communes de l'Outre-Fôret), Yves **Hemedinger** (Conseiller Collectivité européenne Alsace), Marc **Hoffsess** (Adjoint à la Maire de Strasbourg), Chantal **Kopf** (D-F Parlamentarische Versammlung im Bundestag), Prof. Dr. Hannes **Kopf** (Präsident SGD Süd, Land Rheinland-Pfalz), Christelle **Lehry** (Vice-Présidente de la Commission Environnement, Région Grand Est), Bernd **Mettenleiter** (Mitglied im Umweltausschuss Landtag Baden-Württemberg), Bruno **Metz** (Bürgermeister Stadt Ettenheim), Niklas **Nüssle** (Mitglied im Umweltausschuss Landtag Baden-Württemberg), Dr. Nikolas **Stoermer** (Erster Landes-beamter Ortenaukreis), Marie-France **Vallat** (Conseillère d'Alsace), Victor **Vogt** (Eurodistrict Pamina, Collectivité européenne Alsace), Dr. Ralf **Binder**, (LK Breisgau-Hochschwarzwald), Michael **Bunkus** (Stadt Kehl), Yamit **Ibarra** (Stadt Offenburg), Natalie **Miller** (Stadt Offenburg)

17



Prof. Dr. Thomas **Hirth** (Vizepräsident Transfer und Internationales am KIT, Sprecher der Säule Wissenschaft), Nora **Baumgartner** (KIT), Dr. Wolfgang **Brozio** (Universität Freiburg), Dr. Bushra **Canaan** (Université Haute Alsace), Philippe **Chavot** (CNRS, Institut EOST), Dr. Hagen **Deckert** (IGEM), Dr. Michael **Frey** (Hochschule Kehl), Dr. Maria **Hegner** (Sekretariat Säule Wissenschaft), Prof. Dr. Ing. Olaf **Jedicke** (KIT), Prof. Dr. Maurice **Kettner** (Hochschule Karlsruhe), Prof. Dr. Barbara **Koch** (Universität Freiburg), Prof. Dr. Thomas **Kohl** (KIT). Bénédicte **Laroze** (Hochschule Kehl), Dr. Swati **Negi** (Universität Freiburg), Prof. Dr. Djaffar **Ould-Abdeslam** (Université Haute Alsace), Paul **Robineau** (Université Strasbourg), Naqib **Salim** (Hochschule Karlsruhe)

26



Dr. Adrian **Auckenthaler** (Schweizerischen Gesellschaft für Hydrogeologie), Guillaume **Borrel** (Lithium de France) Dorothee **Fechner** (badenova WÄRMEPLUS), Philippe **Follet** (EDF-Hynamics), Christian **Gyger** (Verband Schweizerische Gasindustrie), Albert **Genter** (ES Geothermie), Jean-Jacques **Graff** (Association Francaise Professionnels Geothermie), Wolfgang **Grenke** (Präsident Industrie- und Handelskammer Karlsruhe), Volker **Hasenberg** (Daimler Truck), Sabine **Mirtain-Roth** (EDF), Dr. Oliver **Jochum** (3H2), Dr. Thomas **Kölbel** (EnBW), Dr. Ing. Horst **Kreuter** (Vulcan Energie Ressourcen), Yannick **Legay** (Alstom), Martine **Mack** (R-GDS), Christèle **Maron** (CCI Grand Est), Leonie **Meyer** (badenova NETZE), Béatrice **Pandelis** (ES-Electricité de Strasbourg), Dr. Herbert **Pohl** (Deutsche Erdwärme), Bertrand **Richard** (SAFRA), Jean-Edouard **Sixt** (R-GDS), Arnaud **Ulian** (ENEDIS), Steven **Weitemeyer** (EnBW), David **Zillhardt** (Ingerop), Dominik **Ziegler** (2GEnergy), Olivier **Zingg** (Geo Energie Suisse AG)

3. Besichtigung von Energieanlagen

Im Geschäftsjahr 2023 fanden am Rande der Konferenzen bzw. im Rahmen der Mitgliederversammlung drei Besichtigungen von Energieanlagen statt:

- 15.06.2023 in Insheim: Lithium-Pilotanlage der Vulcan Energie
- 30.06.2023 in Fessenheim: Stillgelegtes Atomkraftwerk der EDF
- 28.11.2023 in Strassburg: Wasserstoff-Forschungslabor der R-GDS

Die dritte Besichtigung war eine Aktivität, die zur Umsetzung des Interreg-Projektes CO2InnO angeboten wurde.



3. Visites d'installations d'énergie

En 2023, trois visites d'installations d'énergie ont été proposées dans le cadre de conférences et de l'assemblée générale:

- 15.06.2023 à Insheim : Installation pilote de lithium de Vulcan Energie
- 30.06.2023 à Fessenheim : Centrale nucléaire en démantèlement d'EDF
- 28.11.2023 à Strasbourg : Laboratoire de recherche sur l'hydrogène de R-GDS

Pour la 3ème visite, il s'agit d'une activité proposée pour la mise en œuvre du projet Interreg CO2InnO.



4.1 Bestandsaufnahmen



4.1 Inventaires

Im Rahmen des Interreg-Projektes CO2InnO hat die Geschäftsstelle von TRION-climate e.V. eine Bestandsaufnahme der Wasserstoffinstallationen und -projekte erstellt, die von GeoRhena auf einer interaktiven Karte dargestellt wurden. Der Inhalt wurde mit dem Verband DinamHYse, der H2-Plattform BW und dem Schweizerischen Verband der Gasindustrie abgestimmt.

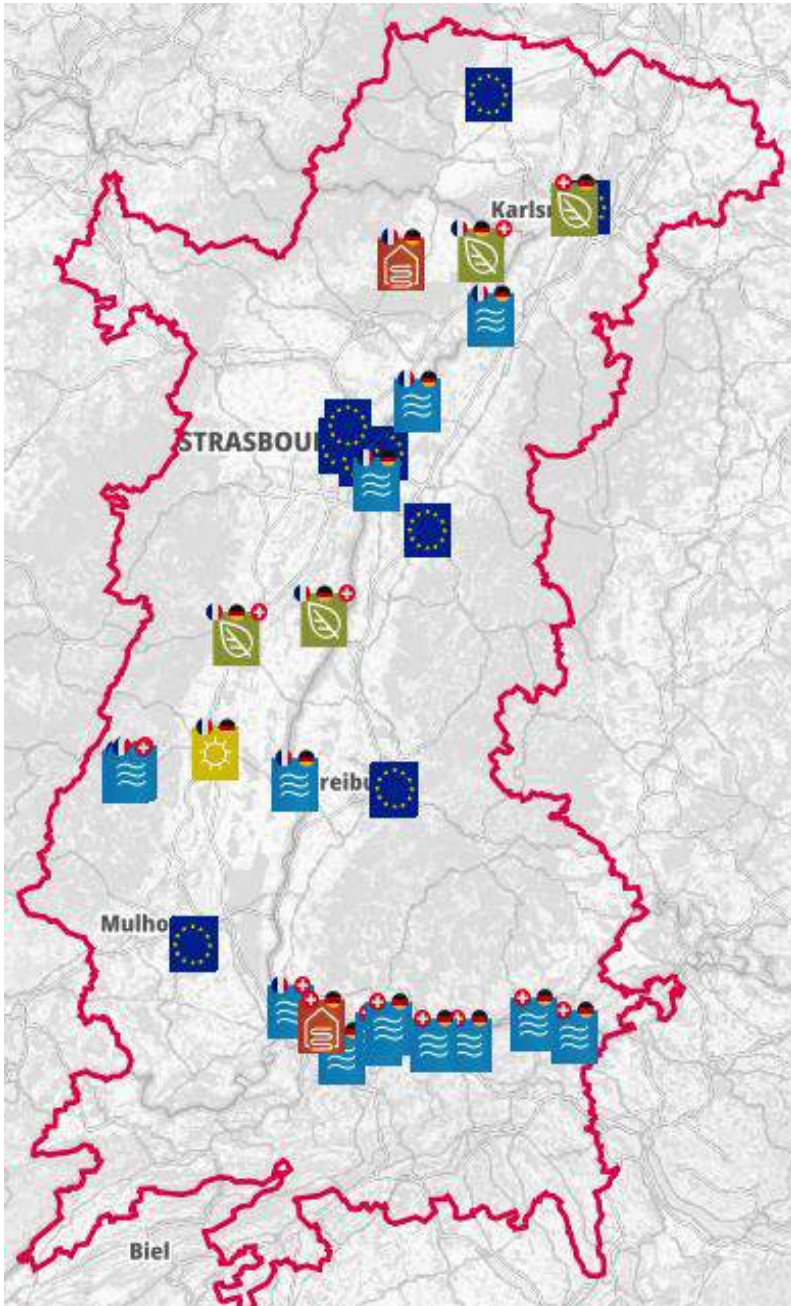
Die bestehenden oder geplanten Installationen werden in die Kategorien Produktion durch Elektrolyse oder Thermolyse, Wasserstofftankstellen oder Industriegebrauch und Forschungsprojekte aufgeteilt. Auf der Karte sind für den Transport die Häfen und geplanten Pipelines aufgezeigt. Die ca. 70 identifizierten Projekte werden ferner nach Reifegrad unterschieden.

Dans le cadre du projet Interreg CO2InnO, le secrétariat de TRION-climat a réalisé un inventaire des installations et projets d'hydrogène qui ont été représentés par GeoRhena sur une carte interactive. Le contenu été coordonné avec les associations DinamHYse, la Plateforme H2BW et l'Association suisse de l'industrie gazière.

Les installations existantes ou en projet sont réparties dans les catégories suivantes : production par électrolyse ou thermolyse, stations-service d'hydrogène ou utilisation industrielle et projets de recherche. Pour le transport, les ports et les pipelines prévus sont indiqués sur la carte. Les environ 70 projets identifiés sont également classés selon leur degré de maturité.



Projekt Projet	Im Aufbau En construction	In Betrieb En activité		
			Elektrolyse Électrolyse	Production Production
			Thermolyse Thermolyse	
			H ₂ -Tankstelle Station H ₂	Gebrauch Usages
			H ₂ -Industrie Industrie H ₂	
			Forschung Recherche	
			Häfen Ports	Transport Transport
			Pipelines Pipelines	
Rhyn Rhyn Interco			H2@HYDRO H2ercules	Akteurnetzwerke Réseaux d'acteurs
3H2 DINAMHYSE			TRION	



4.2 Bestandsaufnahmen

Im Rahmen des Interreg-Projektes Atmo-Rhena-Plus wurde eine Bestandsaufnahme der Energieerzeugungsanlagen mit grenzüberschreitendem Charakter erstellt. Es handelt sich bspw. um gemeinsame Konzessionen und Investitionen oder versicherungstechnische grenzüberschreitende Regelungen oder auch der Anlagenbetrieb durch Tochtergesellschaften auf der anderen Seite der Grenze. Auf der von GeoRhenan erstellten Karte wurden ebenfalls EU-geförderte grenzüberschreitende Energieprojekte dargestellt.

Dans le cadre du projet Interreg Atmo-Rhena-Plus, un inventaire des installations de production d'énergie à caractère transfrontalier a été réalisé. Il s'agit par exemple de concessions et d'investissements communs ou de réglementations transfrontalières en matière d'assurance ou encore de l'exploitation d'installations par des filiales de l'autre côté de la frontière. Les projets transfrontaliers sur l'énergie financés par l'UE ont également été représentés sur la carte établie par GeoRhenan.

4.2 Inventaires



15 Wasserkraftwerke
15 Centrales hydrauliques
 7 DE-CH, 4 CH-FR, 4 FR-DE
 ~ 950 MWp



4 Biogasanlagen
4 Installations de biogaz
 4 FR-DE-CH



3 Tiefengeothermie Anlagen
3 Centrales de géothermie profonde
 2 FR-DE, 1 DE-CH



1 Dach-Photovoltaik Anlage
1 Installation photovoltaïque sur bâti
 1 FR-DE

5. Revue «Energie vis-à-vis»

In 2023 wurde die 7. und 8. Auflage der Revue „Energie vis-à-vis“ veröffentlicht.

Die erste war der Entwicklung und der Perspektiven der erneuerbaren Energieproduktion gewidmet. Sie wurde auf der Grundlage der Bestandsaufnahme der Erzeugungsanlagen erarbeitet, die im Rahmen des Interreg-Projektes RES-TMO im Jahr 2022 von TRION-climate e.V. erstellt wurde.

Die 8. Auflage der Revue fasste die Ergebnisse des 8. Trinationalen Klima- und Energiekongresses zum Thema Tiefengeothermie zusammen (siehe Punkt 2.1). Einleitend gab die Geschäftsstelle einen Überblick über die Nutzung der Tiefengeothermie am Oberrhein. Es folgten Beiträge von sechs Unternehmen (siehe u.s. Auszüge der Revue) und es wurden zwei Forschungsprojekte mit Beteiligung des KIT bzw. der Universität Straßburg präsentiert.



5. Revue « Energie vis-à-vis »

En 2023, les 7^e et 8^e éditions de la revue « Energie vis-à-vis » ont été publiées.

La première était consacrée au développement et aux perspectives de la production d'énergie renouvelable. Elle a été élaborée sur la base de l'inventaire des installations de production réalisé en 2022 par TRION-climat dans le cadre du projet Interreg RES-TMO.

La 8^e édition de la revue résumait les résultats du 8^e Congrès trinational climat-énergie sur le thème de la géothermie profonde (voir point 2.1). En introduction, le secrétariat de TRION-climat a donné un aperçu de l'utilisation de la géothermie profonde dans la région du Rhin supérieur. Des contributions de six entreprises ont suivi (voir ci-dessous des extraits de la revue) et deux projets de recherche auxquels participent le KIT et l'Université de Strasbourg ont été présentés.



6. Oberrheinkonferenz

Die Geschäftsstelle von TRION-climate e.V. wurde von der Oberrheinkonferenz beauftragt, den Expertenausschuss für Klima und Energie über die Vertreterinnen und Vertreter der öffentlichen Verwaltungen hinaus, auf Akteure aus der Wirtschaft und Wissenschaft zu erweitern. In enger Zusammenarbeit mit dem Kanton Basel-Stadt, der den Vorsitz des Expertenausschuss inne hat, wurden Fachgruppen zu den Themen Tiefengeothermie, Wasserstoff, Photovoltaik und CO₂-Speicherung eingerichtet. Das Ziel dieser neuen Gremien ist, grenzüberschreitende Projektideen zu entwickeln, auf deren Grundlage die „Trinationale Klima- und Energiestrategie“ aus dem Jahr 2013 aktualisiert werden soll.

TRION-climate e.V. liefert bei Bedarf fachliche Beratung für den Expertenausschuss der Oberrheinkonferenz, als auch für die Umweltkommission des Oberrheinrates. Bspw. wurde an der Plenarsitzung am 23. Juni 2023 ein Beitrag zum Thema Wasserstoff im Hinblick auf eine Resolution des Oberrheinrates eingebracht. Ferner hat die Geschäftsstelle am 16. Oktober 2023 zwei Energieworkshops im Rahmen des Austausches der Umweltkommissionen der Oberrheinkonferenz und des Oberrheinrates vorbereitet und moderiert.

Die unter Punkt 2 vorgestellte Veranstaltungsreihe der „Trinationalen Klima- und Energiekongresse“ ist ebenfalls eine Aktivität, die TRION-climate e.V. regelmäßig im Auftrag der ORK umsetzt und die sich inhaltlich an deren Prioritäten richtet. Ferner sollen die Bestandsaufnahmen, die im Rahmen der Interreg-Projekte erarbeitet werden, als politische Entscheidungsgrundlage in der ORK bzw. dem ORR dienen (die Eigenmittel, die der Verein in die Interreg-Projekte einbringt, werden über die Zuschüsse der ORK finanziert).



6. Conférence du Rhin supérieur

Le secrétariat de TRION-climat a été chargé par la Conférence du Rhin supérieur d'élargir le groupe d'experts climat-énergie au-delà des représentants des administrations publiques, pour y inclure des acteurs de l'économie et de la science. En étroite collaboration avec le canton de Bâle-Ville, qui assure la présidence du comité d'experts, des groupes thématiques ont été créés sur les thèmes de la géothermie profonde, de l'hydrogène, du photovoltaïque et du stockage de CO₂. L'objectif de ces nouvelles instances étant de développer des idées de projets transfrontaliers sur la base desquels la « stratégie trinationale sur le climat et l'énergie » adoptée en 2013 sera actualisée.

TRION-climat fournit au besoin des conseils techniques au groupe d'experts de la Conférence du Rhin supérieur ainsi qu'à la Commission de l'environnement du Conseil rhénan. Par exemple, une contribution sur le thème de l'hydrogène a été présentée lors de la séance plénière du 23 juin 2023 en vue d'une résolution du Conseil rhénan. En outre, le 16 octobre 2023 le secrétariat a préparé et animé deux ateliers sur l'énergie dans le cadre d'un échange entre les commissions de l'environnement de la Conférence du Rhin supérieur et du Conseil rhénan.

La série des „Congrès trinationalaux climat-énergie“, présentée au point 2, est également une activité que TRION-climat met régulièrement en œuvre sur mandat de la CRS et dont le contenu est axé sur ses priorités. Par ailleurs, les inventaires élaborés dans le cadre des projets Interreg peuvent servir à la décision politique au sein de la CRS ou du Conseil rhénan (les fonds que l'association apporte aux projets Interreg proviennent des subventions de la CRS).



23.06.2023 – Strasbourg – Plenum des Oberrheinrates
Séance plénière du Conseil rhénan

16.10.2023 – Basel – Austausch der Umweltausschüsse der Oberrheinkonferenz und des Oberrheinrates mit zwei Energieworkshops
Echange des Commissions Environnement de la Conférence du Rhin supérieur et du Conseil rhénan avec deux ateliers

30.11.2023 – Colmar – Plenum der Oberrheinkonferenz
Plénière de la Conférence du Rhin supérieur

7. Social Media

Immer mehr Personen folgen dem Profil von TRION-climate e.V. auf LinkedIn, das in 2020 nach der Pandemie eingerichtet wurde (www.linkedin.com/company/trion-climate-network).

2530 Follower.innen konnten zu Ende des Geschäftsjahres 2023 verzeichnet werden, das sind ca. 550 mehr als im Vorjahr. Es wurden in diesem Jahr insgesamt 29 Posts veröffentlicht, davon 15 zu den Veranstaltungen, 7 zu den Interreg-Projekten und 7 zu sonstigen Informationen wie die Revues oder auch Stellenausschreibungen.

7. Réseaux sociaux

De plus en plus de personnes suivent le profil de TRION-climat sur LinkedIn, qui a été créé en 2020 après la pandémie (www.linkedin.com/company/trion-climate-network).

2530 followers ont été enregistrés à la fin de l'exercice 2023, soit environ 550 de plus que l'année précédente. 29 posts au total ont été publiés cette année, dont 15 sur les événements, 7 sur les projets Interreg et 7 sur d'autres informations telles que les revues ou encore des offres d'emploi.

Unten – En bas: Post 20.10.2023 (2448 Followers)

Post im Anschluss des Klimaforums des Euro-distriktes Strasbourg-Ortenau (Details zum Event siehe Punkt 2.3).

Post à la suite du Forum sur le climat de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau (voir détails sur l'évènement au point 2.3).

Rechts – A droite: Post 28.11.2023 (2530 Followers)

Von links nach rechts und oben nach unten: Generalsekretär Samuel Bouju, Stella Jelden, Vulla Parasote, Vizepräsidentin Christelle Lehry, Staatssekretär Michael Hauer, Vereinsvorsitzender Wolfgang Raber.

De gauche à droite et du haut vers le bas: Secrétaire général Samuel Bouju, Stella Jelden, Vulla Parasote, Vice-Présidente Christelle Lehry, Secrétaire d'Etat Michael Hauer, Président de l'association Wolfgang Raber.



8. Personal und Budget

Im Geschäftsjahr 2023 betrug die Personalkapazität von TRION-climate e.V. ca. 310% Vollzeitäquivalent. Sie konnte somit im Vergleich zum Vorjahr um ca. 40% erhöht werden, insbesondere dank der Einstellung eines 5. Mitarbeiters ab September 2023.

Die erhöhten Personal- und Projektausgaben in 2023 konnten aus den Überschüssen der Pandemiejahre finanziert werden. Das im Budget vorgesehene negative Jahresergebnis von -48.000€ wurde eingehalten (Details im Bericht des Rechnungsprüfers).

Die steigende Aktivität in den letzten beiden Geschäftsjahren spiegelt sich in der Budgetumsetzung wider. Die Ausgaben fielen im Zeitraum 2021-2023 um fast 20% höher aus als in 2018-2020 (730.000€ gegen 611.000€). Analog waren die Einnahmen um fast 23% höher (789.000€, davon 441.000€ der ORK* gegen 644.000€). Die ORK-Zuschüsse wurden vervollständigt durch Mitgliedsbeiträge, Projektzuschüsse (Interreg, etc.) und weitere Projekteinnahmen (Sponsoring, Eintrittsgelder, etc.).

8. Ressources humaines et budget

Au cours de l'exercice 2023, les ressources humaines de TRION-climat s'élevaient à environ 310% d'équivalent temps plein. Elles ont donc pu être augmentées d'environ 40% par rapport à l'année précédente, notamment grâce à l'embauche d'un 5ème collaborateur à partir de septembre 2023.

L'augmentation des frais de personnel et de projets en 2023 a été financée par les excédents des années marquées par la pandémie. Le résultat annuel négatif de -48.000€ prévu au budget a été respecté (détails dans le rapport du commissaire aux comptes).

L'augmentation de l'activité au cours des deux derniers exercices se reflète également dans la réalisation du budget. Ainsi, les dépenses sur la période 2021-2023 ont été supérieures de près de 20% à celles de 2018-2020 (730.000€ vs 611.000€). Les recettes ont également été supérieures de près de 23% (789.000€, dont 441.000€ de la CRS* vs 644.000€). Les subventions de la CRS ont été complétées par les cotisations, les subventions projets (Interreg, etc.) et autres recettes liées aux projets (sponsoring, droits d'entrée, etc.).



Auf dem Photo von links nach rechts – Sur la photo de gauche à droite

Jeanne Le Chanony: Junior-Projektbeauftragte, Chargée de projets junior (90%, 4 Monate/mois)

Simon Faivre: Junior-Projektbeauftragter, Chargé de projets junior (90%, 4 Monate/mois)

Vulla Parasote-Matziri: Geschäftsführerin, Directrice générale (80%, 12 Monate/mois)

Sinje Starck: Senior-Projektbeauftragte, Chargée de projets senior (75%, 12 Monate/mois)

Sylvia Husel: Communication, Online-Marketing, Administration (65%, 12 Monate/mois)

Nicht im Bild: Junior-Projektbeauftragte Victoria Axen bis Juni 2023 zu 75%.

Hors photo: Chargée de projets junior Victoria Axen jusqu'en juin 2023 à 75%.

* Zuschüsse und Mitgliedsbeiträge der Länder Baden-Württemberg und Rheinland-Pfalz, des französischen Staates, der Kantone Basel-Landschaft und Basel-Stadt, der Région Grand Est und der Collectivité européenne d'Alsace.

* Subvention et cotisations de l'Etat français, de la Région Grand Est, de la Collectivité européenne d'Alsace, des Länder du Bade-Wurtemberg et de la Rhénanie-Palatinat et des Cantons de Bâle-Campagne et de Bâle-Ville.

9. Überblick 2021 – 2023

104 Mitglieder

- Anstieg der Vereinsmitglieder von 95 in 2021 auf 104 in 2023.

19 Veranstaltungen

- 4 Trinationale Klima- und Energiekongresse im Auftrag der ORK
- 6 Konferenzen in Ko-Organisation mit Partnerorganisationen
- 3 Mitgliedervollversammlungen mit Rahmenprogramm
- 6 Besichtigungen von vorbildhaften Anlagen und Projekten
- 1472 Teilnehmer.innen an diesen 19 Veranstaltungen
- 147 Sprecher.innen aus Politik, Wirtschaft und Wissenschaft

3 Interaktive Karten

- Energieanlagenkarte mit über 1000 präsentierten Objekten
- Wasserstoffkarte mit über 50 präsentierten Projekten
- Karte zu den Anlagen mit grenzüberschreitendem Charakter

4 Interreg-Projekte

- RES-TMO : Regionale Energieversorgung und Speicherung
- CO2Inno: CO2-neutrale Innovationsregion Oberrhein
- Atmo-Rhena-Plus: Beobachtungsstelle Luft-Klima-Energie
- Clim'Ability: Anpassung der Wirtschaft an den Klimawandel

7 Revues „Energie vis-à-vis“

- Revue Nr. 2: Klimapolitik in den städtischen Ballungsräumen
- Revue Nr. 3: Nachhaltige Mobilitätslösungen am Oberrhein
- Revue Nr. 4: Innovative Photovoltaikanlagen am Oberrhein
- Revue Nr. 5: Ergebnisse des Interreg-Projektes RES-TMO
- Revue Nr. 6: Grüner Wasserstoff: Pilotprojekte und Perspektiven
- Revue Nr. 7: Entwicklung der erneuerbaren Energieproduktion
- Revue Nr. 8: Tiefengeothermie und Perspektiven für Lithium

4-5 Mitarbeiter.innen

- Anstieg der Personalressourcen von 215% VZÄ in 2021 auf 310% in 2023.

789.000€ Einnahmen

- Anstieg der Einnahmen um ca. 23% zwischen 2021-2023 und 2018-2020

730.000€ Ausgaben

- Anstieg der Ausgaben um ca. 20% zwischen 2021-2023 und 2018-2020

9. Synthèse 2021 – 2023

104 Adhérents

- Augmentation du nombre d'adhérents de 95 en 2021 à 104 en 2023.

19 Evènements

- 4 Congrès trinationaux climat-énergie mandatés par la CRS
- 6 Conférences en co-organisation avec des partenaires
- 3 Assemblées générales avec un programme cadre
- 6 Visites d'installations et de projets exemplaires
- 1472 Participant.es en tout lors de ces 19 évènements
- 147 Intervenant.es de politique, économie et sciences

3 Cartes interactives

- Carte des installations d'énergie avec plus de 1000 objets
- Carte sur l'hydrogène avec plus de 50 projets présentés
- Carte sur les installations d'énergie à caractère transfrontalier

4 Projets Interreg

- RES-RMT : Solutions régionales d'énergie et de stockage
- CO2Inno: Une région du Rhin supérieur neutre en CO2
- Atmo-Rhena-Plus: Observatoire Air-Climat-Energie
- Clim'Ability: Adaptation de l'économie au changement climatique

7 Revues „Energie vis-à-vis“

- Revue N° 2: Politique climatique dans les agglomérations urbaines
- Revue N° 3: Solutions pour la mobilité durable dans le Rhin supérieur
- Revue N° 4: Installations photovoltaïques innovantes dans le RS
- Revue N° 5: Présentation des résultats du projet Interreg RES-RMT
- Revue N° 6: Hydrogène vert: Projets phares et perspectives
- Revue N° 7: Evolution de la production d'énergie renouvelable
- Revue N° 8: Géothermie profonde et perspectives pour le lithium

4-5 Collaborateurs.trices

- Augmentation du personnel de 215% ETP en 2021 à 310% ETP en 2023

789.000€ Recettes

- Augmentation des recettes d'environ 23% entre 2021-2023 et 2018-2020

730.000€ Dépenses

- Augmentation des dépenses d'environ 20% entre 2021-2023 et 2018-2020

10. Impressum

STAND **Februar 2024**

HERAUSGEBER **TRION-climate e.V.**
 Fabrikstraße 12
 D-77694 Kehl

Eintragung im Vereinsregister
 des Amtsgerichtes Freiburg
 Registernummer: 701243

info@trion-climate.net
 0049 7851 4842 580
www.trion-climate.net

COPYRIGHT **©TRION-climate e.V.**

Das Nutzen von Zitaten ist zulässig, sofern die Quelle genannt wird.

Das nutzen von Bildmaterial ist nur nach schriftlicher Genehmigung der Geschäftsstelle von TRION-climate e.V. zulässig.

Das Verwenden der Logos der Vereinsmitglieder ist untersagt, da hierfür eine Sondergenehmigung an die Geschäftsstelle erteilt wurde.

10. Mentions légales

DATE **Février 2024**

PUBLICATION **TRION-climate e.V.**
 Fabrikstraße 12
 D-77694 Kehl

Association inscrite au registre
 du Tribunal d'instance de Fribourg
 Numéro d'inscription : 701243

info@trion-climate.net
 0049 7851 4842 580
www.trion-climate.net

COPYRIGHT **©TRION-climate e.V.**

L'utilisation de citations est autorisée à condition de citer la source.

L'utilisation de photos n'est admise qu'après autorisation écrite par le secrétariat de TRION-climat.

L'utilisation des logos des adhérents est interdite, car une autorisation spéciale a été accordée à cet effet au secrétariat.

TRION-climate e.V. · Geschäftsstelle / Bureau de l'association : Fabrikstr. 12 · D-77694 Kehl · T. : +49 (0) 7851 4842580 · info@trion-climate.net · www.trion-climate.net

Gründungsmitglieder und/oder Finanzpartner | Membres fondateurs et/ou Partenaires financiers



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Kanton Basel-Stadt



BILAN 2023 / PERSPECTIVES 2024

DE NOS ACTIVITÉS

EDUCATION À L'ENVIRONNEMENT



Strasbourg.eu
eurometropole

Uni-Vers
Abeille



PRÉSENTATION PROJET ! TA-DA !

**Sensibiliser
enfants et adultes
à l'écologie et à l'environnement
des pollinisateurs à travers nos
ateliers pédagogiques**



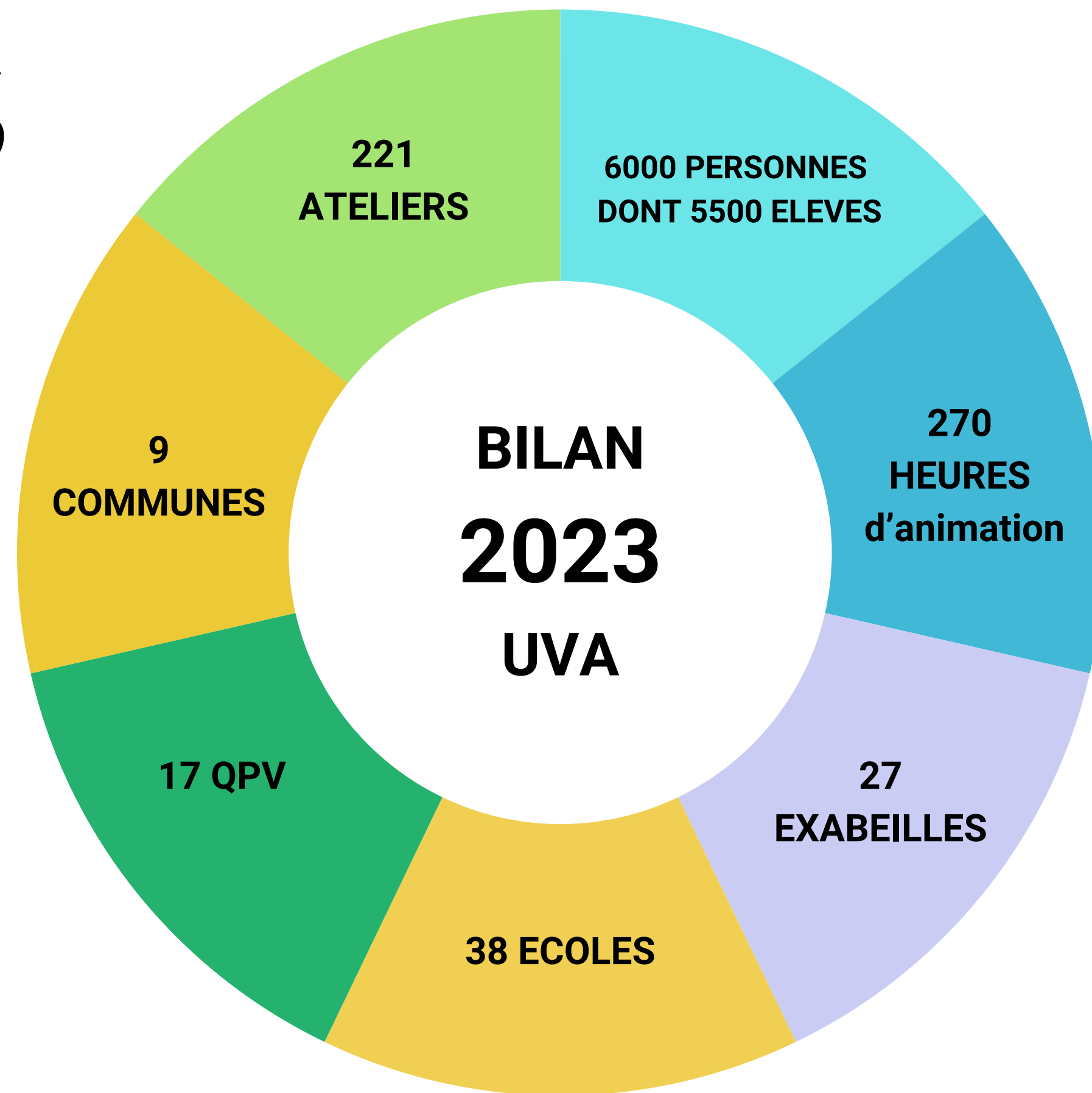
Strasbourg.eu
eurometropole

**Uni-Vers
Abeille** 



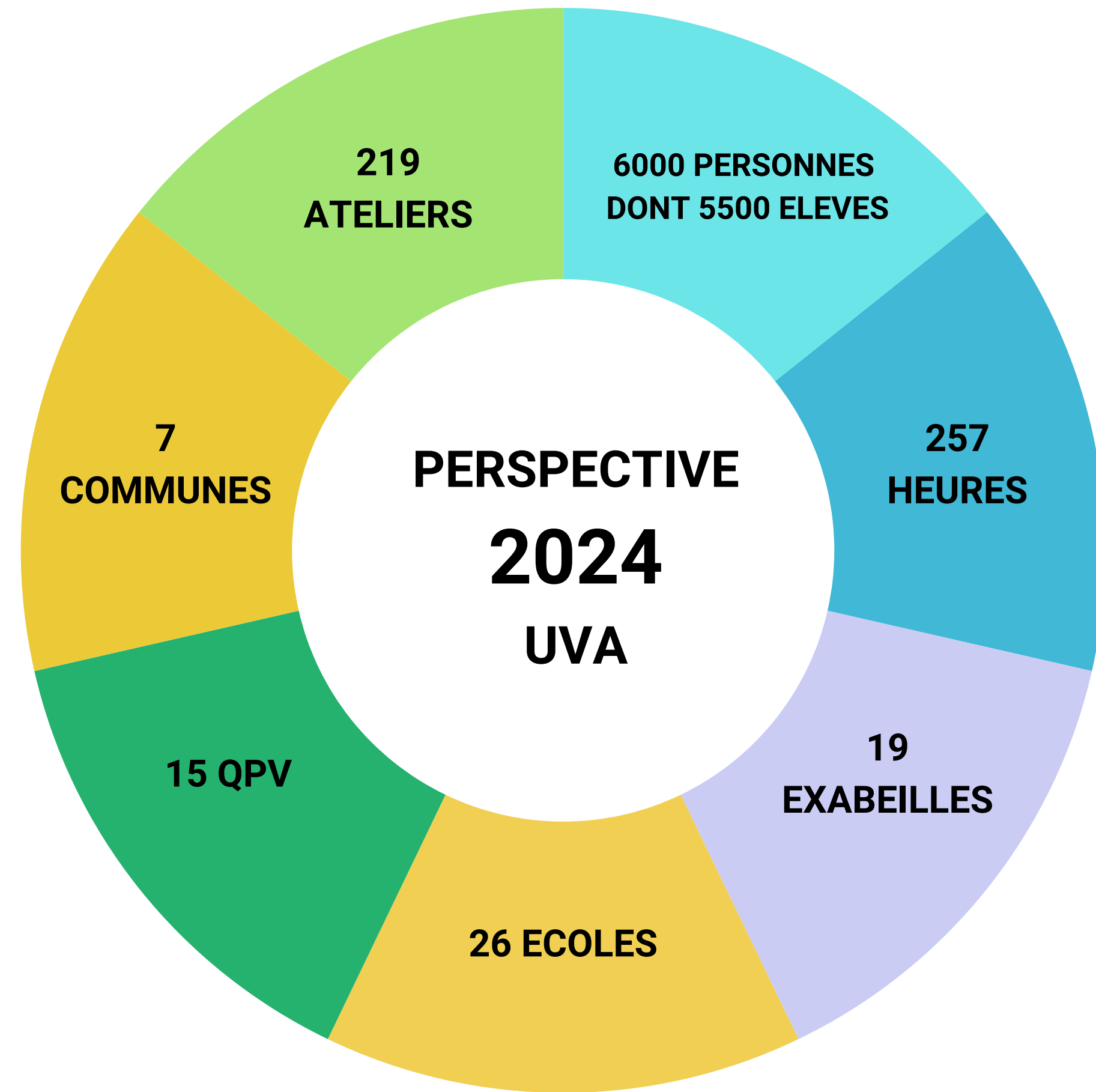
RAPPORT DE NOS ACTIVITÉS 2023

RAPPORT ACTIVITES	Nombre d'ateliers	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves/ personnes
2023	221	38	5500/5800
	Nombre communes	Nombre QPV	Nombre d'heures d'animation
	9	17	270

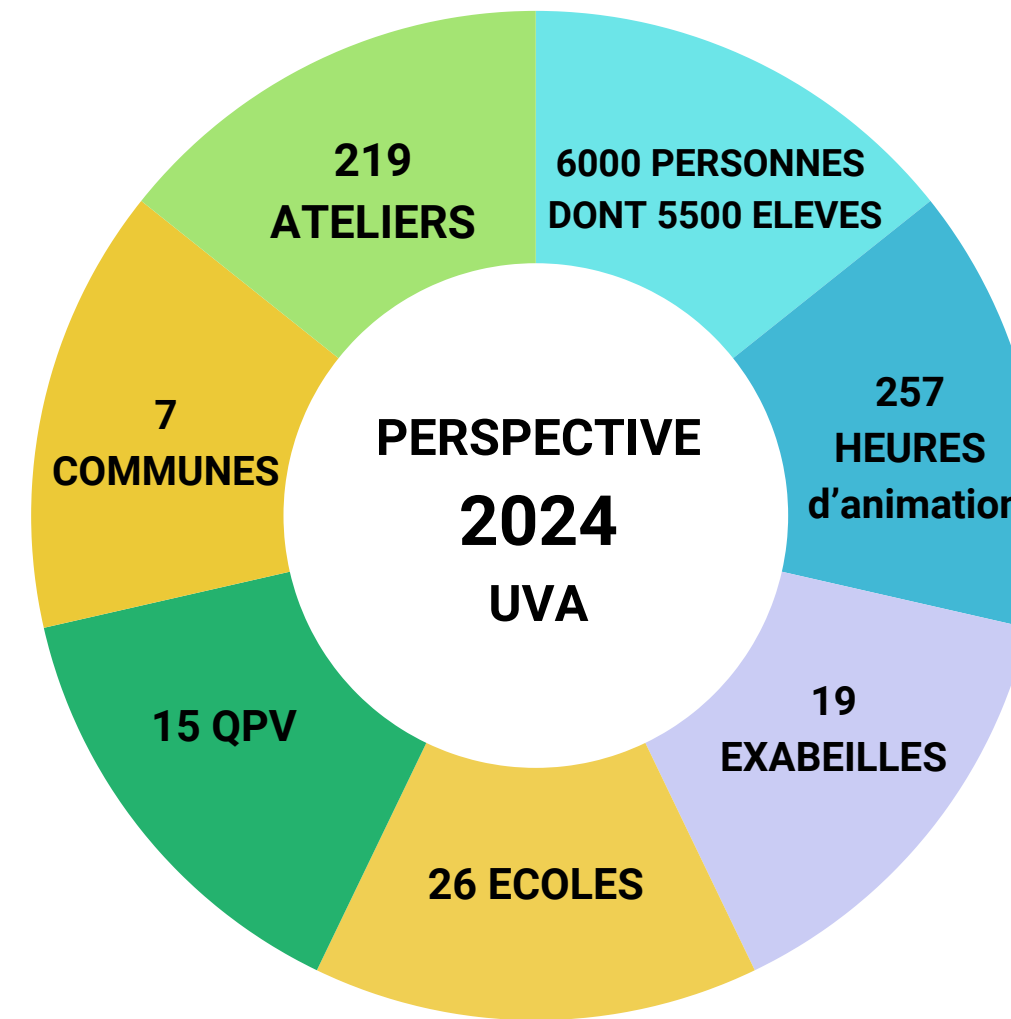
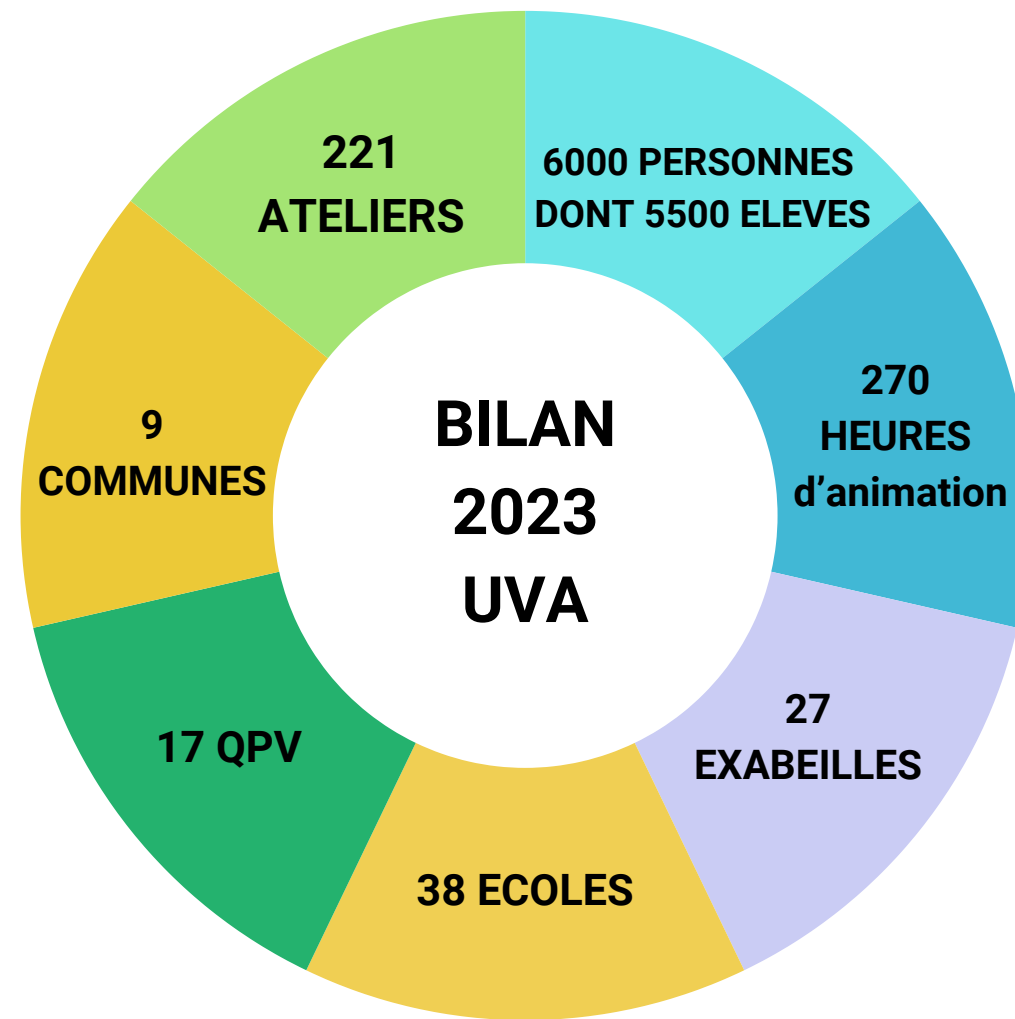


NOS ACTIVITÉS EN 2024

RAPPORT ACTIVITES	Nombre d'ateliers	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves/ personnes
2024	219	26	5500/5800
	Nombre communes	Nombre QPV	Nombre d'heures d'animation
	7	15	257



RAPPORT DE NOS ACTIVITÉS 2023 / 2024



RAPPORT ACTIVITES	Nombre d'ateliers	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves/ personnes	Nombre communes	Nombre QPV	Nombre d'heures d'animation
2023	221	38	5500/5800	9	17	270
2024	219	26	5500/5800	7	15	257

SUBVENTIONS ATELIERS PEDAGOGIQUES

RAPPORT ACTIVITES	Subvention EMS 80%	Participation bénéficiaires 20%	Tarif / atelier EMS=80% Bénéficiaires=20%	Nombre d'ateliers prévus	Nombre d'ateliers réalisés
2023	15 000€	3 000€	80€	188	221
2024	15 000€	3 000€	80€	188	219

**L'équipe de UVA
et Apila l'Abeille
vous remercient
pour votre
attention !**

<https://uni-vers-abeille.wixsite.com/uni-vers-abeille>

Synthèse financière CPO UVA 2023-2026

Projets	Montant alloué en 2022	Montant alloué en 2023	Coût global du projet 2024	Montant demandé en 2024	Montant proposé en 2024	Montant prévu en 2025	Montant prévu en 2026	Total CPO 2023-2026
Ateliers Abeilles et pollinisateurs	9 750 €	10 000 €	15 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	40 000 €
Ateliers Exabeille	2 650 €	5 000 €	3 960 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	20 000 €
TOTAL	12 400 €	15 000 €	18 960 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	60 000 €

1ère partie : les objectifs

Article 3 : les priorités de l'Eurométropole de Strasbourg dans le domaine de la préservation de la biodiversité

Les interactions entre biodiversité et climat sont multiples et complexes. La transformation écologique, la lutte contre les changements climatiques et l'atteinte des 17 Objectifs de Développement Durable sont au cœur du projet de territoire de l'Eurométropole de Strasbourg.

Dans cette perspective, avec l'appui de son Plan Climat, l'Eurométropole investit tous les champs de compétences où sont les sites pour déployer des projets et actions dont l'objectif est de faire évoluer les pratiques au quotidien afin de réduire l'impact des activités sur l'environnement en fédérant les initiatives des acteurs sur son territoire.

L'Eurométropole de Strasbourg présente un territoire équilibré entre espaces de nature, agriculture et espaces urbanisés. Son P.E.U. adopté en 2016, inclut au mieux cette pluralité dans son règlement ainsi que dans les orientations d'aménagement et de programmation de la Trame Verte et Bleue.

La collectivité cherche à mobiliser depuis plusieurs années différents acteurs au travers de la charte « Tous unis pour plus de biodiversité » et a déployé le « zéro pesticide » dans ses pratiques de gestion des espaces naturels. Lauréate d'un appel à projets lancé par l'Office Français de la Biodiversité, elle se dote d'un Atlas de la biodiversité communale (ABC) et réalise l'inventaire précis de son patrimoine naturel vivant sur son territoire d'ici l'été 2023. Aussi elle encourage tout particulièrement les citoyens à s'engager dans des dispositifs de sciences participatives afin de développer une sensibilisation concertée aux enjeux locaux de la protection de la faune et de la flore.

Article 4 : le projet associatif

L'association Un-Vers-Abeille a pour objet de :

- Sensibiliser, informer et accompagner les citoyens de l'Eurométropole qui souhaitent s'engager pour la sauvegarde des pollinisateurs et de la biodiversité.
- Mettre en place des actions pour faciliter la préservation des pollinisateurs notamment des abeilles.

Créée en 2019, l'association a mené plusieurs projets et développé tout un panel de compétences auprès de différents publics (jeunes ou adultes, personnes handicapées), au travers de diverses méthodes de sensibilisations adaptées à différents types de publics et lieux (milieu scolaire, extra et périscolaire, CSC, jardins partagés...). Elle intervient régulièrement et de manière croissante depuis 2021 dans les établissements scolaires de la maternelle à l'élémentaire.

Elle anime chaque année près de 300 ateliers de sensibilisation permettant de toucher que près d'un million d'enfants et d'adultes.

Article 5 : les objectifs partagés

De nombreux projets et objectifs de l'association Uni-Vers-Abeille, mentionnés au précédent article, s'inscrivent dans les plans d'actions de l'Eurométropole de Strasbourg.

Les objectifs partagés ci-dessous sont issus de discussions entre les deux parties.

➤ Objectifs généraux :

- Participer à la sauvegarde des pollinisateurs et de la biodiversité.
- Informer, sensibiliser et accompagner les différents publics vers des comportements plus respectueux de l'environnement et favorables aux pollinisateurs.

Ces objectifs généraux se déclinent sur plusieurs cibles que sont le grand public et le public scolaire.

Les actions se répartiront sur l'ensemble du territoire de l'Eurométropole de Strasbourg.

➤ Objectifs opérationnels :

Voir le tableau annexe joint pour plus de détails sur la déclinaison de ces objectifs.

2ème partie : les moyens

Article 6 : la subvention versée par l'Eurométropole de Strasbourg à l'association

Pendant la durée de la convention, la collectivité s'engage à soutenir financièrement les objectifs prévus à l'article 5, que l'association s'engage à réaliser en partenariat avec elle. Le montant prévisionnel total de la subvention s'élève à la somme de 60 000 €.

- Pour la première année, le montant de la subvention s'établit à : 15 000 €.
- Pour la deuxième année, le montant prévisionnel s'élève à : 15 000 €.
- Pour la troisième année, le montant prévisionnel s'élève à : 15 000 €.
- Pour la quatrième année, le montant prévisionnel s'élève à : 15 000 €.

Ces trois derniers versements auront lieu sous réserve de l'approbation annuelle des crédits par le Conseil de l'Eurométropole.

La présente convention d'objectifs se traduit par une convention financière annuelle spécifique définissant les modalités de l'intervention financière de l'Eurométropole de Strasbourg.

3ème partie : le dispositif de suivi et d'évaluation de l'atteinte des objectifs

L'évaluation de l'atteinte des objectifs opérationnels prévus dans la présente convention s'opère au moyen d'indicateurs. Définis au préambule par les deux partenaires, ces indicateurs sont mentionnés dans le tableau annexe.

Article 7 : la composition de l'instance de suivi

Un Comité de suivi de la convention d'objectifs est mis en place. Il constitue une instance de dialogue entre les partenaires, dans le cadre du suivi de la convention.

Le Comité de suivi est co-présidé par le Président de l'association et la Présidente de l'Euron métropole ou son représentant. Il se compose des membres suivants :

- Le/la Président-e de l'association. Le bureau de l'association étant constitué en comité collégial, il n'y a pas de Président-e. Un des membres du comité collégial représentera l'association. Chaque membre ayant une responsabilité juridique similaire.
- La Présidente de l'Euron métropole ou son/sa représentant-e.
- Les représentants de la direction et/ou du service de l'Euron métropole.

Article 8 : les missions du Comité de suivi

- Evaluer l'atteinte des objectifs sur la base des indicateurs figurant en annexe de la présente convention ;
- Le cas échéant, analyser les causes des écarts et prendre les décisions d'ajustement ;
- La dernière année de la convention, se pencher sur une éventuelle reconduction de la convention et sur ses modalités, en vue d'une proposition d'inscription à l'ordre du jour du conseil de l'Euron métropole.

Article 9 : l'organisation du Comité de suivi

Le Comité de suivi se réunit au moins une fois par an, à l'initiative de l'Euron métropole. Des réunions supplémentaires pourront être organisées à la demande de l'une ou l'autre des parties.

La date de rencontre est fixée conjointement par l'association et l'Euron métropole.

L'association communique à l'Euron métropole, un mois calendaire au plus tard avant la tenue du Comité de suivi, un document de bilan d'activité ainsi que le tableau d'objectifs et d'indicateurs (selon le modèle figurant en annexe) complétés pour la période annuelle révolue.

Enfin, l'Euron métropole envoie une invitation à l'association (et les autres partenaires parties prenantes le cas échéant) trois semaines au plus tard avant la tenue du Comité de suivi. Elle joint à cette invitation l'ensemble des documents de bilan complétés par le service référent.

Article 10 : l'évaluation finale

Elle consiste à évaluer l'ensemble des résultats obtenus par l'association durant toute la durée de la convention, sur la base du tableau d'objectifs et d'indicateurs.

Au terme de la présente convention, sur proposition du Comité de suivi, une nouvelle convention pourra être proposée six mois calendaires au plus tard avant l'échéance de la présente convention à l'ordre du jour du Conseil de l'Eurométropole.

Elle tiendra compte de l'évolution du contexte général et de l'évaluation réalisée conjointement en Comité de suivi de l'atteinte des objectifs définis dans la présente convention.

4ème partie : les dispositions diverses concernant les modalités d'application de la convention

Article 11 : communication

L'Eurométropole de Strasbourg apparaîtra comme le partenaire de l'association dans toute action de communication de l'association en direction des médias et du grand public, et sur tous les supports de communication (tracts, affiches, dépliants...) relatifs aux actions soutenues par l'Eurométropole de Strasbourg, sauf demande expresse spécifique de cette dernière.

Article 12 : responsabilité

L'association conserve l'entière responsabilité des actions et missions exercées par elle, y compris celles visées par les stipulations de la présente convention, sans que la responsabilité de l'Eurométropole de Strasbourg ne puisse être recherchée.

Article 13 : avenant

Toute modification substantielle des conditions ou modalités d'exécution de la présente convention, décidée dans le cadre du Comité de suivi, fera l'objet d'un avenant. Celui-ci précisera les éléments modifiés de la convention, sans que ceux-ci ne puissent remettre en cause les objectifs généraux définis dans la première partie de la convention.

Article 14 : résiliation

La présente convention se trouvera résiliée de plein droit, et sans indemnité d'aucune sorte, dans tous les cas de force majeure reconnus par la loi.

De même, la convention sera résiliée de plein droit et sans indemnité en cas de changement d'objet ou d'activité, de faillite, de liquidation judiciaire, d'insolvabilité ou d'impossibilité par l'association d'achever sa mission.

Par ailleurs, en cas de non-respect, par l'une ou l'autre des parties, des engagements réciproques inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit à l'expiration d'un délai de trois mois suivant la réception (ou première présentation) d'une lettre motivée, par envoi recommandé avec accusé de réception, valant mise en demeure.

Le cas échéant, il sera procédé, par l'association, au reversement en totalité ou en partie des montants versés par l'Eurométropole, en dehors des cas de force majeure évoqués au 1^{er} paragraphe de cet article.

Article 15 : litiges

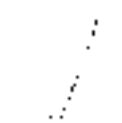
Les parties s'engagent à rechercher, en cas de litige sur l'interprétation ou sur l'application de la convention, toute voie amiable de règlement, notamment dans le cadre du Comité de suivi, avant de soumettre tout différend à une instance judiciaire.

En cas d'échec des voies amiables de résolution, tout contentieux portant sur l'interprétation ou sur l'application de cette convention devra être porté devant le tribunal administratif de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le **24 AVRIL 2023**

Pour l'Eurométropole de Strasbourg


La Présidente



Pia IMBS

Pour l'association Un3-Vers-Ahor1e

Le Président



Olivier DELON

ANNEXE Convention Pluriannuelle d'Objectifs Uni-Vers-Abeille 2023-2026

Objectifs opérationnels	Actions	Résultats attendus	Indicateurs d'évaluation Quantitatifs/qualitatifs
<p>Atelier Abeilles et pollinisateurs (1h) coût 80€ participation demandée / groupe ou classe 15€</p>	<p>Formation et sensibilisation à destination des scolaires de la maternelle à l'élémentaire ou d'adultes (dont publics spécifiques)</p> <p>Informations et connaissances dispensées à l'aide de supports adaptés au public (conte, chant, danse, coloriage, quiz, diaporama, planches didactiques...).</p> <p>Observation de l'environnement, dégustation.</p> <p>Évaluation.</p> <p>➤ Volume : 250 à 300 ateliers/ an sur le territoire des 33 communes de l'Eurométropole</p>	<p>Connaitre le rôle des pollinisateurs dans la chaîne alimentaire.</p> <p>Comprendre l'impact de l'effondrement de la biodiversité sur l'humanité et le vivant.</p> <p>Être sensibilisé aux bons comportements pour sauvegarder les pollinisateurs.</p>	<p><u>Jeunes :</u> Nb de classes/périscolaires sensibilisées sur les communes Nb de classes/périscolaires sensibilisées sur les QPV</p> <p><u>Adultes :</u> Nb de participants dont publics spécifiques sur communes et sur QPV</p>
<p>Atelier Exabeilles coût 140€ participation demandée / groupe ou classe 30€ comprenant fourniture de nichoir, planches didactiques et graines mellifères</p>	<p>Formation et sensibilisation à destination des scolaires de la maternelle à l'élémentaire ou d'adultes (dont publics spécifiques)</p> <p>Informations et connaissances dispensées au travers de l'assemblage et de l'installation d'un nichoir à abeille solitaire sauvage.</p> <p>Travail collectif.</p> <p>Observation de l'environnement grâce à la mise à disposition de planches didactiques.</p> <p>Évaluation.</p> <p>➤ Volume : 25 à 30 ateliers/ an sur le territoire des 33 communes de l'Eurométropole</p>	<p>Connaitre le monde des pollinisateurs et leur rôle.</p> <p>Distinguer abeille solitaire sauvage et domestique.</p> <p>Encourager le passage à l'action en faveur de la protection des abeilles (abri, graines).</p>	<p><u>Jeunes :</u> Nb de classes/périscolaires sensibilisées sur les communes Nb de classes/périscolaires sensibilisées sur les QPV</p> <p><u>Adultes :</u> Nb de participants dont publics spécifiques sur communes et sur QPV</p>

ANNEXE Convention Pluriannuelle d'Objectifs Uni-Vers-Abeille 2023-2026



Convention pluriannuelle d'objectif SINE – EMS

Réunion de bilan du 15/12/2023

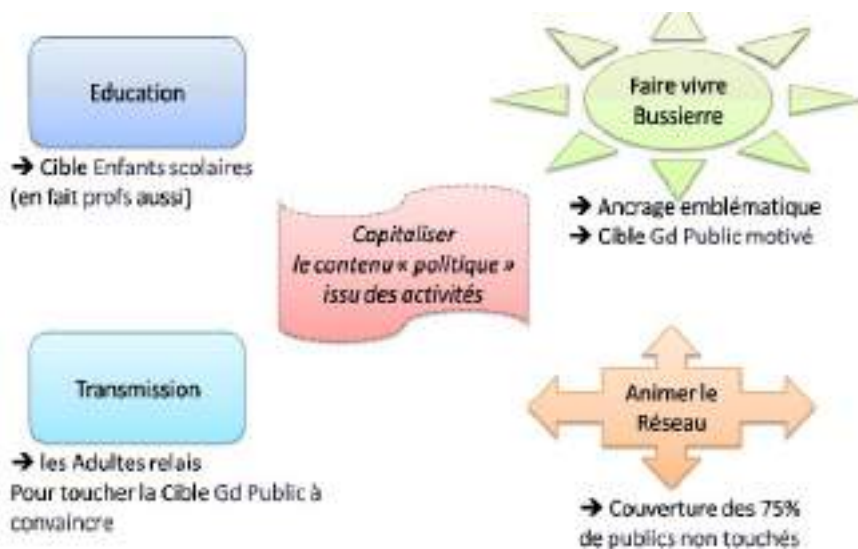


Bilan d'activité de l'année 2023

(au 31/10/2023)

Éléments introductifs

En 2023, l'association SINE dessine de nouveaux horizons et s'adapte de mieux en mieux à la demande exponentielle de son territoire. Seul CINE pour les 500 000 habitants de l'eurométropole de Strasbourg en accord avec le fonctionnement de son [réseau ARIENA](#), il s'agit de redoubler d'effort et d'intelligence collective pour sensibiliser les concitoyens à leur environnement de manière efficace, durable et qualitative. Un Dispositif Local d'Accompagnement a permis de travailler sur cette question avec un consultant tout au long de 2023, et a permis d'aboutir à la construction des cinq pôles suivants pour structurer l'action de SINE :



En 2023, l'Eurometropole de Strasbourg a soutenu SINE dans la réalisation des actions suivantes :

- **La sensibilisation des enfants dans un cadre scolaire** : 6 740 enfants différents sensibilisés par SINE lors de 300 journées (5 419 enfants en 2022 sur 343 journées)
 - 4 928 enfants différents ont été sensibilisés lors de 192 journées d'animation, dont 1769 enfants issus de 13 QPV
 - 1 812 enfants différents ont été touchés lors des 108 journées d'animation réalisées hors Bussierre, contribuant à mieux faire connaître les espaces naturels alentours des lieux de vie des élèves. Parmi eux, 1007 enfants soit plus des deux tiers étaient issus de 11 QPV.
- **La sensibilisation des enfants dans un cadre de loisirs** :
 - 223 enfants différents lors de 158 journées d'animation à Bussierre
 - 678 enfants issus d'autres structures ont bénéficié d'animations par SINE lors de 35 journées d'animation sur les temps de loisirs
- **La sensibilisation du grand public** : 80 journées d'ateliers, événements, expositions et temps forts en lien avec la nature et l'environnement ont pu être proposés à 5 700 participants, à Bussierre et sur l'EMS
- **Transmission/Adultes relais** : 147 personnes formées sur 20 journées
- **La sensibilisation auprès d'un public spécifique** : 279 personnes ont été sensibilisées sur 29,5 journées
- **La coordination du réseau** : 46 réunions inter-associatives ont été organisées ou co-organisées par SINE pour le déploiement de l'éducation à la nature et à l'environnement sur le territoire et 32 réunions ont été organisées avec des collectivités du territoire pour faire connaître et déployer le tissu associatif local d'éducation à la nature et à l'environnement

Au total 13 767 personnes ont bénéficié d'une sensibilisation de SINE en 2023 sur les actions soutenues par l'EMS, et ont ainsi pu découvrir les richesses des espaces de nature en milieu urbain et semi-urbain qui dessinent le territoire euro-métropolitain, et ce notamment grâce au soutien de la collectivité EMS.

A) Activités au CINE de Bussierre



a. Publics scolaires

i. Par SINE

1. Nombre de journées d'animation

191,5 journées d'animations réalisées à Bussierre (259 journées en 2021, 203 journées en 2022)

2. Nombre de jeunes sensibilisés

4928 participants représentant **2827 élèves différents**

3. Nombre de classes et origine géographique (QPV, Ville)

Somme de Nombre de participants différents (calculé)	
Bischheim-Schiltigheim_Guirbaden	84
Collège le Ried	50
Lycée Marc Bloch	34
Bischheim-Schiltigheim_Marais	95
EM Rosa Parks	95
Bischheim-Schiltigheim_Quartiers-ouest (Ecrivains)	216
EM Joséphine Baker	44
EM Pfoeller	172
Illkirch_Libermann	98
EE Libermann	98
QPV assimilé	356
EE Albert Le Grand	74
EE Bouchesèche	51
EE de la Ziegelau	25
EM Albert Le Grand	60
EM Ampère	112

EM Jean Racine	34
Strasbourg_Cronenbourg	0
EM Gustave Doré	0
Strasbourg_Elsau	79
Collège Hans Arp	79
Strasbourg_Hautepierre	324
Collège Erasme	12
EE Eléonore	49
EM Brigitte	138
EM Catherine	46
EM Eléonore B	79
Strasbourg_Hohberg	189
EE du Hohberg	111
EE Gustave Stoskopf	78
Strasbourg_Laiterie	72
EE Sainte Aurélie	49
EM Louise Scheppler	23
Strasbourg_Molkenbronn	44
EE Erckmann Chatrian	44
Strasbourg_Murhof	49
EM du Gliesberg	24
EM Gutenberg	25
Strasbourg_Neuhof-Meinau	163
Collège du Stockfeld	22
EE du Neuhof	25
EE Rodolphe Reuss 1	0
EM Canardière	68
EM Lezay Marnesia	48
Total général	1769

ii. Par les partenaires associatifs

Partenaire associatif	Nb journées	Nb d'élèves	Nb de classes et origine géographique (QPV, ville)
Alter Alsace Energies			
	1	56	2 classes EE Sainte-Madeleine
	1	23	1 classe EE Pourtales
	1	56	2 classes EE Sainte-Madeleine
Alsace Nature			
	6	26	1 classe EE Saint-Etienne
TOTAL	9	161	

b. Publics loisirs

i. Temps d'accueils organisés par SINE (club nature et Accueils Collectifs de Mineurs)

1. Nombre de journées d'animation

Au total, **158 journées d'animation** club nature et d'accueils de loisirs ont eu lieu en 2023.

Le club nature est animé tous les mercredis, hors période de vacances scolaires, de 14h30 à 17h30 avec un groupe de 12 enfants de 6 à 10 ans, puis 9 enfants. Ce sont donc 21 enfants qui ont bénéficié d'animations nature, biodiversité, art et nature dans le cadre du CINE de Bussierre (mare, jardin...) et de ses alentours (forêt rhénane), toujours dans un esprit de bien-vivre ensemble dans un groupe sur un total de **28 demi-journées d'animations**.

Concernant les accueils collectifs de mineurs à Bussierre, SINE a organisé :

- En février, 1 semaine d'accueil de loisirs sur le thème « Les pieds au chaud, la tête dans les nuages » a permis de sensibiliser 24 enfants de 6 à 10 ans.
- Au printemps, 1 semaine sur le thème « Le peuple de la forêt » pour 24 enfants de 6 à 11 ans.
- En été, 7 semaines ont ainsi été proposées du 12 juillet au 27 août :
 - 2 semaines « Premiers pas vers la nature » pour 40 enfants de 3 à 5 ans
 - 1 semaines « Sur les pistes de la nature » pour 14 enfants de 11 à 13 ans.
 - 4 semaines « L'été à l'ombre des sous-bois » pour 97 enfants de 6 à 10 ans.
- A l'automne, 1 semaine « La nature en automne » a été proposée pour 24 enfants de 6 à 10 ans.

Soit 144 journées d'animations.



2. Nombre de jeunes sensibilisés

ACM 2023	Somme de Nombre de participants différents (calculé)
La nature en automne	24
Le peuple de la forêt	24
Les pieds au chaud, la tête dans les nuages	24
Premiers pas vers la nature	40
Sur les pistes de la nature	14
Un été à l'ombre des sous-bois	97
Total	223

ii. Animations pour et avec des structures de loisirs (CSC, petite enfance, etc.)

1. Nombre de journées d'animation

22 journées d'animations ont été organisées à CINE dans un cadre de loisirs hors club nature et ACEM, correspondant à 31 séances d'animations.



2. Nombre de jeunes sensibilisés

Somme de Nombre de participants différents (calculé)	
Animation nature sur les insectes	12
ALEF	12
Animation pour les enfants des enseignants	79
Enfants des enseignants	79
Découverte sensorielle de la nature	133
AL Sainte-Aurélie	19
CSC Albatros	18
CSC Victor Schoelcher	66
FC Soleil	30
Immersion nature	101
ALM Les Coquelicots	25
ASL Robertsau	36
CSC Rotterdam	16
CSC Victor Schoelcher	24
La balade des 5 sens	46
ALM Les Coquelicots	25
CSC Victor Schoelcher	21
Le chant du monde	24
CSC L'Escale	24
Le goût de la nature	8
ALEF	8
Les sons de la nature	59
Les Turlupins	59
Papier recyclé / sortie nature	30
CSC Cardek	30
Sur la piste des animaux	12
ALEF	12
Total général	504

c. Grand public

i. Nombre de journées d'animation

3 jours consacrés à nos évènements

28,5 journées d'ateliers et animations grand public

3 expositions soit 36 journées

Soit **67,5 journées d'animations** dans le cadre de notre programme grand public en 2023.

ii. Nombre de participants

Somme de Nombre de participants différents (calculé)	
Atelier cuisine	109
Cuisine sauvage, Les enfants goûtent le printemps, Les enfants goûtent l'hiver, Les enfants goûtent l'été, Les pouvoirs de la nature : cuisine sauvage	109
Atelier grand public	238
A vos binettes, Bénévoles au jardin, Chantier participatif au jardin, Chantier mare	75
Atelier Furoshiki	15
Atelier Kokedama	22
Atelier musique verte	9
Atelier pelotes	26
Impression végétale sur papier	12
Initiation au massage ludique	15
Initiation au pistage	16
Initiation au yoga en forêt	9
La fabrique à produits ménagers	10
La fabrique à savons	7
Retour à la nature	22
Sorties nature	63
A la découverte du castor	42
Forêt de la Robertsau, refuge de biodiversité	10
La trame noire : une sortie à la découverte des animaux nocturnes	11
Temps fort - évènement	3300
Journées Nature et Patrimoine, Faut Qu'On S'Bouge !, La nuit de la Chouette	3300
Culture - exposition	1420
Exposition Intrusions – Okograph, Exposition La terre à coeur – Marie-Anne Mouton, Exposition Traverser – Germain Roesz, vernissages	1420
Conférences, projections, débats	275
Projection « Irréductibles », Projection Serge Dumont « Le fleuve invisible »	65
Conférence « La théorie du Donut », conférence « La toile des réseaux forestiers »	190
Atelier lecture « Quand littérature rime avec nature »	20
Total général	5329

Les événements, expositions et ateliers grand public de SINE

FAUT QU'ON S'BOUGE ! & JOURNÉES NATURE ET PATRIMOINE

Un(e) événement(e) associatif et militant(e) qui a lieu chaque printemps depuis maintenant 11 ans au CIVP de Bussière a réuni cette année encore plus de 1200 visiteurs.

De nombreuses associations et ainsi présentes afin de faire découvrir la biodiversité de proximité, donner des clés pour favoriser la présence de la nature dans nos environnements de vie, aborder des questions environnementales et proposer des comportements plus en phase avec les grands enjeux globaux.

Une conférence participative "Qui a fait le milliard ?" donnée par le collectif La Breche, une table-ronde sur la thématique "nouveaux climats, nouveaux environnements", un concert de percussion de la "Compagnie Sonora" et bien d'autres surprises ont été proposées aux visiteurs présents à Bussière.



L'édition 2023 de nos Journées Nature et Patrimoine qui ont eu lieu du samedi 9 au dimanche 10 septembre est également très en vogue avec :

Plus de 1700 personnes se sont rendus sur notre site le temps d'un week-end pour profiter des nombreuses activités proposées : courses, ateliers pour petits et grands, rallye et marches nature pour aller voir les oiseaux, la biodiversité nocturne et bien sûr comprendre les plantes, habitats naturels et découvrir des services de la réserve naturelle, observation du soleil et des étoiles avec les astronomes de la fada, des concerts et spectacles pour des moments festifs et divertissants.



RETROSPECTIVE 2023 EXPOSITIONS 2023

Cette année, le CIVP de Bussière a accueilli les quatre expositions suivantes :



Germain Roesz
Du 5 mars au 2 avril

Traverser

La perception de la nature ne peut être simplement une évocation romantique, poétique, idéalisée. Il s'agit véritablement de rompre avec ce qui se joue dans la vision conventionnelle. Départ de la fleur et des feuilles, usage du feu de nos textures, paysages, formes, insouciance et lignes souples. C'est véritablement un jeu avec une carte de visite, une carte de nos sens, c'est dans cette intention la que le poète Germain Roesz entre en contact.

- Rencontre à la librairie. Proximité (bibliothèque de la ville)
- Vernissage le jeudi 2 mars à 18h
- Lecture de poésies le dimanche 12 mars à 10h

Okograph
Du 23 avril au 14 mai

Intrusions

Biodiversité naturelle. Okograph travaille principalement à faire sur papier en mettant en jeu un processus créatif qui s'affirme autour d'un univers vivant et sensible, une technique minutieuse et un propos engagé. Des illustrations dérivées de univers imaginatifs et fantasmatiques, organisés et curieux. De même, la géométrie est aussi engagée sur des aires architecturales, en mêlant en fin de compte l'impression de la biodiversité sur la fleur et la fleur. L'art croise de nouvelles perspectives. Des intrusions par le regard, des intrusions d'histoires dans le décor.

- Vernissage le vendredi 21 avril à 19h



Marie-Anne Mouton
et les animaux de son site sur

La terre au cœur

Marie-Anne Mouton s'attache à décrire la vie qui se joue entre la terre et la nature. Elle puise son inspiration au cœur de la terre, dans ses formes et les harmonies créées. Dans ses œuvres, elle se laisse aller à une exploration de la terre et la nature. Elle puise son inspiration au cœur de la terre, dans ses formes et les harmonies créées. Dans ses œuvres, elle se laisse aller à une exploration de la terre et la nature.

- Vernissage le vendredi 17 septembre à 18h

Michel Friz
Du 12 novembre au 10 décembre

L'alphabet des hirondelles

En art, les déplacements rapides et les impressions des hirondelles volent à l'effacement. Michel Friz a voulu rendre visible le passage des photographes de la terre et de la nature. Les photographes de la terre et de la nature ont voulu rendre visible le passage des photographes de la terre et de la nature.

- Vernissage le vendredi 10 novembre à 18h
- Conférence le dimanche 12 novembre à 15h



PROGRAMME GRAND PUBLIC

Nous avons également proposé au grand public des animations de qualité en lien avec des domaines culturels variés. Ainsi, en 2022 nous avons organisé par exemple une projection de film documentaire, des balades contées, des ateliers de musique verte et de création de kokedama mais également un atelier de cyatotype avec l'artiste Sophie Zénon précédé par une visite à la Chambre lors de l'inauguration de son exposition. Une visite du nouveau planétarium a également été organisée par SINE en partenariat avec le Jardin des Sciences.



d. Acteurs relais

i. Nombre de journées d'animation

11,5 journées d'animation et de formation.

ii. Nombre de groupe et de participants sur site

- SINE a créé en 2022 un réseau de enseignants qui font ou souhaite faire école dehors. Ce réseau s'est réuni **2 demi-journées** en 2023 et **25 enseignants** y ont participé.

- Des professionnels du périscolaire ont également suivi **une journée** de formation autour de la pratique pédagogique du dehors et du jeu-libre dans la nature. (**4 participants**)



- SINE a également organisé **2 journées** de formation à destination des membres de notre Réseau Education à la Nature et à l'Environnement de l'EMS. (RENE) (**12 participants**)
- Des cycles de 3 demi-journées de formation sur le terrain pour les enseignants sur la pratique de l'école du dehors ont également été organisées par SINE. En 2023, 8 séances représentant **4 journées** de formation ont été proposées aux enseignants des cycles 1, 2 et 3 de l'Eurométropole. (**79 participants**)
- Une formation autour de la pédagogie du dehors d'**une journée** a été proposée aux salariés de l'association Les Francas (**7 participants**)
- **Une demi-journée** de formation a également été proposée aux élèves de BPJEPS sur les thématiques animer dans la nature et pratique du jeu-libre (**20 participants**).

Soit 147 participants différents.

e. Autres publics

Publics fragiles ou en difficulté :

- CSC Fossé des Treize – Gare Laiterie, deux sorties nature (**2 demi-journées, 10 participants**) et **une journée** d'animation « Les saisons ont du goût » (**7 participants**)
- CSC Le Galet : **une journée** d'animation autour de l'alimentation (**4 participants**)
- CSC Quartiers Ouest Bischheim: **une journée** d'animation autour de l'alimentation (**8 participants**)
- CSF Victor Hugo Schiltigheim-Bischheim: **3 journées** d'animations sur la thématique de l'alimentation (**20 participants**).

Elus, collectivités :

- service biodiversité de la Région (**1/2 journée, 6 participants**)
- formation CNFPT « élaboration d'une politique locale d'éducation nature environnement » (**1 journée, 15 participants**)
- Rencontre des élus des communes de l'Eurométropole le 14/10/23 (**1/2 journée, 22 participants**)
- Séminaire des directeurs de l'EMS sur la transition le 25/01/23, (**1 journée et 20 participants**)

Soit 16 journées d'animations auprès de 141 participants sur notre site vers des publics spécifiques

f. Projets interassociatifs – sur site et dans les écoles

i. Nombre de journées animation et nombre de participants

Les éco-citadins découvrent la biodiversité : 10 journées d'animations

EE Jacques Sturm : deux classes de CM2 ont participé à 5 séances d'animations, dont 2 sur notre site et 3 dans les écoles.

Nos classes s'engagent pour le climat : 14 journées d'animations

EE Jacques Sturm : une classe de CM1 a participé à 5 séances d'animations, dont 2 sur notre sites et 3 dans les écoles et une classe de CM2 a participé à 6 séances d'animations, dont 2 sur notre site et 4 dans les écoles.

EE Lucie Berger : deux classes de CM2 ont participé à 4 séances d'animations chacune, dont 1 sur notre site, 1 dans l'école et 2 en extérieur.

Nombre de participants différents (calculé)	
Les éco-citadins découvrent la biodiversité	56
STRASBOURG	
EE Jacques Sturm	56
Nos classes s'engagent pour le climat	112
STRASBOURG	
EE Jacques Sturm	60
EE Lucie Berger	52
Total général	168

PARTIE B) Education à la nature et à l'environnement sur l'EMS (hors les murs)

a. Publics scolaires

1. Nombre de journées d'animation

108 journées d'animations réalisées hors Bussierre

2. Nombre de jeunes sensibilisés

	Nombre de participants différents (calculé)	Nombre de participants
Atlas pour la biodiversité	52	104
ACHENHEIM		
EE Nicole Fontaine	29	58
STRASBOURG		
Collège Hans Arp	23	46
Classe d'eau	62	62
STRASBOURG		
EE Saint Etienne	62	62
Classes transplantées éco-sportives du Baggersee	371	371
STRASBOURG		
EE Charles Wurtz	34	34
EE de la Canardière	19	19
EE de la Meinau	27	27
EE de la Niederau	25	25
EE de la Robertsau	26	26
EE du Finkwiller	22	22
EE du Rhin	25	25
EE Erckmann Chatrian	27	27
EE Gustave Stoskopf	26	26
EE Jacques Sturm	27	27
EE Jean Fischart	30	30
EE Saint-Jean	34	34
EE Saint-Thomas	27	27
EE Schongauer	22	22
Découverte sensorielle de la nature	69	132
STRASBOURG		
EM des Canonniers	21	84
EM Ziegelwasser	48	48
L'école du dehors dans le PNU	100	100
STRASBOURG		
EE des Romains	40	40
EE du Hohberg	30	30
EM Camille Claus	30	30
Immersion nature	50	75

STRASBOURG		
EE du Neuhof	25	25
VENDENHEIM		
EE Pierre Pflimlin	25	50
L'école du dehors	202	776
BISCHHEIM		
EE At Home	24	144
STRASBOURG		
EE Rodolphe Reuss 1	24	48
EM Reuss	28	28
EE Guynemer 2	29	155
SCHILTIGHEIM		
ITEP Saint Charles	6	36
EE Leclerc	39	78
EE Jean Mermoz	25	125
LINGOLSHEIM		
EE L'Avenir	27	162
La fabrique à savons	25	25
ILLKIRCH GRAFFENSTADEN		
EE Libermann	25	25
La nature au fil des saisons	369	761
ILLKIRCH GRAFFENSTADEN		
EE du Sud	42	84
SCHILTIGHEIM		
EE Exen Schweitzer	46	46
STRASBOURG		
EE du Hohberg	60	60
EE Lucie Berger	50	150
EE Rodolphe Reuss 1	48	96
EM Fischart	30	90
EM Gustave Doré	93	235
La nature en été	24	24
STRASBOURG		
EE de Pourtalès	24	24
L'eau dans le paysage	23	23
BISCHHEIM		
Collège le Ried	23	23
Les éco-citadins découvrent la biodiversité	56	168
STRASBOURG		
EE Jacques Sturm	56	168
Les projets de l'EE Jean Fischart	73	219
STRASBOURG		
EE Jean Fischart	73	219
Nos classes s'engagent pour le climat	112	366
STRASBOURG		

EE Jacques Sturm	60	210
EE Lucie Berger	52	156
Projet jardin	8	40
STRASBOURG		
Collège Lezay Marnesia	8	40
Protéger l'environnement, j'adhère !	25	160
SOUFFELWEYERSHEIM		
EE Dannenberger	20	120
STRASBOURG		
IME Ganzau	5	40
Life Biodiv'est	73	430
STRASBOURG		
Collège Erasme	12	24
EE du Neuhof	27	54
Lycée Saint Etienne	34	74
Exposition nappe phréatique	118	118
VENDENHEIM		
Collège La Providence	32	32
EE Pierre Pflimlin	86	86
Total général	1812	3676

3. Nombre de classes et origine géographique (QPV, Ville)

Somme de Nombre de participants différents (calculé)	
Étiquettes de lignes	Total
Bischheim-Schiltigheim_Guirbaden	64
Collège le Ried	23
EE At Home	24
EE Guynemer 2	17
Bischheim-Schiltigheim_Quartiers-ouest (Ecrivains)	64
EE Jean Mermoz	25
EE Leclerc	39
Illkirch_Libermann	25
EE Libermann	25
Strasbourg_Cronenbourg	127
EE Charles Wurtz	34
EM Gustave Doré	93
Strasbourg_Elsau	45
Collège Hans Arp	23
EE Schongauer	22
Strasbourg_Hautepierre	24
Collège Erasme	24
Strasbourg_Hohberg	116
EE du Hohberg	90
EE Gustave Stoskopf	26

Strasbourg_Koenigshoffen Est	70
EE des Romains	40
EM Camille Claus	30
Strasbourg_Molkenbronn	27
EE Erckmann Chatrian	27
Strasbourg_Neuhof-Meinau	420
Collège Lezay Marnesia	8
EE de la Canardière	19
EE de la Meinau	27
EE du Neuhof	52
EE Guynemer 2	12
EE Jean Fischart	103
EE Rodolphe Reuss 1	72
EM des Canonniers	21
EM Fischart	30
EM Reuss	28
EM Ziegelwasser	48
Strasbourg_Port du Rhin	25
EE du Rhin	25
Total général	1007

b. Publics loisirs

i. Animations pour et avec des structures de loisirs (CSC, petite enfance, etc.)

1. Nombre de journées d'animation

23 séances correspondant à **13 journées d'animations**

2. Nombre de jeunes sensibilisés

Nombre de participants différents (calculé)	
CSC Camille Claus	25
CSC L'Escale	16
CSC Rotterdam	20
CSE de France 3 Alsace	46
Périscolaire du Bohrie	16
Périscolaire du Stockfeld	24
Périscolaire EM Jean Fischart	12
Périscolaire EM Vauban	15
Total général	174

Zoom sur le projet de coopération avec le Parc des Vosges du Nord



Parc des Vosges du Nord
© Parc des Vosges du Nord

SINE a organisé, au départ de Strasbourg et en privilégiant les mobilités douces, un séjour au sein de la Maison de l'Eau et de la Rivière (MER) à destination de vingt enfants provenant de familles issues de l'immigration. Ces familles, habitant actuellement dans le quartier du Neuhof, souhaitent obtenir un titre de séjour en France et sont accompagnées sur le logement ainsi que sur le plan administratif, économique et social par l'association Antenne. Nous avons tissé un partenariat avec Antenne pour favoriser l'initiation au séjour pour les enfants en accompagnant tant le volet logistique que culturel. En effet, il n'est pas coutumier dans ces familles de confier les enfants pour plusieurs jours. L'objectif est de leur permettre une immersion dans un cadre naturel en plein cœur du parc naturel régional des Vosges du Nord, entre eau et forêt, les sites naturels sont accessibles à pied depuis la MER. Le projet pédagogique était entièrement tourné vers les activités de terrain et l'immersion en milieu naturel, avec des activités choisies et construites par, pour et avec les enfants. Ce projet permet aussi à SINE d'expérimenter un séjour « hors les murs » avec plusieurs nuitées et favorise les échanges de pratiques et de compétences entre animateurs nature du territoire et avec des structures partenaires.

- **De janvier à mars**, SINE a procédé à une recherche de publics et/ou partenaire au sein de plusieurs quartiers QPV
- L'identification de l'association Antenne du Neuhof, accueillant des familles réfugiées. Rencontre et montage du partenariat et du projet au vu de leurs besoins et notamment de la nécessité de rencontre à plusieurs reprises des familles car elles sont majoritairement non francophones et non coutumières de départs pendant une semaine de leurs enfants, un accompagnement soutenu était donc la condition sine qua non du bon fonctionnement du projet. Déroulé :
 - o RDV SINE/Antenne le 27/03/23 => montage du projet avec une animatrice de SINE + la coordinatrice de l'association Antenne. Décision de rencontrer les familles 3 fois avant le voyage pour établir un lien de confiance et préparer les familles au départ et à l'objectif pédagogique des vacances nature
 - o Le 31/05/23=> Temps 1 de rencontre des familles pour les sensibiliser, présentation du projet de vacances nature, jeu de piste en forêt pour 10 adultes et 20 enfants
 - o Le 28/06 => Temps 2 de Rencontre des familles questions/réponses sur la semaine à Antenne + temps de sensibilisation nature
 - o Le 12/07 => Temps 3 de rencontre des familles => finalisation des préparatifs à Bussierre pour 10 adultes et 20 enfants

- Du 24 au 28/07 2023 => Une semaine d'accueil de mineurs au sein de la MER avec les 20 enfants de l'association Antenne. Voyage en train. Encadrement : 3 animateurs de SINE + 1 animateur de la MER. Projet pédagogique ci-joint: mobilité douce, découverte de lieux nature du PNRVN, animations nature, nuitées en forêt...
- Le montage du projet entre SINE et la MER
 - Le 23/01/23= échanges entre les directrices de SINE et de la MER
 - Février/mars = conception du projet. Livrable transmis le 8 mars (proposition d'un projet de coopération inter-territoire sur l'éducation nature environnement, volet loisirs et volet scolaire)
 - 17/04 => venue d'un animateur de la Maison de l'eau et de la Rivière à SINE et d'une enseignante du Neuhof pour élaborer le projet scolaire de l'année prochaine et faire du repérage
 - Mai/juin : SINE = déclaration jeunesse et sport, achats, conception du projet pédagogique, préparatifs des temps de rencontre famille
 - 26/06 => départ de deux animateurs de SINE vers la MER pour préparer le projet loisir 2023, repérer les lieux et élaborer les contenus des animations loisirs et scolaires. Identification des cibles et des dates pour planifier le projet scolaire 23/24, élaboration des plannings et budgets, recherche d'hébergement à Strasbourg.
- Mobilité douce = Recherches pour effectuer le trajet en valorisant les mobilités durables auprès des familles pour qu'ils puissent réaliser qu'il est possible de faire du tourisme local simplement. Nombreux échanges avec la SNCF car travaux sur la ligne Strasbourg/Thieffebach et réservation des billets sinueuse

Un appui au niveau de la direction de l'intercommunalité et la confirmation de l'engagement dans le contrat de réciprocité en mars a permis à SINE la réalisation de ce projet en l'intégrant à la CPO SINE/EMS.

c. Grand public

i. Nombre de journées d'animation

12 journées d'animations hors de Bussierre correspondant à 22 séances, principalement des sorties nature pour faire découvrir les sites remarquables du territoire

ii. Nombre de participants

Nombre de participants différents (calculé)	Total
Sortie bénévole	3
Vernissage Sophie Zénon - La Chambre	3
Animations parents-enfants : EE du Hohberg/EE des Romains/EM Camille Claus	20
Faire réseau autour de l'école du dehors dans le PNU	20
Grand public	240
Atelier cuisine	9
Balade contée et merveilles de la réserve naturelle	14
Fête du PNU	30
Sortie nature	105
Stand alimentation festival Les défricheurs	60
Exposition nappe phréatique	22
Grand public - Ville de Bischheim	8
Atelier confection de kokedama	8
Grand public - Ville de Vendenheim	100
Journée de l'eau	100
Total général	371



d. Acteurs relais

i. Nombre de journées d'animation

5 séances **soit 3 journées d'animation**

ii. Nombre de groupe et de participants

- Dans le cadre du **Festival Enfance et Nature**, SINE est intervenue pour sensibiliser des professionnels de l'enfance et de l'éducation lors d'une table-ronde : **15 participants**
- Des enseignants de l'Eurométropole de Strasbourg ont été sensibilisés dans le cadre d'un **forum organisé par l'Eurométropole de Strasbourg** sur la thématique suivante « nos classes s'engagent pour le climat » : **15 participants**
Un stand a également été tenu par SINE lors de ce forum : **50 participants**
- Les membres du réseau de l'éducation à la nature et à l'environnement ont été formés dans le cadre de l'exposition nappe phréatique : **9 participants**
- Un atelier a été organisé pour faire découvrir le réseau Education Nature et Environnement (RENE) aux animateurs et coordinateurs des CSC ainsi qu'un atelier sur le dispositif « Grandir Dehors » lors du forum CSC « transition écologique et solidaire » : **30 participants**

Soit **119 personnes sensibilisées.**

e. Autres publics

i. Nombre de journées animation

20 séances **soit 13,5 journées d'animations**

ii. Nombre de groupes et de participants

Publics fragiles ou en difficulté

- Animations « Les saisons ont du goût » pour les seniors avec les CSC Fossé des Treize (**2 participants**) et le CSC Quartiers Ouest (**4 participants**) (**2 journées**)
- 6 séances d'animations « Immersion nature » sur 6 demi-journées ont été organisées en partenariat avec Les Francas avec des enfants des gens du voyage (**5 participants**).
- SINE a également organisé un accueil de loisir avec hébergement avec des enfants issus de l'immigration, en partenariat avec l'association Antenne. Ce séjour de 5 journées s'est fait avec **20 participants**. En amont de ce séjour, deux sorties (2 demi-journées) une sur notre site et une autre à l'extérieur ont été organisées avec les enfants et leurs parents (**40 participants**), afin de créer une relation de confiance, de mieux connaître les enfants et de préparer le séjour dans les meilleures conditions.

Collectivités et entreprises

- Des élus de collectivités ont été sensibilisés à la thématique de l'eau lors de l'exposition Nappe phréatique, à Vendenheim : **30 participants (3 demi-journées)**
- Les salariés de Batorama ont été sensibilisés sur la thématique de l'eau lors d'une sortie nature : **48 participants (1 demi-journée)**
- Les salariés de l'entreprise Hager ont été sensibilisés dans le cadre d'une sortie « Balade ludique à la découverte de la faune et de la flore du Parc de Pourtalès » : **9 participants (1 demi-journée)**

Soit **138 personnes sensibilisées.**

f. Projets interassociatifs

cf. tableau partie A



Nos classes s'engagent pour le climat

Cycle d'animation proposé par SINE, Aliser Alsace énergies, Alsace Nature et la Chambre de Consommation d'Alsace, la LFD Alsace et Breizh'allo.

Objectifs :

- Sensibiliser au changement climatique et à notre impact quotidien (énergies, consommation, habitat, etc.)
- Prendre conscience du rôle de chacun dans la lutte contre le changement climatique (besoin de consommation, gestion des déchets et des énergies, etc.)
- Identifier des actions réalisables au sein de l'école et les mettre en pratique (affichage pour économiser les énergies, créer des aménagements pour les refus, ouvrir pour le déplacement au vélo dans l'établissement, etc.)
- Transmettre les actions réalisées à grande échelle.

Déroulement :

La classe participe à un minimum de deux journées d'animation. La première journée porte sur le sujet de climat en introduisant déjà sur les énergies. Cette journée peut se faire à l'école comme au CINE. Les journées d'après sont axées sur des thèmes spécifiques (énergies-habitat, eau et déchets, alimentation/agriculture et nature et déplacements). Chacune de ces journées vise à découvrir des aspects importants du thème en lien avec la notion de changement climatique et de l'impact de l'humain au quotidien afin d'identifier au moins une action que la classe pourra mettre en œuvre dans l'école réelle ou contourner cet impact.

La classe peut choisir 2 à 4 thèmes ce qui représente, 2, 3 ou 4 journées d'animation.



Période : toute l'année.

Durée : 2 à 4 journées (à quelques jours ou semaines d'intervalle).

Lieu : CINE de Bassem et ses environs et à l'école.

Matériel : de 50 à 100, adaptables au format de la classe.

Équipement à prévoir : tous adaptés à l'intérieur.
Repas de midi.

Tarif et réservation : 140€ à 170€ par jour selon la destination choisie.

Reservations et confirmation de venue sont nécessaires.

Cycle 3 : éléments des programmes

Compétence : identifier différentes sources d'énergie.

- Utiliser, être lucide et ses besoins
- Notion d'énergie renouvelable
- Quelques dispositifs visant à économiser la consommation d'énergie

Compétence : expliquer les besoins en aliments de l'être humain.

- Origine des aliments consommés.

Compétence : expliquer l'origine de la matière organique.

- Les besoins des plantes vertes et des animaux.
- Le devenir de la matière organique (les décomposants).

Compétence : identifier les enjeux liés à l'environnement.

- Décrire les interactions des organismes vivants entre eux et avec leur environnement.
- Observer l'impact de l'activité humaine sur les populations
- Exploitation raisonnée et utilisation des ressources

Approches interdisciplinaires

- L'effet de serre

Cycle 4 : éléments des programmes

Compétence : expliquer quelques phénomènes climatiques.

Compétence : relier les connaissances sur les risques liés aux activités humaines aux moyens de protection, d'adaptation, etc.

Compétence : caractériser des enjeux de l'exploitation d'une ressource naturelle par l'être humain.

Compétence : actions humaines et questions environnementales.

- Expliquer comment une activité humaine peut modifier l'organisation et le fonctionnement des écosystèmes en lien avec quelques questions environnementales globales.
- Proposer des argumentations sur les impacts globaux par le rythme, la nature (bénéfices/nuisances), l'importance et la variabilité des actions de l'être humain sur l'environnement.

C) Coordonner le réseau des structures ENE du territoire

a. Relations aux associations

i. Temps d'échanges interassociatifs (réunions, journées ou réunion thématiques et pédagogiques)

Dates des réunions interassociatives	Objet de la réunion	Thématique (eau-déchets-alimentation-biodiv...)
18/01/2023	Réunion inter-associative sur le projet pédagogique autour des déchets. Alsace Nature, Octop'US, la Chambre de Consommation d'Alsace, Sine étaient présents.	Réduction des déchets
20/01/2023	Rencontre avec Astus pour échanger sur les besoins du CINE d'être accessible aux transports en communs pour des raisons écologiques, mais aussi pour que le public bénéficiaire puisse venir sans louer de bus.	Transports en commun/mobilités
26/01/2023	Rencontre et rendez vous avec Sandrine Lapp autour du projet du Bagersee	Nature et biodiversité
30/01/2023	Réunion inter-associative organisée par les Défricheurs pour le festival Radio	Nature/biodiversité/alimentation
01/02/2023	Festival Enfance et Nature : soirée au Temple Neuf intervention de SINE	Ecole du Dehors
02/02/2023	Réunion avec le CEEAC pour lier les enjeux patrimoniaux du Parc de Pourtalès avec les enjeux de la biodiversité	Nature Biodiversité
03/02/2023	Rencontre Bretz'selle sur la faisabilité d'une station de réparation de vélos au CINE	Mobilités douces
06/02/2023	Rencontre Charles Hudon de la Fédération des CSC pour coordination entre les réseaux RENE et Fédé CSC	Coordination de réseau
08/02/2023	Rencontre avec Art Bohrie Culture à Ostwald	Coordination de réseau
09/02/2023	Rencontre Par Enchantement à Koenigshoffen	Coordination de réseau
16/02/2023	Rencontre Coop'Alim	Coordination de réseau
01/03/2023	Rencontre avec Sol en Ville	Coordination de réseau
02/03/2023	Réunion inter-associative préparative de Faut qu'on s'bouge	Événementiel - Coordination de réseau
04/03/2023	Nuit de la Chouette au CINE organisée par LPO	Nature - Biodiversité
15/03/2023	Groupe ESS et alimentation organisé par le Pole ESS	Coordination inter-réseaux
16/03/2023	Réunion inter-associative pour l'organisation de l'événement du festival radio des Défricheurs	Relai de communication + proposition d'ateliers SINE sur l'alimentation
27/03/2023	Rencontre avec Philippine du Pole ESS	Coordination inter-réseaux
31/03/2023	Café à l'agence du climat	Coordination de réseau
31/03/2023	Rencontre CSC Ostwald	Coordination de réseau
12/04/2023	Visite du jardin de CINE avec le groupe de citoyens et d'associations de la Robertsau. Visite initiée par la DT	Coordination de réseau
13/04/2023	Atelier Pole ESS avant l'AG du Pole	Coordination de réseau
14/04/2023	Participation au lancement de la fête du PNU	Coordination de réseau
18/04/2023	Rencontre Entraide Le Relais dans le cadre d'un partenariat pour les rendez vous de l'alimentation	Coordination de réseau
26/04/2023	Réunion avec Charles Hudon de la Fédé des CSC67 pour l'organisation de l'événement transition écologique et solidaire.	Coordination de réseau
14/05/2023	Faut qu'on s'bouge ! Événement inter-associatif	Événementiel – Coordination de réseau toutes thématiques
25/05/2023	Réunion inter-associative des Défricheurs pour le festival radio	Coordination de réseau - alimentation
30/05/2023	Conférence de Marc André Selosse co-organisé par SolenVille et SINE	Coordination de réseau
05/06/2023	Rencontre Banque de l'Objet	Coordination de réseau

07/06/2023	Forum EEDD	Nature biodiversité - réseau
12/07/2023	Réunion avec Les Retoqués sur le festival radio des Défricheurs. Faire un stand commun sur l'alimentation entre SINE et les Retoqués	Alimentation
21/07/2023	Déjeuner inter-associatif à la Maison citoyenne au Neudorf	Coordination de réseau
09/09-10/09/2023	Journées nature et patrimoine	Coordination de réseau – Nature, biodiversité
13/09/2023	Réunion avec Creative Vintage et autres associations du réseau sur l'offre aux entreprises	Coordination de réseau
18/09/2023	Réunion avec l'entreprise Schroll sur le parcours pédagogique des déchets	Coordination de réseau – réduction des déchets
24/09/2023	Stand de SINE et Alsace Nature sur l'événement « Sans voiture Simone »	Mobilités douces
25/09/2023	Réunion de réseau sur la structuration du réseau	Coordination de réseau
28/09/2023	Point info avec Maison des associations et Alsace Mouvement associatif au Cine de Bussierre	Coordination de réseau
05/10/2023	Journée transition écologique et solidaire avec la fédération des CSC	Coordination de réseau – Animation d'un atelier sur le réseau
11/10/2023	Rendez vous alimentation ESS	Coordination de réseau
14/10/2023	Stand inter-associatif Les Retoqués – SINE – Réseau ENE au festival radio des défricheurs	Coordination de réseau - Alimentation
23/10/2023	Préparation journée pour le vivant sur le marché off	Coordination réseau – nature - biodiversité

ii. Cartographie des acteurs du réseau :

<https://sinstrasbourg.org/reseau/cartographie/>

iii. Accompagnement des acteurs du territoire (qui, pour quoi, en quoi ?)

Nom de la structure	Objet de la demande	Contenu proposé par SINE
Les associations du réseau Education nature Environnement	Mieux se coordonner sur la communication événementielle. Comment mieux communiquer auprès du grand public? Et en interne du réseau ?	Présentation des plateformes qui existent déjà pour relayer les événements : Présentation détaillée de SortiesNature.org par Alsace Nature. Présentation de la plateforme Botcup Présentation du programme grand public SINE Présentation de chaque asso des événements 2023 en cours d'organisation
CSC Ostwald	Volonté de mieux connaître le réseau	Orientation vers la cartographie des acteurs, prise de rendez vous pour expliquer et montrer les acteurs du réseau sur les thématiques demandées par le CSC Ostwald : déchets, biodiversité, nature, alimentation...
La Maison du Compost	Se faire accompagner sur élaboration d'outils pédagogiques auprès du public maternel.	Matthieu Bafaro, coordinateur pédagogique de SINE est allé voir les outils pédagogiques de La Maison du Compost et a conseillé Yasmine l'animatrice sur l'adaptation de certains outils auprès du public de maternel.
Les associations du réseau Education nature Environnement	Approfondir ses connaissances sur l'eau afin de développer des outils pédagogiques auprès du scolaire et grand public.	Découverte de la STEP de la Wantzenau + exposé sur la nappe phréatique et son fonctionnement par Maxime Pommiès, ingénieur en eau de l'EMS et Matthieu Bafaro, coordinateur pédagogique de SINE
Les associations du réseau Education nature	Approfondir les connaissances du réseau sur l'eau afin de développer des outils	Découverte de l'outil expo nappe phréatique à Vendenheim

Environnement	pédagogiques auprès du scolaire et grand public.	Présentation des outils pédagogiques de l'EMS Présentation de la fresque de l'eau par Maxime
---------------	--	---

b. Relations à la collectivité

i. Réunions de suivi et temps organisés par la collectivité

Dates	Sujet de la réunion
13/01/2023	Bilan CPO Ville + EMS Clémentine
01/02/2023	Réunion point mensuel EMS + SINE
06/03/2023	Réunion avec Simon Wehrlé de la DT Robertsau pour faire visiter le CINE aux citoyens et associations de la Robertsau
10/03/2023	Réunion point mensuel EMS + SINE
28/03/2023	Réunion point mensuel EMS + SINE
21/04/2023	Journée de la Terre
26/04/2023	Rencontre entre associations écologistes et la Maire de Strasbourg
03/05/2023	Conseil de l'éco-citoyenneté: Danielle Dambach, SINE, EMS, Agence du climat
04/05/2023	Présentation des outils EMS et du réseau RENE aux associations de quartier au Shadok
23/05/2023	Visite de l'ancien Zoo de l'Orangerie
02/06/2023	Rendez vous avec Guillaume Libsig sur la coordination événementielle
13/06/2023	Réunion point mensuel EMS + SINE
23/05/2023	Visite de l'ancien Zoo de l'Orangerie
26/09/2023	Réunion point mensuel EMS + SINE
14/10/2023	Rencontre élus EMS des 33 communes au CINE
20/10/2023	Rencontre réseau transfrontalier et associations sur le changement climatique et la protection de la biodiversité
23/10/2023	Préparation Conseil de l'ESS

ii. Partenariat avec des communes (qui, pour quoi, volume)

Commune	Sujet du partenariat	Volume
Vendenheim	Partenariat 2023	2h
Vendenheim	Thématique de l'eau	Exposition nappe phréatique en 2023 et contribution à la fête de la Ville
Eurométropole de Strasbourg	Forum de l'EEDD	2 interventions sur classes pour le climat avec Matthieu et Johanne= 1/2 journée
Ville de Strasbourg	Fête du PNU	1 intervention d'Achille balade contée + réunions de préparation =1.5j
Schiltigheim	Dinghof : monter un projet inter associatif reliant patrimoine/archéologie et nature et biodiversité	1 jours (réunions + prepa)
Eurométropole de Strasbourg	Nourrir l'EMS	Conférence de presse : 2h + événement à la Manufacture : 1journée + visio réunion interassociative sur l'alimentation 2h = 1.5j
Strasbourg	Projet « Bébés en forêt » PNU Ill/Bruche	4 réunions avec la direction du territoire, l'élu Marc Hoffsess, la Maison de la Petite Enfance, les services des espaces verts pour co-construire le projet, choisir l'implantation, définir le planning

iii. Accompagnement, conseil auprès de la collectivité

Commune / Objet demande/ Contenu et proposition SINE

Dates	Sujet de la réunion
31/01/2023	Réunion avec Madame Hamard et Clémentine Gavarini sur les animaux en ville
14/02/2023	Réunion avec EMS (Sandrine DeBonn, Maxime Pommies) et SINE Matthieu Bafaro, Floriane DUPRE). Sujet : développer un projet pédagogique sur l'eau avec les associations.
27/02	Réunion SINE et service éducation populaire de la Ville.
28/02	Réunion de restitution des groupes de travail élaborés par la Ville de Strasbourg
28/02	Réunion préparation fête du PNU avec les acteurs du PNU
02/05/2023	Participation au séminaire « Renouvellement Contrat de Ville »(Cité de l'III, quartiers Ouest, Marais et Guirbaden). Deux salariées de SINE ont participé aux ateliers qui ont eu lieu la journee du 2 mai 2023.
10/07/2023	Participation à la journee d'information sur la végétalisation des cours d'école à destination des communes, à la mairie de Schiltigheim. (3 participants)
23/11/2023	Rencontre avec le maire de Blaesheim autour d'un projet « Ecole du dehors » (2 salariées, 1 demi-journee)



STRASBOURG

L'univers de Germain Roesz exposé au CINE de Bussierre

Du 5 mars au 2 avril, le Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement de Bussierre expose l'œuvre de Germain Roesz. Une forêt encore inconnue... une exposition de peintures et de sculptures de l'artiste Germain Roesz.



Le peintre Germain Roesz expose ses œuvres au Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement de Bussierre. Une forêt encore inconnue... une exposition de peintures et de sculptures de l'artiste Germain Roesz.

Un monde de fait et d'expérience en compagnie. Partout dans le Centre, un monde unique de couleurs.

STRASBOURG

Le CINE de Bussierre (re) passe à l'action



Une activité de terrain. Ici, les ateliers participatifs autour de la forêt de Bussierre, avec Franck Roesz. Photo: Franck Roesz.

Le Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement de Bussierre a été créé en 1988. Depuis, il propose des ateliers participatifs autour de la forêt de Bussierre. Ces ateliers ont pour but de sensibiliser le public à l'environnement et à la nature.

STRASBOURG

Marie-Anne Mouton et ses élèves au CINE de Bussierre



Marie-Anne Mouton expose ses œuvres au Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement de Bussierre. Une forêt encore inconnue... une exposition de peintures et de sculptures de l'artiste Marie-Anne Mouton.

Marie-Anne Mouton expose ses œuvres au Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement de Bussierre. Une forêt encore inconnue... une exposition de peintures et de sculptures de l'artiste Marie-Anne Mouton.

Les dessins naturalistes d'Okograph

L'illustratrice strasbourgeoise Okograph expose du 23 avril au 14 mai ses dessins et illustrations sur les oiseaux de la région de Bussierre. Elle travaille essentiellement à l'encre sur papier et sur toile.



Okograph expose ses dessins naturalistes de la région de Bussierre. Photo: Okograph.

Okograph expose ses dessins naturalistes de la région de Bussierre. Elle travaille essentiellement à l'encre sur papier et sur toile.

Okograph expose ses dessins naturalistes de la région de Bussierre. Elle travaille essentiellement à l'encre sur papier et sur toile.

Okograph expose ses dessins naturalistes de la région de Bussierre. Elle travaille essentiellement à l'encre sur papier et sur toile.

Le retour de l'événement « Faut qu'on s'bouge »



Le retour de l'événement « Faut qu'on s'bouge ». Photo: Okograph.

L'événement « Faut qu'on s'bouge » a été organisé par le Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement de Bussierre. Il a pour but de sensibiliser le public à l'environnement et à la nature.

L'événement « Faut qu'on s'bouge » a été organisé par le Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement de Bussierre. Il a pour but de sensibiliser le public à l'environnement et à la nature.

L'événement « Faut qu'on s'bouge » a été organisé par le Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement de Bussierre. Il a pour but de sensibiliser le public à l'environnement et à la nature.

STRASBOURG

Au CINE de Bussierre, l'Eurométropole vue du terrain

Nouvelle formule pour les rencontres de l'Eurométropole, qui se tenaient ce samedi à Strasbourg: les 300 élus présents étaient invités à choisir parmi dix propositions de visites pour découvrir des équipements illustrant les compétences et l'action de la collectivité. Exemple au Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement de Bussierre, à la Robertsau.



Une visite de terrain au Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement de Bussierre. Photo: Okograph.

Nouvelle formule pour les rencontres de l'Eurométropole, qui se tenaient ce samedi à Strasbourg: les 300 élus présents étaient invités à choisir parmi dix propositions de visites pour découvrir des équipements illustrant les compétences et l'action de la collectivité. Exemple au Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement de Bussierre, à la Robertsau.

Nouvelle formule pour les rencontres de l'Eurométropole, qui se tenaient ce samedi à Strasbourg: les 300 élus présents étaient invités à choisir parmi dix propositions de visites pour découvrir des équipements illustrant les compétences et l'action de la collectivité. Exemple au Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement de Bussierre, à la Robertsau.

Nouvelle formule pour les rencontres de l'Eurométropole, qui se tenaient ce samedi à Strasbourg: les 300 élus présents étaient invités à choisir parmi dix propositions de visites pour découvrir des équipements illustrant les compétences et l'action de la collectivité. Exemple au Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement de Bussierre, à la Robertsau.

extrêmement, entre plantes mellifères, tunnel végétal, potager, culture de charmes, macérats et petits bois où se réfugient les oiseaux.

Le CINE de Bussierre, tout le monde connaît, ou croit connaître. Cette visite a été l'occasion pour les élus de l'Eurométropole de découvrir des sites et des équipements illustrant les compétences et l'action de l'Eurométropole.

directrice Clémentine Goussini et Joanne Simon, qui ont donné les ateliers. Ha Imbs, Danièle Dambach et les autres élus se sont glissés l'espace d'une heure dans la peau de l'un des 20 000 et quelques visiteurs annuels.

Installé dans une ancienne dépendance du château de Portails, le CINE de Bussierre (l'un des dix CINE d'Alsace) existe depuis 23 ans. Il est le seul sur le territoire de l'Eurométropole et se sent aujourd'hui à l'étroit.

Démultiplier l'action grâce à la formation et aux partenariats

« Un dernier, dans le cadre du Dispositif local d'accompagnement, nous avons réalisé qu'il nous faudrait 200 ans pour arriver à sensibiliser les 500 000 habitants de l'Eurométropole... »



Une visite de terrain au Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement de Bussierre. Photo: Okograph.

« Un dernier, dans le cadre du Dispositif local d'accompagnement, nous avons réalisé qu'il nous faudrait 200 ans pour arriver à sensibiliser les 500 000 habitants de l'Eurométropole... »

« Un dernier, dans le cadre du Dispositif local d'accompagnement, nous avons réalisé qu'il nous faudrait 200 ans pour arriver à sensibiliser les 500 000 habitants de l'Eurométropole... »

« Un dernier, dans le cadre du Dispositif local d'accompagnement, nous avons réalisé qu'il nous faudrait 200 ans pour arriver à sensibiliser les 500 000 habitants de l'Eurométropole... »

Synthèse CPO SINE 2022-2025

Projet	Montant 2021	Montant 2022	Montant 2023	Cout global du projet 2024	Montant demandé 2024	Montant proposé 2024	Montant prévu 2025	Total CPO 2022 2025
Animation du Centre d'initiation à la nature et à l'environnement auprès des publics scolaires et du grand public (in situ et hors les murs)	85 000 €	85 000 €	85 000 €	85 000 €	85 000 €	85 000 €	85 000 €	340 000 €
Coordination du réseau des associations intervenant sur des projets d'Education à l'Environnement	42 000 €	42 000 €	42 000 €	57 000 €	42 000 €	42 000 €	42 000 €	168 000 €
Biosurveillance : les lichens sous la loupeProjet inter associatif sur la qualité de l'air.1ère séance avec Atmo Grand Est sur l'air et la pollution atmosphérique. 2nde séance avec SINE sur les lichens. 3ème séance de conclusion suite aux actions d'observation autonomes de la classe par ATMO ou SINE. Classe cycle 3. 4 demi-journées d'intervention	5 770 €	5 000 €	5 000 €	10 210 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	20 000 €
Evénement " Faut qu'on se bouge!" (mai) sur la nature, le sport, la santé et le bien-être. En lien avec le printemps des abeilles - comprendre l'importance de la sauvegarde des espèces et des milieux et les liens possibles avec les activités sportives et favorisant le bien-être.	3 000 €	3 000 €	3 000 €	9 500 €	5 000 €	3 000 €	3 000 €	12 000 €
"Les éco citoyens découvrent la biodiversité". Projet inter associatif sur la biodiversité. Entre 2 et 4,5 jours d'interventions sur thèmes au choix : forêt/ énergie durable et nature/ milieux et habitats de l'oiseau/ biodiversité au jardin. Possibilité d'un dernier jour optionnel pour imaginer une action éco-citadine dans l'école. Cycle 3	10 400 €	9 000 €	9 000 €	16 400 €	10 400 €	9 000 €	9 000 €	36 000 €
"Nos classes s'engagent pour le climat" Projet inter associatif sur le changement climatique. 1ère séance avec Alter Alsace Energies, puis journées à thème au choix (eau, énergie/transport, alimentation/agriculture, biodiversité, déchets, air). Enquête réalisée par les élèves sur les thématiques, puis plan d'actions. Classe de cycle 3. Entre 6 et 8 demi-journées d'activité.	9 500 €	9 000 €	9 000 €	15 100 €	9 500 €	9 000 €	9 000 €	36 000 €
Projet avec le PRN des Vosges du Nord : Echange de jeunes de quartiers QPV jeunes du Parc régional des Vosges du Nord.	0 €	0 €	12 000 €	24 000 €	12 000 €	12 000 €	12 000 €	36 000 €
Projet inter associatif en 5 ou 6 séances d'une demie journée: création d'un parcours déchets abordant la réduction à la source, la récupération, le réemploi, la valorisation, et le tri des déchets, incluant une visite du centre de tri. Cycle 2-3. 3 classes ciblées/an.	0 €	0 €	0 €	8 220 €	4 110 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €
TOTAL ANNUEL	155 670 €	153 000 €	165 000 €	225 430 €	173 010 €	169 000 €	169 000 €	652 000 €

Avenant à la CONVENTION D'OBJECTIFS exercices 2022-2025

Entre :

- L'Eurométropole de Strasbourg, représentée par Madame Pia IMBS, présidente, agissant en application de la délibération du Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg du 25/03/2022 et du 24/03/2023.

et

- l'association SINE (Strasbourg Initiation Nature Environnement), ci-après dénommée l'association, inscrite au registre des Associations du Tribunal d'instance de Strasbourg sous la référence Volume 78 Folio n°306 et dont le siège est 155 rue Kempf, 67000 STRASBOURG représentée par son-sa Président-e-en exercice, Monsieur Frédéric DECK.

Vu,

- les articles L1611-4 et L2121-29 du Code général des collectivités territoriales,
- la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 art 10 et le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 art 1,

Préambule

L'Eurométropole de Strasbourg, dans le cadre de sa politique en faveur du monde associatif témoigne de sa volonté d'inscrire ses relations avec les associations dans un partenariat durable. La présente convention s'inscrit pleinement dans cette démarche partenariale, fondée sur la confiance, le respect et le dialogue entre les deux parties.

Créée en 2000, l'association SINE a pour vocation d'organiser, coordonner et de promouvoir des actions d'éducation à la nature et à l'environnement de tout public sur le territoire de l'Eurométropole et ses environs, d'apporter sa compétence pédagogique au service de projets de sensibilisation du citoyen sur l'ensemble du territoire eurométropolitain. Elle se fixe également pour mission de réunir les acteurs en particulier associatifs, œuvrant dans le domaine de l'éducation à la nature et à l'environnement sur son territoire.

Le partenariat souhaité est guidé par deux objectifs :

- Dynamiser l'éducation à la nature et à l'environnement à partir de sites tels que le Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement ou de sites naturels d'exception en partenariat avec toutes les associations ou structures en lien avec l'environnement.
- Favoriser les changements de comportements et développer l'éco-citoyenneté au sein de la population par l'accueil des différentes catégories de publics sur le site de Bussierre ou sur des actions conduites hors les murs.

Objet et vie de la convention

Article 1 : objet de la convention

Par la présente convention, l'Eurométropole de Strasbourg et l'association SINE définissent des objectifs partagés et s'engagent à mettre en œuvre, à cette fin, tous les moyens nécessaires à leur bonne exécution.

Article 2 : vie de la convention

La convention est établie pour une durée de quatre ans. Toutefois, son entrée en vigueur est soumise à la condition suspensive de la réception par l'Eurométropole d'un exemplaire signé par le-la- Président-e de l'association.

Au terme de la présente convention, une nouvelle convention d'objectifs pourra être proposée à l'ordre du jour du Conseil de l'Eurométropole, sur proposition du Comité de suivi (cf. articles 8 et 11).

1ère partie : les objectifs

Article 3 : les priorités de l'Eurométropole de Strasbourg dans le domaine de l'éducation à l'environnement et à l'éco-citoyenneté

La transformation écologique, la lutte contre les changements climatiques, l'atteinte des 17 Objectifs de Développement Durable sont au cœur du projet de territoire de l'Eurométropole de Strasbourg. Dans cette perspective, avec l'appui de son Plan Climat, l'Eurométropole investit tous les champs de compétences qui sont les siens pour déployer des projets et actions dont l'objectif est de faire évoluer les pratiques au quotidien afin de réduire l'impact des activités sur l'environnement.

La feuille de route dédiée à l'éducation à l'environnement et à l'éco-citoyenneté acte ainsi les objectifs stratégiques suivants :

- permettre une meilleure compréhension des cycles de la nature pour mieux la protéger en ciblant tous les publics, y compris ceux vulnérables et en fragilité sociale.
- faire connaître, accompagner et pérenniser les changements de comportement auprès des plus jeunes, des adolescents et des adultes.

Cette feuille de route s'inscrit dans la continuité des politiques publiques de l'intercommunalité :

- Eviction et réduction drastique des déchets (Objectif Z)
- Préservation des milieux et de la ressource en eau (renaturation, lutte contre les micropolluants, réserves naturelles)
- Qualité de l'air (ZFE et mobilités)
- Biodiversité et feuille de route végétalisation (TVB)

- Alimentation durable et responsable (bien-être animal, de la terre nourricière à la réduction des déchets).

Article 4 : le projet associatif

L'association SINE fédère des associations dont l'un au moins des objets est l'éducation à la nature et à l'environnement et qui œuvrent notamment sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg. Ce regroupement d'associations au sein de SINE assure une cohérence de l'action associative sur ce territoire, qui permet de viser les objectifs suivants, partagés par toutes les associations membres du Conseil d'administration de SINE :

L'association a pour objet :

- d'organiser, coordonner et promouvoir des actions d'éducation à la nature et à l'environnement de tout public sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg;
- de gérer le Centre d'initiation à l'environnement de Bussierre et ses équipements mis à disposition dans un objectif d'éducation à la nature et à l'environnement, et notamment :
 - d'organiser l'accueil des publics et des associations intervenantes sur le site de Bussierre,
 - de mettre en œuvre l'éducation à la nature et à l'environnement au sein des bâtiments et des espaces extérieurs,
 - de garantir la qualité et la cohérence des actions éducatives.
- d'apporter sa compétence pédagogique au service de projets de sensibilisation du citoyen sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg;
- de réunir et de coordonner les acteurs, en particulier associatifs, œuvrant dans le domaine de l'éducation à la nature et à l'environnement sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg.

Le projet associatif de SINE entre ainsi dans le cadre des priorités de l'Eurométropole de Strasbourg. Il permet un renforcement de l'action d'éducation à la nature et à l'environnement non seulement en direction des publics scolaires, mais également vers de nouveaux publics qu'il est aujourd'hui important de sensibiliser afin de favoriser les changements de comportement à tous les niveaux de la société : le grand public, les publics professionnels (élus, techniciens des collectivités, salariés des entreprises), les élèves et toutes les parties prenantes des établissements scolaires.

Le projet associatif de SINE et de ses associations membres veut également insister sur la cohérence territoriale des actions d'éducation à l'environnement. Cette cohérence territoriale revêt différentes significations, comme le développement d'actions de sensibilisation sur l'ensemble du territoire de l'Eurométropole de Strasbourg, l'appropriation par le citoyen de son quartier ou encore l'appropriation par les habitants des communes péri-urbaines des spécificités naturelles et des problématiques environnementales de leur commune.

Article 5 : les objectifs partagés

Le projet de l'association SINE rencontre les préoccupations de l'Eurométropole de Strasbourg qui les soutient. Les objectifs sont issus de discussions entre les deux parties.

➤ Objectifs généraux :

- Faire du CINE de Bussierre un lieu de référence et de formation en matière d'éducation à la nature et à l'environnement qui rayonne sur le territoire métropolitain.
- Renforcer l'éducation à la nature et à l'environnement sur le territoire de l'Eurométropole
- Coordonner les associations œuvrant sur le territoire de l'Eurométropole pour faire vivre un réseau dynamique et acteur de la stratégie eurométropolitaine d'éducation à l'environnement et à l'éco-citoyenneté

➤ Objectifs opérationnels :

Voir le tableau annexe joint

2ème partie : les moyens

Article 6 : la subvention versée par l'Eurométropole de Strasbourg à l'association

Pendant la durée de la convention, la collectivité s'engage à soutenir financièrement les objectifs prévus à l'article 5, que l'association s'engage à réaliser en partenariat avec elle.

Le montant prévisionnel total de la subvention s'élève à la somme de 648 000 €.

- Pour la première année, le montant de la subvention s'établissait à : 153 000 €.

L'avenant modifie les montants des années suivantes :

- Pour la deuxième année, le montant prévisionnel s'élève à : 165 000 €.
- Pour la troisième année, le montant prévisionnel s'élève à : 169 000 €.
- Pour la quatrième année, le montant prévisionnel s'élève à : 169 000 €.

Ces trois derniers versements auront lieu sous réserve de l'approbation annuelle des crédits par le Conseil de l'Eurométropole.

Le versement de la subvention annuelle interviendra en deux fois, pour 60 % à la signature par toutes les parties de la convention financière, et pour les 40 % restants au 3ème trimestre de l'année sur présentation de toutes pièces justificatives démontrant la réalisation des objectifs, conformément à la convention établie, et en tenant compte des besoins de financement actualisés.

La présente convention d'objectifs se traduit par une convention financière annuelle spécifique définissant les modalités de l'intervention financière de l'Eurométropole de Strasbourg.

Article 7 : la mise à disposition de locaux / de matériel par l'Eurométropole de Strasbourg à l'association

L'Eurométropole de Strasbourg met à disposition de l'association des locaux et du matériel au centre d'initiation à l'environnement et son jardin situé 155 rue Kempf à Strasbourg.

Pour information, il est précisé que la valeur locative annuelle des moyens mis à disposition est évaluée à : 18 547 €.

La présente convention d'objectifs se décline en une convention spécifique de mise à disposition de locaux et de matériel, d'une durée de quatre ans, définissant les modalités de cette mise à disposition par l'Eurométropole de Strasbourg en faveur de l'association.

3ème partie : le dispositif de suivi et d'évaluation de l'atteinte des objectifs

L'évaluation de l'atteinte des objectifs opérationnels prévus dans la présente convention s'opère au moyen d'indicateurs. Définis au préalable par les deux partenaires, ces indicateurs sont mentionnés dans le tableau annexe.

Article 8 : la composition de l'instance de suivi

Un Comité de suivi de la convention d'objectifs est mis en place. Il constitue une instance de dialogue entre les partenaires, dans le cadre du suivi de la convention.

Le Comité de suivi est co-présidé par le Président de l'association et la Présidente de l'Eurométropole ou son représentant. Il se compose des membres suivants :

- Le Président de l'association,
- Le-la Directeur-trice de l'association,
- La Présidente de l'Eurométropole ou son-sa représentant-e,
- Les référents-es de la direction et/ou du service de l'Eurométropole,
- un-e représentant-e du service du Contrôle de gestion et évaluation des politiques publiques.

Article 9 : les missions du Comité de suivi

- évaluer l'atteinte des objectifs sur la base des indicateurs figurant en annexe de la présente convention ;
- le cas échéant, analyser les causes des écarts et prendre les décisions d'ajustement ;
- la dernière année de la convention, se prononcer sur une éventuelle reconduction de la convention et sur ses modalités, en vue d'une proposition d'inscription à l'ordre du jour du Conseil de l'Eurométropole.

Article 10 : l'organisation du Comité de suivi

Le Comité de suivi se réunit au moins une fois par an au 4^e trimestre de l'année, à l'initiative de l'Eurométropole. Des réunions supplémentaires pourront être organisées à la demande de l'une ou l'autre des parties.

La date de rencontre est fixée conjointement par l'association et l'Eurométropole, deux mois calendaires au plus tard avant sa tenue.

L'association communique à l'Eurométropole, un mois calendaire au plus tard avant la tenue du Comité de suivi, un document de bilan d'activité ainsi que le tableau d'objectifs et d'indicateurs (selon modèle figurant en annexe) complétés pour la période annuelle révolue.

Enfin, l'Eurométropole envoie une invitation à l'association (et les autres partenaires parties prenantes le cas échéant) trois semaines au plus tard avant la tenue du Comité de suivi. Elle joint à cette invitation l'ensemble des documents de bilan complétés par le service référent.

Lors du Comité de suivi, les partenaires passent en revue l'ensemble des fiches de suivi et forment sur chacune d'elles un avis cosigné par les présidents de séance.

Article 11 : l'évaluation finale

Elle consiste à évaluer l'ensemble des résultats obtenus par l'association durant toute la durée de la convention.

Au terme de la présente convention, sur proposition du Comité de suivi, une nouvelle convention pourra être proposée six mois calendaires au plus tard avant l'échéance de la présente convention à l'ordre du jour du Conseil de l'Eurométropole.

Elle tiendra compte de l'évolution du contexte général et de l'évaluation réalisée conjointement en Comité de suivi de l'atteinte des objectifs définis dans la présente convention.

4^{ème} partie : les dispositions diverses concernant les modalités d'application de la convention

Article 12 : communication

L'Eurométropole de Strasbourg apparaîtra comme le partenaire de l'association dans toute action de communication de l'association en direction des médias et du grand public, et sur tous les supports de communication (tracts, affiches, dépliants...) relatifs aux actions soutenues par l'Eurométropole de Strasbourg, sauf demande expresse spécifique de cette dernière.

Article 13 : responsabilité

L'association conserve l'entière responsabilité des actions et missions exercées par elle, y compris celles visées par les stipulations de la présente convention, sans que la responsabilité de l'Eurométropole de Strasbourg ne puisse être recherchée.

Article 14 : avenant

Toute modification substantielle des conditions ou modalités d'exécution de la présente convention, définie dans le cadre du Comité de suivi, fera l'objet d'un avenant. Celui-ci précisera les éléments modifiés de la convention, sans que ceux-ci ne puissent remettre en cause les objectifs généraux définis dans la première partie de la convention.

Article 15 : résiliation

La présente convention se trouvera résiliée de plein droit, et sans indemnité d'aucune sorte, dans tous les cas de force majeure reconnus par la loi.

De même, la convention sera résiliée de plein droit et sans indemnité en cas de changement d'objet ou d'activité, de faillite, de liquidation judiciaire, d'insolvabilité ou d'impossibilité par l'association d'achever sa mission.

Par ailleurs, en cas de non-respect, par l'une ou l'autre des parties, des engagements réciproques inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit à l'expiration d'un délai de trois mois suivant la réception (ou première présentation) d'une lettre motivée, par envoi recommandé avec accusé de réception, valant mise en demeure.

Le cas échéant, il sera procédé, par l'association, au reversement en totalité ou partie des montants versés par l'Eurométropole, en dehors des cas de force majeure évoqués au 1^{er} paragraphe de cet article.

Article 16 : litiges

Les parties s'engagent à rechercher, en cas de litige sur l'interprétation ou sur l'application de la convention, toute voie amiable de règlement, notamment dans le cadre du Comité de suivi, avant de soumettre tout différend à une instance juridictionnelle.

En cas d'échec des voies amiables de résolution, tout contentieux portant sur l'interprétation ou sur l'application de cette convention devra être porté devant le tribunal administratif de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le

Pour l'Eurométropole de Strasbourg

La Présidente

Pia IMBS

Pour l'association

Le Président

Bernard IRRMANN

Objectifs opérationnels	Actions	Résultats attendus
Par le contact direct avec la nature et l'expérience vécue le projet de SINE vise à :		
*Favoriser une réflexion auprès de chaque catégorie de public, *former des citoyens conscients et responsables, *donner l'envie d'agir en faveur de la nature et de l'environnement		
A] Faire du CINE de Bussierre un lieu de référence et de formation en matière d'éducation à l'environnement qui rayonne sur le territoire métropolitain		
Poursuivre et développer l'éducation à l'environnement à partir du CINE de Bussierre , en partenariat avec toutes les associations ou structures en lien avec l'environnement et œuvrant sur le territoire de l'Eurométropole	Assurer la gestion du site de Bussierre et coordonner les interventions et besoins d'utilisation des associations partenaires, Déployer le programme d'activités scolaires sur le site Poursuivre le développement de programme d'activités pour de nouveaux publics (accueil de loisir, CSC, petite enfance...) Poursuivre le développement des programmes d'accueils des jeunes dans le cadre périscolaire (Club nature) et extrascolaire (accueils de loisirs) Maintenir et renforcer le programme d'activités grand public (expositions, manifestations, évènementiels)	Publics scolaires Maintenir et renforcer l'accueil au CINE de Bussierre Renouveler les bénéficiaires chaque année Jeunes en temps de loisirs Augmenter le volume d'activité Développer des partenariats avec d'autres structures (extrascolaire, petite enfance, CSC, etc.) Grand public Diversifier les ateliers et animations en direction du grand public Acteurs relais Développer des ateliers, accompagnement et formation à destination d'acteurs relais (éducateurs, enseignants, etc.)
B] Renforcer l'éducation à la nature et à l'environnement sur le territoire de l'Eurométropole		
Développer l'éducation à la nature et à l'environnement sur le territoire de l'Eurométropole , en partenariat avec les associations ou structures en lien avec l'environnement œuvrant	Développer un programme d'activités scolaires dans et autour des écoles de toutes les communes de l'EMS. Construire des programmes d'actions en direction de tous publics en coordination avec les acteurs du territoire	Déployer le projet de SINE en partenariat avec d'autres acteurs du territoire sur l'ensemble du territoire eurométropolitain (scolaires, grand public, acteurs relais, etc.).

sur le territoire de l'Eurométropole.		Construire des partenariats avec des communes de l'EMS sur le volet éducation à la nature et à l'environnement.
C] Coordonner les associations œuvrant sur le territoire de l'Eurométropole pour faire vivre un réseau dynamique et acteur de la stratégie eurométropolitaine d'éducation à l'environnement et à l'éco-citoyenneté.		
<p>Fédérer et animer le réseau des acteurs associatifs d'éducation à l'environnement sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg</p> <p>Être un partenaire actif de la collectivité pour la mise en œuvre de la stratégie d'éducation à l'environnement</p>	<p>Structurer et animer le réseau des acteurs associatifs engagés dans le domaine de l'éducation à l'environnement</p> <p>Renforcer le rôle de coordination pédagogique via :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le montage de projets inter-associatifs - et une offre d'accompagnement pédagogique aux associations demandeuses <p>Contribuer activement à la déclinaison et au suivi de la feuille de route stratégique Education environnement de l'Eurométropole de Strasbourg</p> <p>Développer des outils de suivi des animations en lien avec la collectivité afin de disposer d'une cartographie de couverture des activités selon leurs thématiques sur les 4 années de la convention</p>	<p>Une meilleure connaissance entre acteurs du territoire sur leurs interventions et compétences respectives</p> <p>Développer des projets interassociatifs</p> <p>Construire un réseau associatif autour d'un projet partagé.</p> <p>Renforcer la qualité des projets d'éducation à l'environnement proposés sur le territoire</p> <p>Renforcer le partenariat institutionnel</p>

Indicateurs de suivi d'activité

A) Activités au CINE :

- a. Publics scolaires
 - i. Par SINE
 - 1. Nombre de journées d'animation
 - 2. Nombre de jeunes sensibilisés
 - 3. Nombre de classes et origine géographique (QPV, Ville)
 - ii. Par les partenaires associatifs
 - 1. Nombre de journées d'animation
 - 2. Nombre de jeunes sensibilisés
 - 3. Nombre de classe et origine géographique (QPV, Ville)
- b. Publics loisirs
 - i. Temps d'accueils organisés par SINE (club nature et ALSH)
 - 1. Nombre de journées d'animation
 - 2. Nombre de jeunes sensibilisés
 - ii. Animations pour et avec des structures de loisirs (CSC, petite enfance, etc.)
 - 1. Nombre de journées d'animation
 - 2. Nombre de jeunes sensibilisés
- c. Grand public (proposer tableau récap issu du Tdb)
 - i. Nombre de journées d'animation
 - ii. Nombre de participants
- d. Acteurs relais
 - i. Nombre de journées d'animation
 - ii. Nombre de groupe et de participants
- e. Autres publics
 - i. Nombre de journées d'animation
 - ii. Nombre de groupes et de participants
- f. Projets interassociatifs
 - i. Nombre de journées animation et nombre de participants

B) Education à la nature et à l'environnement sur l'EMS :

- a. Publics scolaires
 - 1. Nombre de journées d'animation
 - 2. Nombre de jeunes sensibilisés
 - 3. Nombre de classes et origine géographique (QPV, Ville)
- b. Publics loisirs
 - i. Animations pour et avec des structures de loisirs (CSC, petite enfance, etc.)
 - 1. Nombre de journées d'animation
 - 2. Nombre de jeunes sensibilisés
- c. Grand public (proposer tableau récap issu du Tdb)
 - i. Nombre de journées d'animation
 - ii. Nombre de participants
- d. Acteurs relais
 - i. Nombre de journées d'animation
 - ii. Nombre de groupe et de participants
- e. Autres publics
 - i. Nombre de journées animation
 - ii. Nombre de groupes et de participants
- f. Projets interassociatifs
 - i. Nombre de journées animation et nombre de participants

C) Coordonner

- a. Relations aux associations
 - i. Temps d'échanges interassociatifs (réunions, journées ou réunion thématiques et pédagogiques)
 - ii. Cartographie des acteurs du réseau
 - iii. Accompagnement des acteurs du territoire (qui, pour quoi, en quoi ?)
- b. Relations à la collectivité
 - i. Réunions de suivi et temps organisés par la collectivité
 - ii. Partenariat avec des communes (qui, pour quoi, volume)
 - iii. Accompagnement, conseil auprès de la collectivité (Nbr, pour quoi, etc ?)

Synthèse des projets 2024 - Annexée à la délibération du 28 mars 2024

Association	Projets	Cout global du projet 2024	Demande 2024	Proposé pour 2024	Montant versé en 2023
ABRAPA	<p>"Écocitoyen à tout âge !" est un atelier participatif et interactif en 6 séances pour une douzaine de personnes âgées, qui intègre des apports théoriques et pratiques ainsi que des mises en situations concrètes autour de l'environnement et du développement durable. Ces ateliers seront animés par 2 intervenants qui interviennent habituellement auprès des séniors.</p> <p>Séance 1: Jeu de l'oie sur la biodiversité - Séance 2 : Recette Zéro déchet - Séance 3: Hôtel à insecte. - Séance 4 : Produits ménagers naturels et calcul de son empreinte carbone - Séance 5 : Autopsie d'une poubelle et fabrication d'un tawashi - Séance 6: sortie « Écocitoyenne ».</p>	1 425 €	1 140 €	1 100 €	Nouveau porteur
ANTIGONE	<p>Le projet porte sur l'animation d'ateliers et l'organisation d'événements pour le public scolaire et le grand public sur la commune de Souffelweyersheim.</p> <p>Pour le public Scolaire : 2 fresques Climat/Biodiversité pour 25 encadrants inter-structures éducatives – 6 ateliers de sensibilisation en 2 séances de 2h à l'école ou au périscolaire, avec le soutien des encadrants formés - Fête de la biodiversité en mode kermesse zéro déchet</p> <p>Grand Public: Pique-nique « 100% végétal / 0% déchet » avec partage des meilleures solutions et quizz collectif - Fête du vélo et des mobilités alternatives avec parcours à vélo intra Souffel avec chasse au trésor et parcours jusqu'à Strasbourg avec visite d'une exposition en lien avec l'éco-citoyenneté - ateliers (test de vélos cargos, réparation vélo et gravure, solutions de covoiturage/autopartage...).</p>	12 080 €	8 800 €	6 000 €	Nouveau porteur
ART BOHRIE CULTURE	<p>36 ateliers de permaculture de 72 heures au total à destination de 4 classes de l'école du Bohrie à Ostwald, à l'école et au jardin partagé du Bohrie</p> <p>Économiser les ressources/Découvrir le cycle de vie d'une plante / Découvrir la pollinisation/Préserver la biodiversité / Diversification des espèces au jardin/Se nourrir local et de saison</p>	10 000 €	8 000 €	4 000 €	Nouveau porteur
ASSOCIATION HORIZOME	<p>12 ateliers de 2h30 de transformation alimentaire pour les habitants de HautePierre au sein du Tiers-Leu d'Horizome,</p> <p>Exemples d'ateliers : Confections de confiture, pâte de fruits, compote, sirop Sensibilisation au gaspillage et recettes anti-gaspi Découverte de la lactofermentation et des conserves de légumes vinaigrés</p>	9 000 €	7 200 €	3 600 €	Nouveau porteur
ASSOCIATION BRETZ'SELLE	<p>30 Ateliers d'auto-réparation vélo de 2h avec des élèves de CM1/CM2 de 4 écoles (Eschau, Ostwald, Bischeim ou Hoenheim et la Meinau).</p>	5 310 €	4 250 €	3 600 €	3 600 €

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES FRANCAS DU BAS-RHIN	<p>Ateliers divers de sensibilisation à l'environnement pour 50 jeunes de Spach/Rotterdam au sein du périscolaire des Francas: 30h de séances en après-midis en période scolaire 32h d'ateliers pendant les vacances scolaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation aux mobilités douces à la découverte de la biodiversité de notre région • Eco-aménagement de leur environnement proche : carrés potagers, hôtel à insectes, ... <ul style="list-style-type: none"> • Ateliers intergénérationnels dans un jardin partagé • Ateliers parents-enfants sur la cuisine de saison, repas et goûter partagés • Aménagement de leur local avec un groupe d'adolescent·es en mettant en avant le réemploi, la réutilisation et le matériel reconditionné ☑ 	9 800 €	4 000 €	4 000 €	Nouveau porteur
ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES FRANCAS DU BAS-RHIN	<p>Ateliers pédagogiques et sensorielles (école du dehors) animé par SINE pour des enfants de 3 à 16 ans issus de la communauté des gens du voyage, à raison de 10 séances de trois heures chacune, 1 fois par mois dans le secteur du port du Rhin</p> <ul style="list-style-type: none"> - créer un abécédaire avec des éléments de la nature - faire des jeux d'écriture dans la nature - écrire à partir de matériaux naturels - partir à la chasse aux lettres - relever des mesures de grandeurs d'un arbre, d'une plante ou de toute autre élément naturel (hauteur, circonférence, projection de l'ombre, etc) et comparaison des mesures entre elles - dénombrer et calculer avec des manipulations d'éléments naturels - travail de symétrie avec des pliages de feuilles - travail autour du vocabulaire des couleurs - fabrication de peintures naturelles, travail des mélanges de couleurs primaires, <ul style="list-style-type: none"> - faire des empreintes de végétaux - observer et identifier une grande diversité de faune - travail de classification des végétaux : herbier, classification, observation - observation de la saisonnalité et des cycles, en dessinant ou en photographiant le même paysage aux quatre saisons, 	12 000 €	6 000 €	5 000 €	Nouveau porteur
ASSOCIATION FAMILLE D'ILLKIRCH	<p>Animation de l'atelier « Eau'rigine » imaginé avec Eau'Dyssée auprès de 500 élèves des écoles élémentaires du quartier Libermann à Illkirch, d'Eschau et d'Eckbolsheim : 10 classes de cycle 2 (CE1/CE2 'je découvre' – Toutes les gouttes comptent) - 10 classes de cycle 3 (CM1/CM2 'je m'engage' – Les petites gouttes font les grands fleuves) - 2 établissements par mois dès la rentrée scolaire 2024.</p>	6 702 €	4 974 €	4 900 €	Pas de demande en 2023
ASSOCIATION LES PETITS DÉBROUILLARDS GRAND EST	<p>Le projet porte sur l'animation d'une dizaine de rando-sciences, temps de découverte de la biodiversité des espaces urbains strasbourgeois à travers des expériences scientifiques (arbres, pollinisation). Ces balades nature devraient être menées sur le quartier gare avec l'association Plurielles. ☑</p>	3 122 €	3 000 €	2 000 €	Pas de demande en 2023
ASSOCIATION UNIS-CITÉ	<p>Les "Jeunes Pousses" est un programme ambitieux de Service Civique où les volontaires sont amenés à utiliser toutes les modalités de la sensibilisation pour toucher plus efficacement le grand public et les informer des moyens dont ils disposent pour agir à leur niveau.</p> <p>Unis-Cité Strasbourg s'engage à mobiliser 16 jeunes volontaires en service civique sur une durée de 8 mois à raison de 2 journées par semaine pour des actions de sensibilisation à l'environnement : 15 chantiers nature, 20 permanences hebdomadaire à l'appartement pédagogique, 50 actions de sensibilisation en écoles ou périscolaire, 15 temps forts au sein des quartiers (clean walk, ateliers thématiques...).</p> <p>Ces interventions se feront en partenariat avec les acteurs des quartiers et la municipalité au sein de marchés hebdomadaires, de CCAS, de CSC, d'associations de quartiers ou d'établissements scolaire.</p>	174 060 €	15 000 €	6 000 €	8 000 €

CONSCIENCE ET IMPACT ECOLOGIQUE	<p>16 ateliers pédagogiques de 2h sur l'alimentation durable à Koenigshoffen avec un groupe d'habitants issus du projet Sécurité sociale de l'alimentation , du centre social PAR ENchantement et des élèves de l'école des Romains.</p> <p>1- Déforestation:Fabrication de pâte à tartiner 2 - Santé environnement :Fabrication produits d'entretien 3 - Alimentation durable - décryptages des ingrédients 4 - Fresque des besoins 5 - Au fil de l'eau : Comprendre les enjeux sanitaires et écologiques de la gestion de l'eau 6 - Préparation de faux-mages gourmands ☒</p>	7 560,80 €	4 688 €	3 000 €	Nouveau porteur
CONTACT ET PROMOTION	<p>3 ateliers distincts pour 4 classes de l'école maternelle Charles Wurtz à Cronembourg Et 1 animation d'automne pour 4 classes de la même école maternelle. Ateliers dans le jardin pédagogique et dans la cour de l'école équipée de 2 bacs de culture.</p> <p>Ateliers plantations et découverte des 5 sens pour sensibiliser à la biodiversité</p> <ul style="list-style-type: none"> - faire découvrir le développement des végétaux - faire découvrir le rôle des pollinisateurs - faire découvrir le rôle des petites bêtes dans la terre - prendre conscience du temps et des soins nécessaires pour la pousse des plants de légumes et de fruits - développer les 5 sens avec notamment la plantation de plantes aromatiques (l'ouïe sera sensibilisé avec le chant des oiseaux, le vent dans les arbres...) - comprendre le fonctionnement d'un compost - comprendre le rôle des petites bêtes dans la transformation 	7 800 €	5 300 €	1 200 €	Nouveau porteur
CREATIVE VINTAGE	<p>Les ateliers sont nés d'une envie d'apprendre et de transmettre les différents savoirs autour de l'éco-responsabilité. A l'heure où nous produisons bien plus de déchets que ce que nous consommons, il nous semble important de revoir nos idéaux afin de créer à nouveau, ensemble, des fonctionnements plus respectueux de l'environnement.</p> <p>En vient alors l'idée de créer des ateliers dans le but de valoriser l'ancien/l'existant en promouvant le réemploi et l'artisanat, avec pour ambition des valeurs de développement durable, ainsi que d'économie sociale et solidaire.</p> <p>La spécificité de ces ateliers est d'intervenir lorsque le «déchets» existe pour qu'il n'en soit finalement pas un. Nous proposons donc une initiation au «faire soi-même» à travers l'apprentissage de pratiques et techniques créatives et ludiques.</p> <p>C'est avec un esprit d'éducation populaire que nos animateurs.trices animent les séances pour que chacun.e puisse échanger, apprendre et partager ensemble des idées, afin de créer du lien entre êtres humain.e.s.</p> <p>La subvention permet de financer des ateliers gratuits dans les communes de l'Eurométropole, la réalisation en interne d'outils et jeux pédagogiques (jeux de touché, kakémono, jeux de cartes, etc.) et la création de nouveaux ateliers chaque année, pour proposer une offre plus diversifiée et touchant plus de types de déchets différents.</p>	47 664 €	10 000 €	8 500 €	9 000 €
ECO VESTIAIRE	<p>Depuis sa création, Eco Vestiaire s'est fixée l'objectif de sensibiliser à une consommation et une pratique sportive plus durable. La sensibilisation s'adresse à plusieurs types de public (associations, écoles, clubs sportifs et entreprises). En 2023, l'association a mené une quinzaine d'interventions sur Strasbourg et dans 3 autres communes de l'EMS avec l'aide d'un éco-conseiller en stage.</p> <p>Elle souhaite reproduire ce schéma en 2024 en s'appuyant sur ses collectes de matériel de sport pour diffuser plus largement ses ateliers dans les communes. ☒</p>	10 000 €	5 000 €	4 000 €	3 500 €

ETHOSPH'R	<p>Éthosph'R entend éduquer et informer sur les bonnes pratiques à adopter envers les animaux. Depuis bientôt deux ans, elle propose des ateliers, cycles d'animations et mini-stages dans les communes d'Illkirch-Graffenstaden, Ostwald, Schiltigheim et Strasbourg (quartiers Cronenbourg, Neudorf, Neuhof, Robertsau, Tribunal) pour découvrir l'éthologie de manière ludique.</p> <p>Le projet porte sur l'animation d'une cinquantaine d'ateliers de sensibilisation au bien-être animal avec une approche scientifique notamment sur Schiltigheim et Bischheim (centre socio-familial Victor Hugo -Léo Lagrange et l'école élémentaire Leclerc et l'école maternelle Joséphine Baker à Schiltigheim).</p>	9 959 €	7 249 €	6 200 €	Nouveau porteur
TESSLAB	<p>Formation de 10 jeunes de 18 à 30 ans issus de Haute-pierre aux enjeux environnementaux afin qu'ils puissent ensuite être des ambassadeurs de la transition écologique auprès de plus jeunes et animer des temps de sensibilisation dans les écoles primaires.</p> <p>3 soirées de 3h de formation animées par Féris Barkat de banlieue Climat + Ateliers TESSLAB sur la confiance en soi/prise de parole/passage à l'action</p>	12 055 €	6 000 €	4 500 €	Nouveau porteur
FANCHON CIGUË	<p>En collaboration avec les associations et écoles du quartier, l'association présente un petit poulailler mobile en cyclo-traction.</p> <p>La caisse de transport des poules, est installée en journée sous un dôme géodésique en structure bois, dans un parc ou un jardin associatif. Les poules y circulent librement. La nuit, elle est installée dans un endroit sécurisé. Le poulailler reste quelques jours dans le même quartier afin que tous, petits et grands puissent venir le voir. Des bénévoles se succèdent durant la journée pour garder le site.</p> <p>12 ateliers de sensibilisation à la réduction des déchets sont prévus avec les élèves des écoles élémentaires des QPV Cronenbourg (Ecole Langevin et Groupe Scolaire WURTZ) et Koenigshoffen (Ecole des Romains) ainsi qu'une collecte de déchets alimentaires des familles en échange d'œufs frais. 3 représentations du spectacle "Conférence, Cocotte et Vers de Terre" sont prévus en sus pour les familles.</p> <p>A la fin de l'action, les poules sont proposées à l'adoption à des familles possédant un jardin.</p>	12 740 €	10 000 €	4 000 €	Nouveau porteur
FEDERATION DES MAISONS DES JEUNES ET DE LA CULTURE D'ALSACE	<p>Le projet "parcourir, découvrir et protéger mon territoire" vise à sensibiliser les enfants fréquentant le périscolaire d'Entzheim à la préservation de l'environnement. Le projet qui s'étale sur l'année 2024 comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Des balades nature animées par le CINE Bussière sur le temps périscolaire du soir en janvier et juin. -Des ateliers cyclisme ludiques sur trois soirées du temps périscolaire des mois de mars et avril. -Une intervention d'éducateurs sportifs du Comité départemental de cyclisme et la mise en place du dispositif Savoir Rouler à Vélo (SRAV) pendant la première semaine des vacances de printemps en partenariat avec Génération Vélo. -Des balades à vélo et à pied sur des temps du soir et du mercredi avec choix de destination sur les pistes cyclables et chemins environnants. -Des ateliers avec les outils pédagogiques empruntables à l'EMS. ☑ 	3 997 €	3 000 €	2 000 €	Nouveau porteur
KALEIDOSCOOP	<p>9 ateliers artistiques animés par 6 professionnels du secteur de l'environnement et de l'art qui auront lieu au CSC Au-delà des Ponts, au jardin partagé du Port du Rhin et à Kaleidoscoop.</p> <p>1. ateliers podcast sur l'environnement et l'urgence climatique -2. Cours de cuisine collective "anti-gaspi" - 3. Atelier cyanotype 4. Atelier myriorama - 5. Jeu d'enquête autour de la botanique 6. Spectacle participatif "RACINES" avec 3 ateliers de préparation</p> <p>Ateliers programmés dans le cadre d'événements : 48H de l'agriculture urbaine, quinzaine des jardins partagés, temps fort Kaleidoscoopie #2 organisé par Kaleidoscoop.</p>	4 816 €	4 013 €	3 500 €	2 400 €

L'ETAGE - CLUB DE JEUNES	<p>Dans le cadre de son « espace de vie sociale », l'association proposera des actions collectives participatives et citoyennes d'éducation à l'environnement à destination des personnes en situation précaire qu'elle accueille et accompagne.</p> <p>Elle fera notamment appel à des structures partenaires pour enrichir sa programmation : Les Petits Débrouillards, les ateliers Nouvelle Architecture, Vélhop, la Ferme Obrecht à Handschuheim.</p> <p>Des personnes formées lors des différentes actions citées ci-dessus deviendront les ambassadeurs de ce message dans le réseau auprès de l'ensemble des personnes accompagnées.</p> <p>L'instance de participation déjà existante, Le Conseil de la Vie Sociale, intégrera cet objectif dans son fonctionnement.</p>	10 500 €	8 000 €	3 800 €	Nouveau porteur
LA MEUTE	<p>Parcours d'animation éco-artistique à destination de 12 classes de CM1/CM2 d'écoles de HautePierre:</p> <p>4 représentation du spectacle la Prophétie de Faqat sur le changement climatique, suivi d'ateliers de sensibilisation sur le compostage/transformation de déchets plastiques/art-thérapie avec créatio fresque en papier recyclé</p> <p>+ Représentation du spectacle pour le périscolaire du CSC le Galet suivi d'un atelier d'expression corporelle</p>	10 118,20 €	7 500 €	5 000 €	Nouveau porteur
LE LABO DES PARTENARIATS	<p>5 Ateliers de sensibilisation sur les enjeux d'alimentation et de biodiversité face à la question du changement climatique auprès d'une classe d'enfants de l'École du Glienberg à la Montagne Verte</p> <p>Le cycle s'articule autour de 5 ateliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Atelier 1 : Appréhender les enjeux d'une alimentation saine et durable par le jeu - 3h •Atelier 2 : La biodiversité dans les champs et en ville, essentielle pour remplir nos assiettes ! - 3h •Atelier 3 : De la graine à l'assiette : découvrir le maraîchage en ville et ses amis les petites bêtes ! - 4h •Atelier 4 : Accueillir la biodiversité au jardin - 3h création d'hôtels à insectes au Jardin du Schloessel •Atelier 5 : s'approvisionner et cuisiner bon pour soi et pour la planète - 7h •Un atelier de cuisine végétale animé par VRAC •Un atelier de pesée de certains produits dans le cadre de l'épicerie mensuelle VRAC 	5 953 €	4 762 €	3 500 €	Nouveau porteur
LES COLS VERTS STRASBOURG	<p>25 ateliers de 2h d'animations autour de l'agriculture urbaine et l'alimentation durable auprès d'écoles ou de structures périscolaires (à définir) au sein de structures ou à la ferme maraîchère du Hohberg</p> <p>Exemple de déroulé simplifié : atelier "Les goûts et les odeurs" (2h) LES 5 SENS :</p> <p>Définition : on liste ensemble les sens et les organes qui nous permettent de les solliciter</p> <p>L'odorat et le goût : à quoi ça sert ?</p> <p>JEU RECONNAÎTRE ET DÉCRIRE LES ODEURS</p> <p>JEU RECONNAÎTRE ET DÉCRIRE LES GOÛTS</p> <p>Mots fléchés + memory sur les aliments qu'on a traités</p>	6 994 €	6 000 €	4 000 €	Nouveau porteur
LES COLS VERTS STRASBOURG	<p>2 temps forts d'animation tout public par saison (8 demi-journées au total) sur diverses thématiques liées à l'écologie, la biodiversité, le jardinage, l'alimentation durable, l'énergie et le recyclage, proposés de façon coordonnée par diverses structures des quartiers de Poteries/Hohberg et complété par une offre d'animation artistique et créative</p>	5 000 €	4 000 €	4 000 €	Nouveau porteur
LES DEFRICHEURS	<p>Atelier d'éveil visant à sensibiliser les tout-petits aux éco-gestes au quotidien à travers une série d'histoires à écouter (podcast) : " Kilou, le petit koala "</p> <p>12 ateliers programmés avec 2 écoles maternelle du Neuhof: 2 classes Reuss et 10 classes Stockfeld</p>	6 000 €	4 000 €	3 000 €	Pas de demande en 2023
LES DEFRICHEURS	<p>Ateliers d'expression radiophonique auprès d'élèves de CM1/CM2 pour les faire s'interroger/réfléchir aux alternatives liées au fléau de la pollution plastique et la préservation de la ressource en eau</p> <p>Durée : 1 atelier de 8h par classe (quatre séances de 2 heures), 12 classes au total sur 3 écoles- Volume horaire des ateliers : 96 heures</p>	6 000 €	5 000 €	4 000 €	Nouveau projet

LES RETOQUÉS	<p>12 ateliers cuisine parents-enfants de 2h30 autour de la transformation alimentaire pour les habitants de HautePierre au CSC le Galet</p> <p>Chaque atelier tournera autour de la valorisation d'un ou plusieurs ingrédients habituellement jetés (le pain est un bon exemple d'aliment valorisable facilement)..</p> <p>Le but principal est d'apporter des connaissances et des savoir-faire très concrets et facilement reproductibles à la maison.</p> <p>En 2024, focus sur le "faire soi-même à moindre coût".</p>	8 000 €	6 400 €	4 000 €	5 400 €
LES RETOQUÉS	<p>Deux sessions de deux fois deux heures de formation sur la gaspillage alimentaire à destination d'une vingtaine d'animateurs de la structure périscolaire Léo Lagrange à Schiltigheim : deux heures d'apport pédagogique qui seront complétées par deux heures de co-développement pour faire émerger en groupe le début des projets personnels des animateurs.</p>	4 880 €	3 500 €	3 000 €	Nouveau projet
LIFETIME PROJECTS	<p>Ateliers de sensibilisation avec des jeunes en décrochage scolaire pendant les petites vacances scolaires, sur le changement climatique, la biodiversité, l'eau, la gestion des déchets, puis sorties pédagogiques de découverte de la nature dans les Vosges et d'échanges avec des jeunes en Tanzanie. Enfin, mise en action en réponse à une problématique identifiée</p> <p>Au total: 6 jours de sortie prévus et 6 ateliers de 2h</p> <p>Spach en créa: stages d'expression culturelle et artistique associés à des temps de sensibilisation à l'environnement pour des 6/12 ans</p>	13 850 €	8 500 €	5 000 €	7 000 €
OASIS QUAI JACOUTOT	<p>-2 débats→action dans les QPV de Strasbourg : un temps de mise en débat suite à une conférence, une projection ou une table-ronde puis un atelier pour mettre en action ce qui a été pensé lors du premier temps. Ces ateliers sont construits autour d'outils d'intelligence collective.</p> <p>-Festival climat : L'objectif est d'aller à la rencontre des résidentes et des résidents des quartiers prioritaires dans un esprit de co-construction qui part de leurs problématiques propres en lien avec les acteurs du territoire. Les thématiques visées sont le dérèglement climatique, la sixième extinction de masse, les flux de migrations, les droits des personnes en situation d'exil, les mécanismes de la solidarité, les enjeux clés autour de l'eau, de l'alimentation, de l'énergie... et les possibilités pour accompagner à la structuration en tant qu'association ou collectif des publics cibles.</p>	34 400 €	10 000 €	1 000 €	Nouveau porteur
OCTOP'US	<p>Proposer des ateliers collectifs en les adaptant au public et à sa sensibilité au sujet.</p> <p>Au sein de l'"Octolabo":</p> <p>interventions participatives (recueil de témoignages), invitations d'intervenants locaux pour partager leur expertise sur des sujets d'actualités en lien avec l'écologie, de différents ateliers.</p> <p>Jeux, visuels, conférences, ateliers de fabrication de petits objets à base de plastique récupéré et broyé en paillettes grâce à nos machines...</p> <p>A l'extérieur :</p> <p>catalogue d'animations adaptables à chaque tranche d'âge; machines de retraitement du plastique transportables et adaptées à tous publics</p> <p>des centres socio-culturels des QPV, les établissements scolaires.</p>	50 425 €	18 000 €	8 000 €	8000 (subvention de fonctionnement)

RUEE VERT LE FUTUR	<p>En septembre 2019, la 1ère édition des 10 jours VERT le Futur fut le fruit audacieux des énergies déployées pour tenter de sauver les arbres et la richesse de la biodiversité sur le tracé du GCO (grand contournement ouest de Strasbourg). Depuis, le festival perpétue la mise en commun des espoirs, initiatives et actions pour transformer le monde avec comme leviers l'imagination, la culture, l'art, la rencontre et la réflexion</p> <p>2024 marquera la 5ème édition du Festival VERT le Futur qui se déploiera entre les 10 et 20 septembre. L'accent sera mis sur La jeunesse comme fil conducteur de l'évènement. Une des grandes nouveautés sera l'implantation du Festival dans un lieu de verdure proche du Canal de la Bruche où le rapport au vivant sera prégnant et qui permettra à l'ensemble des habitants de l'Eurométropole de s'y rendre au moyen de mobilités douces (Plateforme de covoiturage, trajet à vélo ou en TER + vélo).</p>	55 000 €	15 000 €	10 000 €	10 000 €
SAMU DE L'ENVIRONNEMENT ALSACE	<p>L'association prévoit 24 animations, à raison d'une moyenne de 2 par mois sous la forme d'ateliers pratiques de 2h à 3h, ou bien de conférences-débats de 1h30 à 2h. L'association souhaite développer les partenariats dans les quartiers de Strasbourg avec les structures locales (CSC, CLJ, associations de médiation), tout en continuant d'intervenir dans les communes de moins de 10 000 habitants où elle travaillera davantage avec les mairies et les bibliothèques.</p> <p>Les ateliers d'animation seront organisés par un service civique et les volontaires du SAMU de l'environnement et les conférences pourront être tenues par les bénévoles de l'association et coordonnées par l'équipe permanente.</p>	8 070 €	4 500 €	3 500 €	2 900 €
STRASBOURG INITIATION NATURE ENVIRONNEMENT	<p>Projet collaboratif et inter-associatif permettant de proposer un parcours complet de sensibilisation à la réduction des déchets auprès de 3 classes de cycle 2-3.: 6 séances réparties sur les enjeux liés à la protection de l'environnement et de la nature, les solutions concrètes comme la réduction à la source en faisant soi même ses objets à partir de récupération, le réemploi et la valorisation, et le tri des déchets (avec la visite du centre de tri)</p>	8 220 €	4 110 €	Fléchage CPO	Nouveau projet
UNION DÉPARTEMENTALE DE LA CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES	<p>Animation de 10 ateliers sur les potagers urbains collectifs de HautePierre et du quartier du Guirbaden (20 ateliers au total). Ces espaces ont déjà fait l'objet d'animations l'année passée.</p> <p>HautePierre : Depuis le printemps 2020, trois habitantes sont à l'initiative du potager urbain collectif « Des légumes en pied d'immeuble », sur le patrimoine du bailleur social Alsace Habitat. Ce projet est né afin d'améliorer le cadre de vie et réduire la présence de nuisibles en bas des immeubles. En 2021 le projet s'est finalement officialisé avec la signature d'une convention d'occupation entre l'UD CSF67 et Alsace Habitat.</p> <p>Guirbaden : Depuis 2017, l'UDCSF est sur le patrimoine de la ville de Bischheim, dans le quartier du Guirbaden réhabilité en 2021 par Ophéa. Le potager urbain collectif « potager du canal » compte 16 parcelles, ainsi qu'une parcelle collective.</p>	12 920 €	10 000 €	4 000 €	Nouveau porteur
UNION DÉPARTEMENTALE DE LA CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES	<p>Le Centre Social et Culturel d'Ostwald géré par l'UD CSF67a ouvert ses portes en janvier 2023. Depuis son ouverture, le CSC a rejoint le réseau de l'éducation à la nature du CINE de Bussierre et il porte un projet de sensibilisation à la biodiversité dans le Wihrel en 2024 qui comprendra :</p> <ul style="list-style-type: none"> -12 ateliers à destination des familles autour de la découverte et de la préservation de la biodiversité, faisant appel à des intervenants extérieurs. - De manière occasionnelle : 5 actions et événements tout public alliant différents acteurs ; durant l'été 2024 dans le cadre d'animations de quartier, durant la semaine du développement durable organisée mi-septembre par la Ville d'Ostwald, etc. 	5 900 €	3 000 €	2 500 €	Nouveau porteur

VOISINMALIN	Formation d'une équipe de 6 voisins malins issus du quartier Elsau et/ou Montagne Verte pour aller vers 150 familles du quartier et les informer/sensibilier sur la maîtrise des consommations énergétiques, les ressources mobilisables/éco-gestes permettant de faire des économies d'énergie	12 271 €	10 000 €	6 000 €	Nouveau porteur
VRAC	Ateliers de sensibilisation sur l'alimentation durable, les liens entre santé, environnement et alimentation (ateliers culinaire, repas partagés, visites chez les producteurs ou encore ateliers pédagogiques pour enfants et/ou adultes) sur les 8 territoires où l'association anime des groupements d'achat, et auprès d'un public en situation de précarité	28 068 €	9 850 €	8 000 €	8 600 €
TOTAL		656 660 €	262 736 €	159 400 €	

Appel à projet compostage et éco-citoyenneté 2024

Libellé - Demandeur	Intitulé	Description	Montant Total du projet	Montant sollicité	Montant alloué N-1	Montant Proposé
ASSOCIATION FAMILLE D'ILLKIRCH	Opération "Tous Eaux vers 2024" dans le cadre des 48H de l'agriculture urbaine 2024	L'association souhaite renouveler son week-end de sensibilisation au compostage et à l'écocitoyenneté pendant les 48H de l'agriculture urbaine. La thématique choisie pour 2024 est "la ressource eau" qui sera abordée sous l'angle du jardinage, du compostage, de la biodiversité et du changement climatique. 5 animations sont prévues sur le week-end : <ul style="list-style-type: none"> • Samedi : un atelier jardinage et usages de l'eau et une conférence « le défi de l'eau dans un jardin en permaculture » (Simon Le Mellec « Les mains vertes » - 550€) • Dimanche : une animation comp-eau-stage (La Maison du compost – CPO compostage), un atelier de fabrication de structures de récupération de l'eau de pluie et une conférence « l'eau qui coule sous nos pieds » (BOMA Les BONnes Matières (économie circulaire des matériaux du bâtiment) (810€ + 250€ pour la salle) 	1610	1610	1159	1610
ASSOCIATION LES COMPOSTIERS DU LANDSBERG	Le jardin partagé du Lands'herb et la protection de la biodiversité	L'association gère un site de compostage collectif au sein d'un jardin partagé. La demande porte sur l'animation des 2 ateliers suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Atelier cyanotype de 2h30 avec éléments naturels glanés dans le jardin (Angéline Girard) (235€). • Atelier oyas de 3h dans l'atelier céramique proche du jardin – limité à 8 pers - (Skander Zouaoui) (960€). L'association poursuit son partenariat avec les Archives municipales, la Médiathèque du Neudorf et les associations de quartier. Elle prévoit notamment sa participation au festival Graines Urbaines.	1195	1195	1795	1195
UNION DÉPARTEMENTALE DE LA CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES DU BAS-RHIN	Compostage Saint-Nicolas : Apprentissage écologique en famille	Installé en 2019, le site de compostage de la cour Saint-Nicolas rassemble plus de 70 familles et une quinzaine de bénévoles. Pour animer le site, l'UDCSF l'a récemment équipé de bacs de jardinage de grande contenance et elle souhaite proposer un programme de 12 ateliers : <ul style="list-style-type: none"> • Ateliers de plantation et aménagement des bacs de culture par de la flore locale favorisant la biodiversité en ville (Alsace Nature – 2 séances – 560€) et Ateliers de sensibilisation favorisant le retour de la diversité d'insectes pollinisateurs et d'oiseaux urbains (Apila l'Abeille – 2 séances – 520€). • Conférences à ciel ouvert sur site "Causes et conséquences de la production de déchets et solutions alternatives à portée des familles" (Conscience et impact écologique – 6 séances – 405€) et ateliers de fabrication de produits ménagers (atelier UDCSF) • Ateliers culinaires "zéro déchet" et d'apprentissage des modes de conservation des aliments.(Les Retoqués – 2 séances – 665€) 	3215	2000	0	2000